



Emploi et marché du travail dans les pays d'Europe centrale



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 3
Population
et conditions
sociales

Remerciements

Ce rapport a été préparé sous la responsabilité de Nikolaus Wurm, Chef de l'unité A-5 d'Eurostat, «Coopération technique avec les pays Phare et Tacis», en étroite collaboration avec l'unité E-1 «Marché du travail» et les bureaux nationaux de statistique des pays de l'Europe centrale.

L'organisation du contrat et la coordination ont été prises en charge par Andreas Krüger et Isabelle Vancon de l'unité A-5. Ana Franco de l'unité E-1 s'est occupée du suivi méthodologique et de la supervision du projet, et Sylvain Juhette (également de l'unité E-1) était responsable de la collecte et du traitement des données.

Ce projet est réalisé dans le cadre du programme de coopération statistique multi-pays Phare, dont la direction générale de l'élargissement a l'entière responsabilité.

La Commission Européenne remercie chaleureusement la contribution de tous les participants.

Les points de vues exprimés dans la publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission Européenne. Les cartes utilisées dans cette publication, y compris les limites administratives qui y figurent, n'ont pour but que d'illustrer les données statistiques et ne reflètent aucune opinion de la Commission Européenne.

Cette publication est disponible en anglais, français et allemand, et peut-être commandée gratuitement auprès des «Data Shops» d'Eurostat ou du bureau des publications officielles des Communautés européennes. Elle peut également être téléchargée gratuitement comme fichier-pdf en anglais, français et allemand à partir du site Internet d'Eurostat à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ et par e-mail à l'adresse suivante: icon@icon-institute.de.

Beaucoup plus d'informations concernant l'Union Européenne sont disponibles sur Internet.

Vous pouvez y accéder par le serveur européen. (<http://europa.eu.int>)

Les données de référence peuvent être consultées à la fin de cette publication.

Luxembourg: Bureau des publications officielles des Communautés Européennes, 2002.

ISSN 1563-2113

Copyright Communautés Européennes, 2002

La reproduction est autorisée si la source est mentionnée.

Imprimé en Allemagne

Contractant du projet

ICON-INSTITUT, Cologne
Responsable du contrat: Stephan Krische
Responsable du projet: Heinrich Tegtmeier

Impression

DFS Druck und Verlag Brecher & Müller GmbH, Cologne

Contenu

Parties éditoriales générales, sections méthodologiques et tabulations statistiques – Heinrich Tegtmeier (ICON)

Tendances récentes du marché du travail – Bernard Grais (ICON)

Marchés régionaux du travail – Elmar Hönekopp (IAB, Nuremberg)

Temps de travail – Jose Pinheiro (UNL, Lisbonne)

Alors que la structure et le contenu de cette publication sont coordonnées par Eurostat et ICON et que chaque contribution est soumise à des contrôles rédactionnels, la responsabilité du contenu, quant à elle, incombe uniquement à chacun des auteurs.

Traductions

Français – Rita Gautier (ICON), Aurélie Charrat (ICON)
Allemand – Heinrich Tegtmeier (ICON)

Données nationales

Pour la fourniture des données en provenance des enquêtes nationales sur les forces de travail ou d'autres sources, nous aimerions remercier les responsables de ces enquêtes dans les instituts statistiques nationaux des 10 pays candidats de l'Europe Centrale et de l'Est (BG, CZ, EE, HU, LT, LV, PL, RO, SI, SK) ainsi que des 15 pays membres (AT, BE, DE, DK, ES, FI, FR, GR, IE, IT, LU, NL, PT, SE, UK).

Pour de plus amples informations concernant la publication, n'hésitez pas à contacter A. Krüger, Eurostat A-5, e-mail: Andreas.Krueger@cec.eu.int, ou Stephan Krische, Icon-Institut, e-mail: Stephan.Krische@icon-institute.de.

Eurostat est l'Office statistique des Communautés européennes. Il a pour tâche de fournir à l'Union européenne des statistiques au niveau européen, qui permettent des comparaisons entre pays et régions. Eurostat consolide et harmonise les données collectées par les États membres.

Pour assurer que la masse de données disponibles soit largement accessible et pour aider chaque utilisateur à faire bon usage de toute cette information, Eurostat a mis en place un programme de publications et de services.

Ce programme fait une distinction claire entre les publications «grand public» et celles destinées aux spécialistes. Des collections particulières ont été élaborées pour ces différents groupes d'utilisateurs. «Communiqués de presse», «Statistiques en bref», «Panorama de l'Union européenne», «Indicateurs clés» et «Catalogues» sont des publications «grand public». Elles donnent des informations essentielles immédiates au moyen d'analyses, de tableaux, de graphiques et de cartes.

Les collections «Méthodes et nomenclatures», «Tableaux détaillés» et «Études et recherche» répondent aux besoins des spécialistes disposés à consacrer davantage de temps pour analyser et exploiter des informations et des tableaux très détaillés.

Tous les produits d'Eurostat sont diffusés par le réseau de Data Shops ou les agents de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes. Des Data Shops existent dans douze des quinze États membres ainsi qu'aux États-Unis, en Norvège et en Suisse. Ils offrent un large éventail de prestations allant de simples interrogations de bases de données à des recherches personnalisées. Les informations sont fournies sur papier et/ou par courrier électronique, sur disquette ou sur CD-ROM.

Dans le cadre du nouveau programme, Eurostat a développé son site Internet. Celui-ci comprend toute une série d'informations en ligne sur les produits et les services d'Eurostat, ses bulletins d'information, ses catalogues et ses publications en ligne ainsi que des indicateurs sur la zone euro.

Yves Franchet
Directeur général

Table des matières

Remerciements	2
Avant-propos	3
Table des matières	4
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Introduction	5
Sommaire exécutif	6
Sources d'information et méthodes	9
Tendances récentes du marché du travail	13
Marchés régionaux du travail	26
Le temps de travail	38
Séries chronologiques par pays	48
Séries chronologiques par région	58
Abréviations et notes méthodologiques	62

Carte

Régions statistiques des pays d'Europe centrale (PEC)	27
---	----

Liste des tableaux

Tendances récentes du marché du travail

Annexe: Indicateurs principaux	22
--------------------------------------	----

Marchés régionaux du travail

Annexe: Taux d'emploi par tranches d'âge, 2000 et 2001	37
--	----

Le temps de travail

Annexe: 1. Nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles selon le statut professionnel, le sexe, l'activité économique et la profession, 2001	44
2. Personnes ayant un emploi selon le statut professionnel et la part du temps partiel, 2001	47
3. Evolution récente du temps de travail dans les principaux agrégats, 1999–2001	47

Liste des graphiques

Sources d'information et méthodes

1. Classification de la population active dans l'Enquête sur les Forces de Travail dans l'Union Européenne	11
---	----

Tendances récentes du marché du travail

1. Population des pays de l'Europe Centrale, 2001	13
2. Pourcentages annuels d'évolution du PIB, 1998–2000	13
3. Pourcentages annuels d'évolution de l'emploi, 1999–2001	14

4. Pourcentages annuels d'évolution du chômage, 1999–2001	14
5. Taux d'emploi, 1999–2001	14
6. Taux de chômage, 1999–2001	16
7. Taux de chômage des jeunes, 1999–2001	16
8. Part du chômage de longue durée, 1999–2001	17
9. Taux d'activité, 1999–2001	17
10. Taux de dépendance effective, 1999–2001	18
11. Part de l'agriculture dans l'emploi total, 1999–2001	19
12. Part de l'industrie dans l'emploi total, 1999–2001 ...	20
13. Part des services dans l'emploi total, 1999–2001	21

Marchés régionaux du travail

1. Evolution de l'emploi, 2001–2000	28
2. Taux d'emploi, 2001	29
3. Taux d'emploi des femmes en pourcentage du taux d'emploi des hommes, 2001	30
4. Taux d'emploi de la tranche d'âge 15–24 ans, 2001	31
5. Taux d'emploi de la tranche d'âge 65 ans et plus, 2001	31
6. Part de l'agriculture dans l'emploi total, 2001	32
7. Proportions de non-salariés, avec et sans agriculture, 2001	33
8. Taux de chômage, 2001	34
9. Evolution des taux de chômage, 2001–2000	34
10. Part des chômeurs de longue durée, 2000 et 2001 ..	35
11. Taux de chômage des jeunes, 2001	36
12. Rapport du taux de chômage des jeunes au taux de chômage total, 2001	36

Le temps de travail

1. Nombre d'heures de travail habituelles, ensemble des personnes ayant un emploi, 2001	38
2. Nombre d'heures de travail habituelles, travailleurs non-salariés, 2001	39
3. Durées du temps plein et du temps partiel des non-salariés, 2001	40
4. Part du temps partiel chez les non-salariés, 2001	40
5. Durées du temps plein et du temps partiel des non-salariés de l'agriculture, 2001	40
6. Nombre d'heures de travail habituelles, salariés à temps plein, 2001	41
7. Part du temps partiel pour l'ensemble des personnes ayant un emploi et les salariés, 2001	42
8. Part du temps partiel pour l'ensemble des personnes ayant un emploi selon le sexe, 2001	42
9. Nombre d'heures de travail habituelles, salariés à temps partiel, 2001	42
10. Part du temps partiel pour l'ensemble des personnes ayant un emploi, avec et sans agriculture, 2001	43

Introduction

Cette publication est la suite d'une série initialement lancée par Eurostat sous le titre «Revue sur l'emploi et le marché du travail dans les pays d'Europe Centrale» sur une base semestrielle. Après une réforme générale de la structure et du contenu intervenue l'année dernière, le nouveau format de base est conservé en 2002, mais il y a également quelques changements en ce qui concerne l'étendue de la publication, son approche et les auteurs.

Tout comme en 2001, trois numéros seront publiés par an, chacun contenant une section analytique consacrée aux «Tendances récentes du marché du travail», aux «Marchés régionaux du travail» ainsi qu'un «Thème spécial», qui traitent des différents aspects de l'emploi et du marché du travail dans chaque numéro, avec des annexes séparées présentant les données. Les principaux résultats de ces sections sont récapitulés dans un «Sommaire exécutif», et il est possible de trouver des données supplémentaires dans les «Séries chronologiques par pays» et les «Séries chronologiques par régions» situées à la fin de la publication.

Les données présentées ici proviennent essentiellement des enquêtes nationales sur les forces de travail (EFT). La section sur les «Sources de données et méthodes» incluse dans chaque numéro de cette publication décrit la nature des enquêtes sur les forces de travail, les normes, les concepts de base et les définitions établis au niveau européen pour ces enquêtes, ainsi que leur mise en œuvre au niveau national, ainsi que certains changements introduits dans les EFT de 2001 concernant la détermination du statut professionnel. L'utilisation des données des EFT fait que les analyses sont basées sur une source normalisée fournissant un ensemble de statistiques cohérentes et comparables. La période de référence est normalement le deuxième trimestre de chaque année, car c'est une pratique statistique courante d'utiliser ce trimestre pour les rapports annuels, et les résultats des EFT sont disponibles pour celui-ci, même de la part de pays n'ayant qu'une ou deux enquêtes par an. Les analyses et les données présentées dans ce numéro utilisent principalement les résultats des EFT nationales de 2001. Cependant, en raison du fait que les données des précédentes années ne sont pas disponibles actuellement pour tous les pays concernés et qu'il n'est pas possible rétroactivement de prendre en compte les récents changements des structures administratives, l'analyse des développements nationaux ne remonte qu'à 1999 et les analyses régionales à 2000 seulement.

Etant donné que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine ont été incorporées dans un programme séparé, cette publication ne comprend à présent que les dix pays candidats, la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, ensemble auquel on se réfère ici comme constituant les pays d'Europe centrale (PEC). Alors que la pratique adoptée d'étudier les divers aspects des tendances de l'emploi et du

marché du travail selon les pays et les régions plutôt que de présenter des rapports nationaux séparés a été maintenue, une nouvelle dimension est ajoutée aux sections analytiques en comparant les PEC et l'UE, quand cela est approprié. Cette année également, deux nouveaux auteurs ont rejoint l'équipe principale, prenant en charge la responsabilité des sections analytiques générales «Tendances récentes du marché du travail» et «Marchés régionaux du travail», et l'on espère qu'ils sauront introduire des points de vue différents dans leurs analyses.

Dans le numéro 1/2001, les analyses nationales et régionales donnaient une vue d'ensemble et le thème spécial était «Le chômage des jeunes». Dans le numéro 2/2001, les deux sections sur les «Tendances récentes du marché du travail» et les «Marchés régionaux du travail» étaient concentrées sur les personnes ayant un emploi et les chômeurs selon leur activité économique actuelle ou précédente, et le thème spécial était «Le chômage longue durée». Dans le numéro 3/2001, la section sur les «Tendances récentes du marché du travail» analysait le développement de l'emploi et du chômage dans les PEC trimestre par trimestre pour les années 1999 et 2000, tandis que à la fois la section sur les «Marchés régionaux du travail» et le thème spécial étudiaient les niveaux d'éducation et la structure professionnelle de la population active. Dans le présent numéro 1/2002, les deux sections sur les «Tendances récentes du marché du travail» et les «Marchés régionaux du travail» donnent une fois encore une vue d'ensemble sur les principaux développements de l'emploi et du chômage dans les PEC et leurs régions, et le thème spécial traite du «Temps de travail».

A l'exception de l'ajout de données pour l'année 2001, les séries chronologiques par pays et par régions présentées à la fin de cette publication et contenant les indicateurs et les distributions des principales variables concernant les évolutions macroéconomiques, démographiques, de l'emploi et du chômage, sont restées fondamentalement inchangées. Des comparaisons avec des chiffres publiés précédemment peuvent cependant laisser apparaître certaines incohérences ou écarts, étant donné que certains pays ont depuis révisé les résultats de leur EFT, que les parts ou les répartitions sont calculées en incluant ou en excluant les non-réponses ou que les limites d'âge des groupes de référence respectifs ont été changés. Les détails concernant ces points et d'autres sont décrits dans la section «Abréviations et notes méthodologiques», qui fournit également une liste à jour des abréviations utilisées dans ce numéro pour les pays, les institutions et les programmes, les concepts et les classifications.

Nous espérons ainsi, que cette publication continuera à fournir de manière cohérente et complète aux décideurs, chercheurs, responsables d'entreprises, de groupes d'intérêt, ainsi qu'au grand public, des informations précieuses sur les tendances les plus récentes de l'emploi et du marché du travail dans les PEC, enrichies par les comparaisons effectuées avec les évolutions parallèles observées dans l'UE.

Sommaire exécutif

«L'emploi et le marché du travail dans les pays d'Europe Centrale» couvre les tendances significatives observées dans les 10 PEC (BG, CZ, EE, HU, LT, LV, PL, RO, SI, SK). Plutôt que de présenter des rapports nationaux séparés, cette publication adopte une approche comparative, étudiant les différents aspects de l'emploi et du chômage selon les pays et les régions. La nouveauté des trois numéros de cette année réside dans le fait que les analyses de la situation et des évolutions dans les PEC seront complétées par des comparaisons avec l'UE chaque fois que cela sera utile.

Les informations utilisées sont essentiellement basées sur les EFT nationales des PEC et des états membres de l'UE. Une brève description de la nature des enquêtes sur les forces de travail, des normes, des concepts de base et des définitions établies au niveau européen pour ces enquêtes, ainsi que de leur mise en œuvre par les PEC, sont inclus dans chaque numéro, de même qu'une annexe avec des tableaux statistiques présentant les séries chronologiques par pays et par régions à partir des années 1999 et 2000 respectivement, qui restent fondamentalement les mêmes pour une année donnée sauf pour les mises à jour fournissant des données récemment disponibles.

L'essentiel de cette publication est constitué par les trois sections analytiques sur les «Tendances récentes du marché du travail», les «Marchés régionaux du travail» et le «Thème spécial». Tout comme en 2001, les analyses nationales et régionales du premier numéro de cette année donnent une vue d'ensemble, maintenant basée sur les informations des EFT nationales du second trimestre de 2001, alors que le thème spécial est lui consacré au «Temps de travail». Les principaux résultats de ces trois sections sont résumés ci-dessous.

Tendances récentes du marché du travail

Les principaux indicateurs utilisés pour observer l'évolution des marchés nationaux du travail des PEC sont les taux d'emploi, de chômage, d'activité et de dépendance effective, complétés par la part de l'agriculture, de l'industrie et des services – chacun d'entre eux devant être à leur tour analysés à la lumière des structures et des caractéristiques démographiques sous-jacentes ainsi que de la situation économique générale.

La différence la plus importante entre les PEC est basée sur leur population allant de 37,9 millions d'habitants en Pologne et 22,3 millions en Roumanie, à environ 2 millions ou moins pour la Lettonie, la Slovénie et l'Estonie, représentant des parts individuelles comprises entre 1 et 2% de la population totale des PEC. Par conséquent, toute moyenne est dominée par les chiffres respectifs des pays les plus grands.

De 1998 à 2000, la croissance du PIB des PEC a été généralement positive, après une mauvaise année en 1999, demeurant depuis en général au-dessus de 2%, et

dépassant dans certains cas les 6%. La tendance de l'emploi a été, au contraire, généralement négative, seules la Slovénie et la Hongrie ayant connu une augmentation durant les deux ou trois dernières années, et même des pays avec des taux de croissance de plus de 4% ayant montré de fortes baisses. Bien que la tendance moyenne reste négative en 2001, il y a un signe d'amélioration étant donné que l'évolution est positive pour la moitié des PEC (la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Slovénie et la Slovaquie). Similairement, la tendance du chômage était à l'augmentation en 2000, seules la Hongrie et la Slovénie montrant une faible diminution et cinq autres pays une forte croissance. Mais la situation s'est améliorée en 2001 avec une diminution dans six PEC (la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Roumanie et la Slovénie) – bien que le chômage ait continué à augmenter dans les PEC en général en raison de fortes augmentations en Bulgarie et en Pologne.

La République tchèque, la Slovénie et la Roumanie ont le taux d'emploi le plus élevé des PEC (jusqu'à 65%), bien qu'en Roumanie cela soit principalement dû aux nombreux cas d'agriculture de subsistance à la limite entre l'activité économique et non-économique. Le taux d'emploi le plus faible est enregistré en Bulgarie (juste au-dessus de 50%). De 1999 à 2001, le taux d'emploi moyen des PEC a montré une tendance à la baisse, élargissant l'écart avec l'UE. Le déclin a été particulièrement prononcé en Lituanie et en Pologne.

La République tchèque, la Slovénie et la Roumanie ont également des taux de chômage relativement faibles entre 6 et 8%, mais ces pays sont égalés voire surpassés par la Hongrie avec un taux de chômage en dessous de 6%. Dans tous les autres PEC le taux de chômage se situe entre 12,4% en Estonie et 19,9% en Bulgarie. De 1999 à 2001, le taux de chômage moyen pour les PEC a montré une forte tendance à la hausse, élargissant l'écart avec l'UE. L'augmentation du chômage a été particulièrement significatif en Bulgarie, en Lituanie, en Pologne et en Slovaquie.

Le chômage est plus élevé pour les jeunes, particulièrement en Pologne, en Bulgarie et en Slovaquie où près de quatre jeunes actifs sur dix sont chômeurs, et atteint encore entre 20 et 30% dans les états baltes. De manière non surprenante, le chômage des jeunes a augmenté dans la plupart des pays qui ont également connu une forte augmentation du chômage général. Pour les PEC en général, la part de chômage longue durée est en moyenne légèrement supérieure à 50%, elle dépasse même les 60% en Bulgarie et en Slovénie. En ce qui concerne à la fois le chômage des jeunes et le chômage longue durée, l'écart entre les PEC en général et l'UE s'est élargi de 1999 à 2001.

La plupart des PEC ont des taux d'activité entre 65 et 70%, et seules la Bulgarie et la Hongrie montrent des valeurs particulièrement faibles autour de 60%. La moyenne des

PEC n'est pas loin en dessous du niveau de l'UE et est restée à peu près stable au cours des dernières années. Le taux de dépendance effective montre non seulement qu'il y a en moyenne près de 100 personnes n'ayant pas d'emploi âgées de 15 ans et plus pour 100 personnes ayant un emploi, mais il s'étend également sur une large fourchette allant de 69,3 en Roumanie à 144,5 en Bulgarie. Influencée par les facteurs démographiques et structurels à long terme ainsi que par les paramètres économiques à court terme de chaque pays, la moyenne des PEC ne montre pas de forte tendance à la hausse, et son niveau est comparable à celui de l'UE.

Alors que tous les PEC ont une part de l'emploi dans l'agriculture supérieure à la moyenne de l'UE, celle-ci varie considérablement. D'environ 45% en Roumanie, elle se situe entre 15 et 19% en Pologne, Lituanie et Lettonie, entre 7 et 10% en Estonie, Slovaquie et Bulgarie, jusqu'à 5 et 6% en République tchèque, en Hongrie et en Slovaquie. Les seuls PEC montrant une nette tendance à la baisse de la part de l'emploi dans l'agriculture de 1999 à 2001 sont la Lituanie et la Bulgarie. La part de l'emploi dans l'industrie parmi les PEC varie moins que celle de l'agriculture, mais la moyenne des PEC reste supérieure à celle de l'UE, allant de 25,3% en Lettonie à 40,5% en République tchèque, avec peu de changements de 1999 à 2001. A l'exception de la Roumanie, la part de l'emploi du secteur des services ne diffère pas beaucoup selon les pays, allant de 50,1% en Pologne à 59,4% en Hongrie, ce qui est bien inférieur à la moyenne de l'UE, et il n'y a pas eu de croissance apparente de la part de ce secteur dans les PEC de 1999 à 2001.

Marchés régionaux du travail

Depuis 1990, les régions des pays candidats de l'Europe centrale sont soumises à un intensif processus de restructuration. Puisque les PEC, avec leur accession à l'UE, vont également être liés aux objectifs fondamentaux de la politique régionale européenne, il est utile d'observer la situation et les évolutions des marchés du travail dans leurs différences régionales.

Bien que la croissance économique des PEC ait été généralement positive au cours des dernières années, en Bulgarie, seule la région Nord-Est a profité de la situation économique favorable. En République tchèque, l'emploi a augmenté dans toutes les régions à l'exception de la région Sud-Est et d'Ostravsko. En Hongrie, c'est la région de Közép-Dunántul à l'ouest de la capitale et la région d'Eszag-Alföld dans les plaines de l'est qui montrent un résultat plutôt positif comparé à la moyenne du pays. L'image de la Pologne n'est pas très uniforme: il y a des régions ayant des développements positifs et négatifs à l'est comme à l'ouest, dans les zones rurales comme dans celles d'industrialisation ancienne.

Les taux d'emploi de la République tchèque vont de 72% à Prague à 58% à Ostravsko; en Bulgarie de presque 56% dans la région Sud-Ouest à 42% dans la région Nord-Ouest

limitrophe. Des différences de même importance se retrouvent en Roumanie avec plus de 70% dans la région Sud-Ouest, et, au contraire, seulement 55% dans la région de la capitale Bucarest; en Slovaquie avec une disparité de presque 18 points de pourcentage entre la capitale Bratislava et la région la plus à l'est, et même en Hongrie où le taux d'emploi généralement faible atteint 63% dans la région de l'ouest contre 49% dans la région de l'Est.

Les femmes sont nettement moins engagées dans l'emploi que les hommes, mais le taux d'emploi féminin des PEC est en général nettement plus élevé que dans l'UE. Pour les femmes et pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, plus le taux d'emploi général d'une région est élevé, plus leur participation relative à l'emploi est élevée. Au contraire, plus la part des personnes travaillant dans l'agriculture est importante, plus l'emploi des personnes âgées de plus de 65 ans est élevé- bien que cela soit très souvent dû à la nécessité sociale de travailler. Mais parfois, l'emploi des personnes âgées se situe aussi nettement au-dessus de la moyenne dans les régions des capitales, particulièrement en République tchèque et en Slovaquie.

A l'exception de la République tchèque, de l'Estonie, de la Hongrie et de la Slovaquie, une part considérablement plus importante de personnes sont employées dans l'agriculture qu'en UE, en particulier dans les régions Nord-Est, Sud et Sud-Ouest de la Roumanie avec des parts entre 50 et 60%, mais également dans les voïvodies polonaises de Lubelskie, Podkarpackie, Podlaskie et Swietokrzyskie avec des parts entre 30 et 40%. Les mêmes régions ont également les taux d'emploi de travailleurs non-salariés les plus élevés, en partie au-dessus de 30%. Sans les travailleurs non-salariés de l'agriculture, ces taux se situent généralement en dessous de la moyenne de l'UE, qui est seulement atteinte ou dépassée dans presque toutes les régions de la République tchèque, dans quatre voïvodies en Pologne et dans la région de la capitale en Hongrie.

En ce qui concerne le chômage, les régions des capitales de certains pays montrent les taux de chômage les plus faibles, en particulier en République tchèque, en Hongrie et en Slovaquie, mais également en Bulgarie et en Pologne. En Roumanie, au contraire, la région de la capitale montre un taux de chômage très élevé en comparaison avec les autres régions. Les régions des capitales (à l'exception de Sofia et de Bucarest) assument également une position relativement favorable dans la comparaison des évolutions annuelles des taux de chômage entre les différentes régions des PEC et à l'intérieur de leurs pays respectifs. Cela s'applique surtout à Budapest, Varsovie et Bratislava, tandis qu'à Prague le taux de chômage baisse seulement un peu en raison d'une valeur déjà plutôt faible l'année précédente.

Tout comme dans les pays de l'UE, la durée croissante du chômage est également un des problèmes majeurs du marché du travail des PEC. Ainsi, la part de chômage de longue durée s'étend de 32% dans la région Ouest-Centre en Hongrie à 76% dans la région Nord-Ouest en Bulgarie.

De plus, de nombreuses régions enregistrent une augmentation de la durée du chômage entre 2000 et 2001, mais seulement très peu une diminution.

Dans de nombreux PEC, le taux de chômage des jeunes se situe loin au-dessus de la moyenne de l'UE (14,5%). Les valeurs les plus élevées avec des taux de 50% sont atteintes dans les régions bulgares Nord-Ouest et Sud-Est, dans les voïvodies polonaises de Lubuskie, Swietokrzyskie et Warminsko-Mazurskie ainsi que dans les régions slovaques de l'est. En République tchèque et en Hongrie, au contraire, le niveau du chômage des jeunes est comparativement faible presque partout, spécialement dans les régions des capitales, et cela s'applique également à la capitale slovaque Bratislava. Cependant, la situation des jeunes tend généralement à être défavorable par rapport au chômage général – même dans les régions des capitales.

Le temps de travail

Cette section donne une vue d'ensemble du temps de travail hebdomadaire dans les 10 PEC, défini comme le nombre d'heures de travail habituelles des personnes dans leur emploi principal, et présente cette information dans les principales répartitions par sexe, par activité économique, par profession, par temps plein/temps partiel et par statut professionnel.

En 2001, la durée hebdomadaire moyenne du temps de travail de toutes les personnes ayant un emploi dans les PEC considérés comme un tout (41,0) était plus longue qu'en UE (37,7). La grande majorité des heures de travail hebdomadaires sont entre 39 et 43 heures. Dans les PEC les hommes travaillent toujours plus que les femmes, et à l'exception de deux cas (les hommes en Lituanie et en Roumanie) toutes les durées dans les PEC sont plus élevées que les moyennes de l'UE. La différence entre les sexes est de 3,2 heures pour les PEC considérés comme un tout, tandis qu'elle est de plus du double en UE, 7,1 heures. La valeur la plus élevée dans la répartition par sexe se retrouve en Lettonie avec 44 heures pour les hommes, la plus faible est en Lituanie avec 37,1 pour les femmes.

Les travailleurs non-salariés ont le nombre d'heures habituelles le plus important, mais la moyenne générale des PEC (44,6) est inférieure à celle de l'UE (46,2). Comme les hommes travaillent plus longtemps en UE que dans les PEC, et les femmes moins longtemps en UE que dans les PEC, les durées par sexe sont plus proches dans les PEC qu'entre les pays de l'UE. Tandis qu'au niveau général toutes les durées des PEC sont de moins de 50 heures, plusieurs d'entre elles dans les croisements plus détaillés sont supérieures à 50 et

certaines des chiffres fiables vont même au-delà de 55 et près de la moitié des valeurs des répartitions selon la NACE et la CIP pour les différents PEC sont plus importantes que la moyenne de l'UE.

La part des salariés parmi toutes les personnes ayant un emploi dans les PEC varie d'un pays à l'autre selon le nombre de travailleurs non-salariés et de travailleurs familiaux, atteignant entre 80 et plus de 90% à l'exception de la Pologne et de la Roumanie – et la plupart d'entre eux exercent des emplois à temps plein. Hormis la Lituanie, la moyenne du temps de travail des salariés à temps plein dans les PEC est supérieure à celle de l'UE, tant en général que dans la répartition par sexe. Les valeurs pour les femmes se situent respectivement de 38,5 à 42,9 en Lituanie et en Lettonie, et pour les hommes de 40,5 à 44,2 dans les même pays. Les salariés à temps plein présentent l'image la plus uniforme par rapport à leur temps de travail dans les répartitions par sexe, par activité économique et par professions.

L'emploi à temps partiel n'est pas aussi répandu dans les PEC que dans l'UE, représentant 9,8% des personnes ayant un emploi, mais seulement 4,7% des salariés, comparés respectivement à 17,8% et 18,6% dans l'UE. Cependant, l'importance de l'emploi à temps partiel varie considérablement entre les pays, de 2,4% en Slovaquie à 16,8% en Roumanie pour toutes les personnes ayant un emploi, mais de seulement 1,2% en Roumanie à 7,4% en Lituanie pour les salariés. L'emploi à temps partiel est plus fréquent chez les femmes mais les différences entre les sexes sont plus faibles que dans l'UE, où le temps partiel est typiquement féminin.

L'évolution récente du temps de travail de 1999 à 2001 peut être la mieux décrite comme étant caractérisée par une stabilité relative, avec la plupart des changements dans les durées moyennes ajoutant moins d'une heure (ou même une demi-heure) et avec seulement environ un tiers des cas plus important que cela. Seule la République tchèque montre une tendance générale en baisse dans le temps de travail pour toutes les personnes ayant un emploi, pour les travailleurs non-salariés, et pour les salariés à temps plein et à temps partiel. Des diminutions sont également enregistrées pour toutes les personnes ayant un emploi, pour les travailleurs non-salariés et pour les salariés à temps partiel dans certains autres pays; de nettes augmentations se retrouvent seulement en Bulgarie (travailleurs non-salariés) et en Slovénie (salariés à temps partiel), tandis que le groupe des salariés à temps plein montre une stabilité plus importante.

Sources d'information et méthodes

La principale source d'informations statistiques présentées dans cette publication sont les enquêtes nationales sur les forces du travail des PEC. Les chiffres supplémentaires concernant la croissance du PIB dans ces pays ont été fournis par Eurostat. Les circonstances particulières affectant les sources d'informations ou les méthodes dans chaque pays ont été notées dans le texte ou dans la section «Abréviations et notes méthodologiques». La présentation effectuée dans les paragraphes suivants se propose seulement de décrire certains des aspects les plus importants des enquêtes nationales sur les forces du travail.

La nature des enquêtes sur les forces du travail

Une enquête sur les forces du travail implique de façon typique la réalisation d'interviews individuels auprès d'un échantillon de ménages afin d'obtenir périodiquement des informations pertinentes pour une semaine de référence donnée. Cette approche comporte certains avantages comparée à d'autres sources d'informations.

Ainsi, les statistiques issues des registres administratifs ou des fichiers d'assurances sociales sont des produits dérivés de processus administratifs qui peuvent largement différer dans la définition et la couverture de l'emploi et du chômage en fonction des dispositions légales et organisationnelles des systèmes respectifs. Les enquêtes auprès des établissements sont limitées aux personnes et aux activités de chaque secteur et ne fournissent aucune information sur les personnes ne travaillant pas. Enfin, un recensement avec sa couverture complète des paramètres statistiques de base requière des ressources qui ne peuvent être mobilisées qu'à de plus grands intervalles.

Les EFT nationales sont, au contraire, conçues dans le but particulier de rassembler des informations sur l'emploi et le chômage couvrant l'ensemble de l'économie et à de faibles coûts. De par leur flexibilité intrinsèque, elles peuvent également être plus facilement harmonisées en termes de contenu, concepts, définitions, traitement des informations et analyses afin d'assurer une comparabilité en accord avec les normes internationales reconnues.

Cependant, le fait que les EFT sont basées sur un échantillon est également leur principale limite. En général, la fiabilité des résultats dérivés d'un échantillon diminue avec sa taille, la fréquence de la caractéristique mesurée et la régularité avec laquelle elle est répartie au sein de la population. Ainsi, il y a des limites à l'utilisation des EFT pour l'observation de phénomènes relativement rares, à des niveaux de désagrégation régionale ou sectorielle détaillée, et pour la surveillance de tendances sur de courts intervalles de temps ou ne comportant que des mouvements mineurs.

Les enquêtes sur les forces du travail dans les PEC

C'est seulement pendant le processus de transition d'une économie planifiée à une économie de marché au cours de

la dernière décade que les EFT ont été introduites dans les PEC. Depuis lors, cependant, les EFT sont devenues l'instrument principal d'évaluation des caractéristiques et des évolutions des marchés nationaux du travail de ces pays. A l'exception de la Lettonie et de la Lituanie, qui suivent toujours un calendrier semestriel, maintenant tous les PEC effectuent leur EFT sur une base mensuelle ou trimestrielle continue.

A présent, la plupart des PEC passent par un processus d'adaptation de leurs EFT nationales aux normes européennes actuelles. Quelques pays ont déjà procédé à des changements de méthodes et de contenu dans leurs séries d'EFT de 2001, mais la plupart d'entre eux ne seront capables d'introduire les nouvelles normes que dans leurs EFT de 2002.

Les normes européennes concernant les EFT

La CE avait déjà tenté de mettre en place une EFT dans ses pays membres en 1960, mais ce n'est pas avant 1983 qu'une EFT harmonisée fut instaurée. Les règlements s'appliquant à la période couverte dans cette publication sont le règlement du Conseil (CE) No. 577/98 et les règlements de la Commission (CE) No. 1571/98 (jusqu'à l'année 2000), No. 1575/2000 et No. 1897/2000 (à partir de 2001).

Les aspects techniques de ces règlements sont déterminés par Eurostat en coopération avec les représentants des INS (y compris les PEC) lors des réunions du Groupe de Travail sur les Statistiques de l'Emploi. Les principales normes européennes concernant les EFT fixées à l'issue de ce processus s'appliquent:

- au type, à la fréquence et à la période de référence de l'enquête (les enquêtes continues fournissant des résultats trimestriels et annuels, avec comme semaine de référence celle précédant l'entretien),
- aux unités et au champ de l'enquête, à la méthode d'observation (personnes vivant dans un ménage privé/collectif, interviews),
- à l'échantillon (erreur d'échantillonnage relative, rotation, pondération),
- aux caractéristiques de l'enquête (liste de questions et de réponses possibles, définitions et classifications),
- à la transmission des informations à Eurostat (fichiers de données individuelles sous 12 semaines pour les enquêtes continues et sous 9 mois pour une enquête annuelle réalisée au printemps).

Les principales définitions et classifications utilisées dans les EFT européennes reprennent les conventions internationales ou européennes et comprennent:

- l'emploi et le chômage (BIT, 13^{ème} CIST),
- la classification internationale du statut dans l'emploi, CISE (BIT, 15^{ème} CIST),
- la classification internationale des professions, CITP-88 (BIT)

- la classification statistique des activités économiques, NACE Rev. 1 (adaptation européenne de CITI Rev. 3, UN),
- la classification internationale type de l'éducation, ISCED 1997 (UNESCO),
- la classification régionale, NUTS 2 (EU).

La mise en œuvre de ces normes est en grande partie de la responsabilité des INS. Ils conçoivent leur propre échantillon et questionnaire national, réalisent les interviews, calculent les facteurs de pondération, et convertissent les données au format de fichier prescrit pour la transmission à Eurostat. Eurostat, à son tour, contrôle et traite les informations des états membres de l'UE, des PEC et des autres pays avec qui il existe une coopération, et rend enfin les résultats disponibles pour la diffusion.

Concepts de base et définitions

Tandis que l'EFT est supposée couvrir la population résidente entière d'un pays, les résultats sont uniquement rassemblés pour les personnes vivant dans les ménages privés (à l'exception des personnes accomplissant leur service militaire ou civil interrogées dans ces ménages), car certains pays ne couvrent pas les ménages collectifs.

La distinction principale dans toute EFT est la classification des personnes âgées de 15 ans ou plus par leur statut au regard de l'emploi:

Les **personnes ayant un emploi** sont celles qui, durant la semaine de référence:

- ont effectué un travail pour un salaire ou un profit, ou
- n'ont pas travaillé mais avaient un travail dont elles ont été temporairement absentes.

Les travailleurs familiaux sont inclus.

Les **chômeurs** sont les personnes qui:

- n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence, et
- étaient activement à la recherche d'un emploi durant les 4 semaines précédentes, et
- étaient disponibles pour commencer à travailler dans les 2 semaines suivantes.

Les personnes ayant déjà trouvé un emploi commençant plus tard sont également classées comme chômeurs.

Les **inactifs** sont toutes les personnes que l'on ne peut classer ni comme ayant un emploi ni comme chômeurs.

Le graphique 1 montre un organigramme classant la population selon ces définitions comme prescrit jusqu'à l'année 2000. Dans ce contexte, les personnes temporairement absentes de leur travail présentent certaines difficultés. Le critère accepté pour leur classification en tant que personnes ayant un emploi est à le maintien d'un lien formel avec leur emploi, qui est à son tour défini par:

- la non interruption du salaire
- l'assurance du retour au travail, ou
- la durée écoulée de l'absence

Pour les EFT de 2001, la définition du statut au regard de l'emploi a été précisée sur un certain nombre de points:

- Les personnes ayant travaillé sur leur petite exploitation agricole, mais qui ne produisent que pour leur propre consommation, ne doivent être considérées comme des personnes ayant un emploi que si cette production est incluse dans les comptes nationaux.
- Les conscrits ayant effectué un travail pour un salaire ou un profit durant la semaine de référence ne doivent pas être considérés comme des personnes ayant un emploi.
- Les personnes en congé maternité doivent toujours être considérées comme des personnes ayant un emploi.
- Les autres personnes qui n'ont pas travaillé pendant la semaine de référence (travailleurs saisonniers pendant la basse saison, personnes en congé parental, travailleurs familiaux non rémunérés, personnes mises à pied pour raisons économiques et personnes en absence longue durée à l'exception de la maladie) doivent être considérés comme ayant un emploi seulement si elles ont l'assurance de reprendre leur emploi dans une période de 3 mois ou si elles continuent à percevoir 50% ou plus de leur salaire.
- Les personnes qui n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence mais qui avaient déjà trouvé un emploi commençant plus tard doivent être considérées comme des chômeurs seulement si la date de commencement de cet emploi est comprise dans un délai maximum de 3 mois; sinon elles devront être considérées comme inactives.

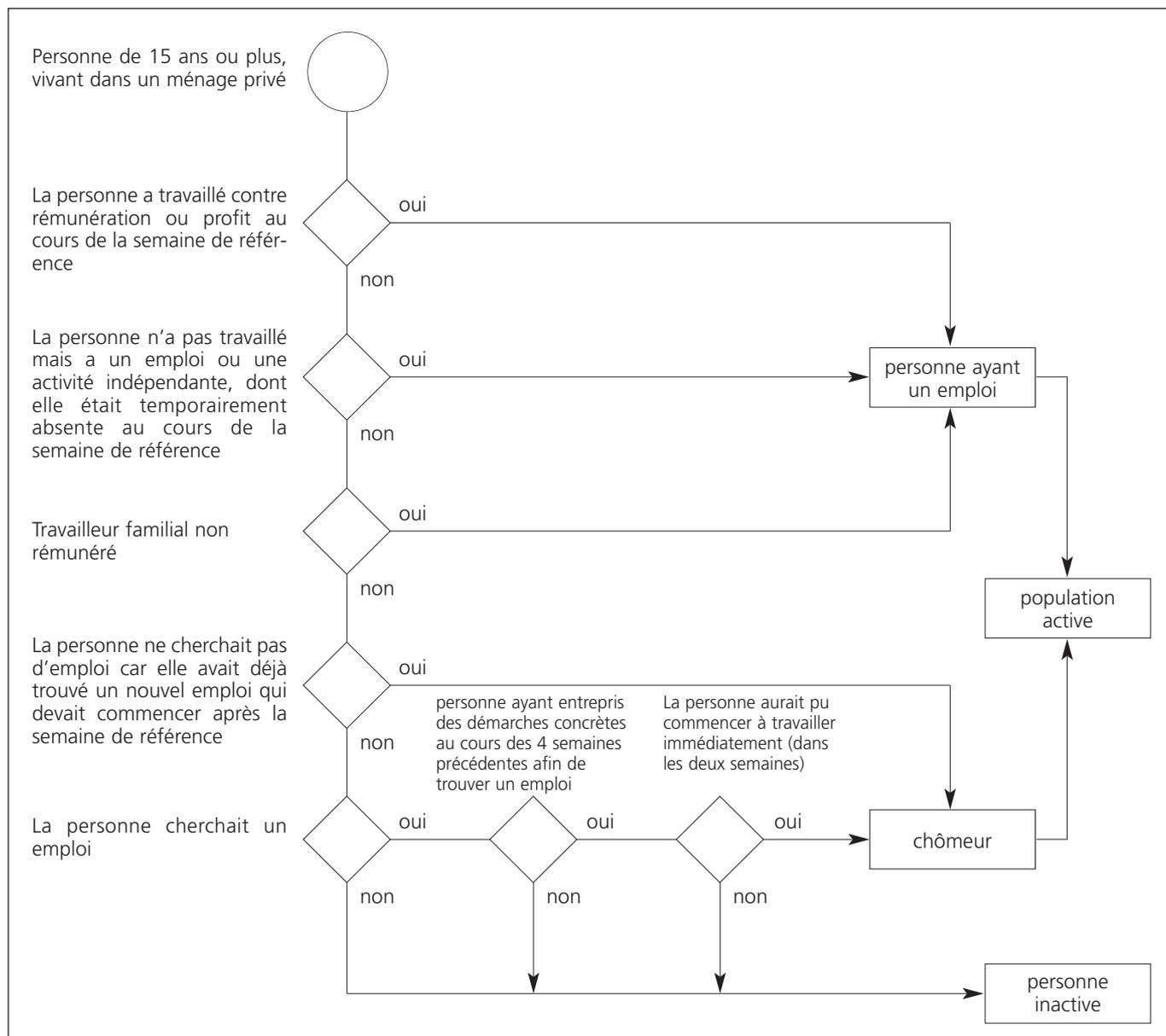
Un autre problème concerne le classement des chômeurs dans les EFT par opposition à l'enregistrement auprès des bureaux publics de l'emploi. En raison des différences de critères utilisés, les chiffres respectifs pour un pays donné peuvent être considérablement différents, et alors que la définition appliquée à toutes les EFT des PEC est la même, les chiffres du chômage enregistré sont rarement comparables entre pays en raison des réglementations nationales différentes. Les chiffres du chômage enregistré sont donc exclus de cette publication.

Sur la base de l'âge et du statut au regard de l'emploi, un certain nombre de groupes et de taux sont calculés:

- **Population en âge de travailler:** 15–64
- **Taux de dépendance des jeunes:** moins de 15/15–64
- **Taux de dépendance des personnes âgées:** 65+/15–64
- **Taux de dépendance effective:** personnes de + de 15 ans ne travaillant pas/personnes ayant un emploi
- **Population active:** personnes ayant un emploi + chômeurs
- **Taux d'activité:** population active 15–64/population en âge de travailler
- **Taux d'emploi:** personnes ayant un emploi 15–64/population en âge de travailler
- **Taux de chômage:** chômeurs/population active

De plus, il y a un certain nombre de concepts relatifs à des conditions particulières d'emploi, de chômage ou d'inactivité.

La permanence d'un emploi ne concerne que les salariés. Les postes intérimaires, les CDD ou les emplois à terme fixe

Graphique 1: *Classification de la population active dans l'Enquête sur les Forces du Travail dans l'Union Européenne*

sont caractérisés par l'accord intervenu entre l'employeur et le salarié sur les conditions objectives déterminant la fin de l'emploi, comme par exemple une date spécifique, l'achèvement d'une tâche ou le retour d'un autre salarié temporairement remplacé. Cela s'applique en particulier aux:

- personnes ayant un emploi saisonnier
- personnes engagées par une agence de placement ou une bourse du travail et louées à un tiers pour accomplir une tâche spécifique (sauf s'il y a CDI écrit de l'agence de placement ou de la bourse du travail),
- personnes avec des contrats de formation spécifiques.

S'il n'y a aucun critère objectif fixant la fin d'un emploi ou d'un contrat de travail, celui-ci est considéré comme permanent ou à durée indéterminée.

La distinction entre un emploi à temps plein et un emploi à temps partiel est basée sur la déclaration subjective du répondant. Une définition plus précise et plus objective n'est pas possible car les heures de travail diffèrent d'un pays à l'autre et d'une branche d'activité à une autre.

Le travail à temps partiel est supposé être **involontaire** lorsque les personnes déclarent qu'elles travaillent à temps partiel parce qu'elles n'ont pas pu trouver un emploi à temps plein.

Dans les EFT, **le nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles** fait seulement référence au nombre d'heures habituelles *dans l'emploi principal*, y compris les heures supplémentaires payées ou non, mais en excluant le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail ou le temps de la pause déjeuner. Les apprentis et les stagiaires

doivent exclure le temps passé au lycée ou dans un centre de formation spécial. Les personnes dans l'impossibilité de fournir des chiffres pour leur temps de travail habituel peuvent le remplacer par la moyenne hebdomadaire du nombre d'heures de travail réellement effectuées au cours des quatre dernières semaines. Certaines personnes, en particulier les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux, peuvent ne pas avoir un emploi du temps régulier car leurs heures de travail varient largement d'une semaine ou d'un mois à l'autre.

La durée du chômage est définie de façon opérationnelle par la plus courte des deux périodes suivantes:

- la durée de recherche d'un emploi, ou
- la période écoulée depuis le dernier emploi.

Le chômage des jeunes fait référence aux chômeurs âgés de 15 à 24 ans.

Le chômage longue durée est défini par une durée de 1 an ou plus.

Les domaines faisant problème dans les données des EFT des PEC

Les normes, les concepts et les définitions en vigueur au niveau européen en ce qui concerne les EFT ne sont pas encore complètement mis en application dans les enquêtes nationales, et des avancées importantes dans ce domaine ne sont pas attendues avant les EFT de 2002.

Un premier domaine posant problème est **la couverture de l'enquête**. Dans certains pays, l'EFT exclut encore la population âgée de moins de 15 ans de sorte que les chiffres nécessaires aux calculs impliquant la population entière doivent provenir d'autres sources. Plusieurs pays incluent également les personnes vivant dans des ménages collectifs au travers de leur ménage privé d'origine mais ne peuvent les identifier en tant que tels à cause du manque de questions ou de catégories de réponses correspondantes. Dans certains PEC, les personnes accomplissant leur service militaire ou civil, qui devraient être omises des résultats des EFT, sont exclues de l'enquête nationale dès le début, alors que dans d'autres pays elles sont incluses mais non identifiables.

Un deuxième domaine faisant problème concerne **les questions ou les réponses manquantes**. Jusqu'à présent, les PEC ne couvraient pas toutes les questions définies au niveau européen dans leurs EFT nationales. De tels manques existent, entre autres, en ce qui concerne les personnes en cours d'éducation ou de formation, la distinction entre temps plein et temps partiel, la permanence des emplois, le nombre d'heures de travail habituelles, ou l'emploi atypique. Mais il se peut également que les réponses soient manquantes même si l'élément était inclus dans le questionnaire, car l'on n'a simplement pas posé la question à certaines personnes en raison du filtre qui leur est appliqué.

Un autre sujet de préoccupation est la classification de base des répondants selon leur **statut au regard de l'emploi**. Il existe des différences considérables de pays à pays en termes de type et de nombre de questions ainsi que de critères utilisés afin de déterminer ce statut.

Des divergences méthodologiques générales existent également en ce qui concerne le **statut professionnel** (par exemple la classification des membres des coopératives) ou les **méthodes utilisées afin de trouver du travail** (à savoir le nombre de réponses possibles).

En résumé, il doit cependant être répété qu'en dépit de toutes ces réserves les EFT des PEC fournissent l'ensemble d'informations statistiques le plus cohérent et le plus comparable pour les analyses sur l'emploi et le marché du travail – si celles-ci sont traitées correctement et avec l'attention nécessaire.

Les états membres de l'UE

Dans les trois numéros de cette publication qui paraîtront en 2002, la situation et l'évolution de l'emploi et du marché du travail dans les PEC seront également comparées aux états membres de l'UE, si approprié. Bien sûr, les informations nécessaires à ces comparaisons sont également dérivées des EFT nationales réalisées dans l'UE – et bien que la plupart de ces pays aient une plus longue pratique et expérience de ce type d'enquête, leurs résultats doivent être traités avec une attention similaire en raison d'erreurs possibles.

Tendances récentes du marché du travail

Les changements dans l'emploi et le marché du travail reflètent et renforcent les évolutions de la situation économique et sociale d'un pays. Observer ces évolutions est particulièrement important pour les pays en transition tels que la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, qui composent les pays de l'Europe Centrale (PEC). Tous ces états sont, en tant que pays candidats, dans le processus d'accès à l'Union Européenne. Pour chacun d'entre eux, la dernière décennie a été une période de transition d'une économie planifiée à une économie axée sur le marché. Ce processus, qui inclut la privatisation des terres et des entreprises, a affecté et continue d'affecter la structure des activités économiques de chaque pays et les opportunités d'emploi offertes aux individus.

Les PEC s'étendent sur des milliers de kilomètres du sud au nord de l'Europe Centrale. Ils sont tous différents les uns des autres par leur taille, leur population, leur situation géographique, leur langue, leur culture, leur niveau de développement, leurs conditions économiques et sociales, leur degré d'organisation des marchés du travail, etc. Cette section s'efforcera de mettre en évidence les conséquences de cette diversité sur la situation de l'emploi et du marché du travail dans ces pays.

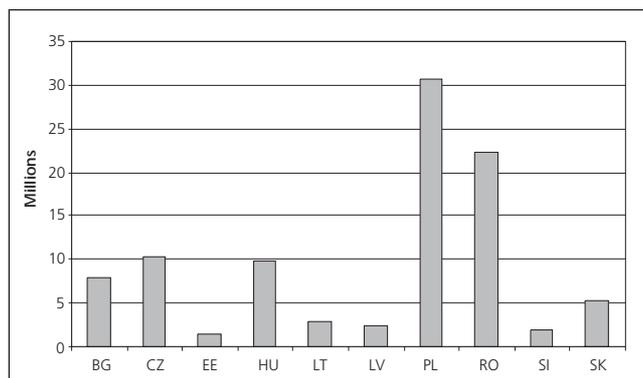
L'analyse se concentrera sur les évolutions récentes ayant affecté l'emploi et le marché du travail dans les PEC et leurs conséquences sur la structure de l'emploi, comme mis en évidence par les informations issues des enquêtes sur les forces du travail (EFT) nationales des années 1999 à 2001. L'accent ne sera pas mis sur une description de chaque pays, mais plutôt sur les comparaisons entre pays et avec la moyenne globale pour l'ensemble des PEC et pour les pays de l'Union Européenne (UE).

Les indicateurs principaux utilisés dans l'analyse seront, d'une part, le taux d'emploi, le taux de chômage, le taux d'activité et le taux de dépendance effective afin d'observer l'évolution de la situation des marchés nationaux du travail et ses conséquences sur les conditions sociales; d'autre part, l'effet des développements récents sur la structure de l'emploi sera étudié au travers de l'évolution de la part de l'agriculture, de l'industrie et des services dans l'emploi global. L'évolution de ces indicateurs devra être interprété à la lumière de la croissance économique générale et en prenant en considération les caractéristiques et les structures démographiques sous-jacentes de ces pays.

Contexte démographique

Tout d'abord, les tailles des PEC sont très différentes (Graphique 1). Avec 37,9 millions d'habitants en 2001, la Pologne est de loin le pays le plus peuplé, suivi de la Roumanie avec 22,3 millions. Ces deux pays représentent à eux seuls plus de la moitié de la population des PEC. Parmi les pays avec une population intermédiaire, la République

Graphique 1: Population des pays d'Europe centrale, 2001



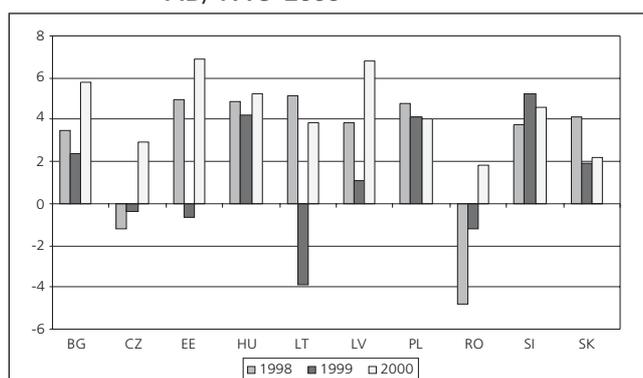
tchèque (10,2 millions), la Hongrie (9,9 millions) et la Bulgarie (7,9 millions) forment un premier groupe à l'extrémité supérieure, tandis que la Slovaquie (5,4 millions) et la Lituanie (3,7 millions) forment un second groupe à l'extrémité inférieure. Viennent ensuite les pays ayant la plus petite taille – la Lettonie (2,4 millions), la Slovénie (2,0 millions) et l'Estonie (1,4 millions) – qui représentent chacun une part comprise entre 1 et 2% seulement de la population globale des PEC.

Dans les analyses ultérieures, ces différences de taille entre PEC devront être conservées à l'esprit principalement de deux points de vue. Premièrement, toute moyenne des PEC sera dominée par les chiffres relatifs aux plus grands pays. Deuxièmement, un faible taux ou une faible différence de pourcentage dans un grand pays implique souvent un nombre absolu de personnes plus important qu'une forte différence dans un petit pays.

Evolutions générales

De 1998 à 2000, la croissance du PIB (variation en pourcentage sur la période précédente) a été généralement positive dans les PEC, avec des exceptions notables en Roumanie en 1998 (-4,8%) et en Lituanie en 1999 (-3,9%) (Graphique 2). Son rythme a nettement augmenté dans de nombreux pays tels que la Bulgarie, la République tchèque, la Lettonie et la Roumanie. Alors que 1999 a souvent été une mauvaise année, pendant le reste de la période les taux de croissance

Graphique 2: Pourcentages annuels d'évolution du PIB, 1998–2000

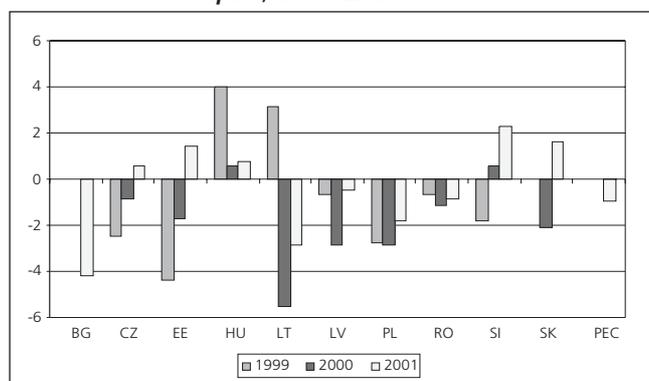


Tendances récentes du marché du travail

sont en majeure partie supérieurs à 2% et dépassent dans certains cas les 6% (Lettonie et Estonie en 2000).

Contrairement à la croissance du PIB, la tendance de l'emploi de 1999 à 2001 a été généralement négative: seule la Hongrie a connu une augmentation de l'emploi au cours des trois années (+4,0, +0,6, +0,7%), la Slovénie au cours des deux dernières années (+0,6 et +2,3%), la Lituanie (+3,2%) en 1999, la République tchèque (+0,5%), l'Estonie (+1,5%) et la Slovaquie (+1,6%) au cours de la dernière année (Graphique 3). Des pays comme la Lettonie et la Pologne, avec des taux de croissance du PIB de 4% ou plus (sauf en 1999 pour la Lettonie) montrent de fortes baisses de l'emploi. Cela semble indiquer que, tandis que la production de biens et de services tire toujours bénéfice des processus de restructuration et de rationalisation en cours, l'emploi continue à leur payer un fort tribut.

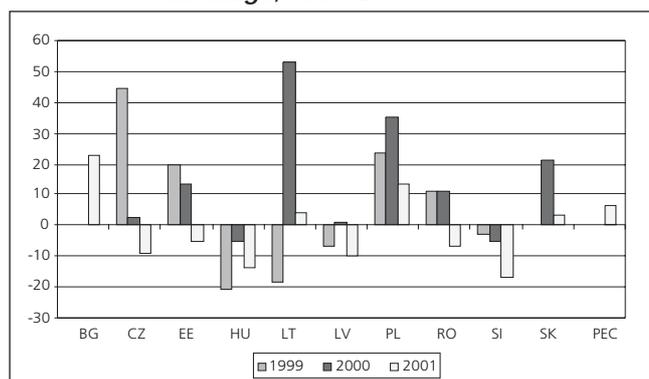
Graphique 3: *Pourcentages annuels d'évolution de l'emploi, 1999-2001*



Cependant, un signe d'amélioration peut être détecté en comparant les changements de l'emploi en 2001 avec ceux de l'année précédente. Bien que la tendance moyenne de l'emploi des PEC en général reste négative (-1,0%) en 2001, l'évolution est positive pour la moitié des PEC (la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Slovénie et la Slovaquie), alors que deux pays seulement ont connu une variation positive en 2000 (la Hongrie et la Slovénie) et en 1999 (la Hongrie et la Lituanie).

L'évolution du chômage apparaît comme le reflet négatif amplifié de l'emploi (Graphique 4). Tandis qu'entre 1998 et 1999 quatre pays incluant la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie

Graphique 4: *Pourcentage annuels d'évolution du chômage, 1999-2001*



et la Slovénie ont montré une baisse du chômage, l'année suivante a été bien moins favorable avec seulement deux pays (la Hongrie et la Slovénie) connaissant une faible diminution et cinq autres une forte hausse du chômage: la Lituanie (+53,2%), la Pologne (+35,2%), la Slovaquie (+21,5%), l'Estonie (+13,3%) et la Roumanie (+11,3%). Heureusement, l'amélioration de la situation de l'emploi entre 2000 et 2001 s'est traduite par une baisse du chômage dans six PEC (la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Roumanie et la Slovénie), tandis que deux autres seulement – la Bulgarie (+23,0%) et la Pologne (+13,4%) – montraient encore une forte hausse. La tendance moyenne du chômage dans les PEC en général reste en hausse (+6,2%) en raison du poids démographique de ces deux derniers pays.

La diversité des marchés nationaux du travail

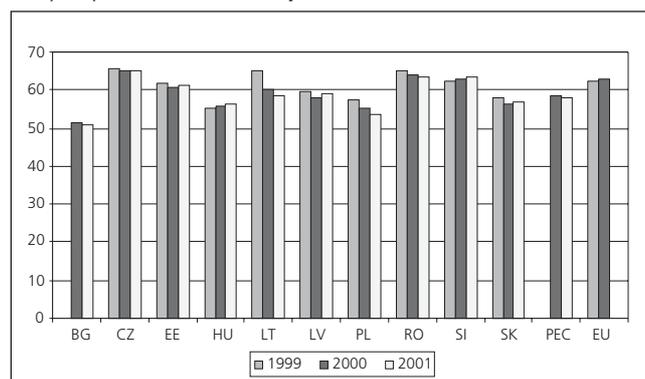
Les résultats obtenus par les différents PEC en ce qui concerne l'emploi et le marché du travail sont théoriquement évalués par leurs taux d'emploi et de chômage. Néanmoins, le niveau et la signification de ces indicateurs sont fortement affectés par les conditions économiques et sociales prédominantes et le degré d'organisation des marchés nationaux du travail.

Dans les analyses et les comparaisons ultérieures, il faudra garder à l'esprit, afin d'interpréter correctement les divergences entre pays, que les différences possibles du niveau des indicateurs de l'emploi et du chômage peuvent être dues à des définitions implicites ou explicites dissemblables de ce qu'est l'activité économique et l'activité non-économique.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi global d'un pays est défini comme le rapport du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans ayant un emploi à la population en âge de travailler. Il mesure les résultats d'une économie nationale quant à sa faculté à fournir du travail à sa population. Dans les limites internationalement acceptées de la population en âge de travailler, soit de 15 à 64 ans, la République tchèque, la Slovénie et la Roumanie ont le taux d'emploi le plus élevé des PEC en 2001, qui s'élève à presque les deux tiers de cette population (Graphique 5). Pour la Roumanie, ce

Graphique 5: *Taux d'emploi, 1999-2001*



La difficulté de la mesure de l'emploi

Dans un pays où il y a une absence d'opportunités d'emploi et une faible indemnisation du chômage, un grand nombre de personnes, qui apparaîtraient en d'autres circonstances comme chômeurs, sont obligées d'obtenir des ressources au travers d'activités informelles, généralement dans le secteur de l'agriculture ou des services, et sont comptées comme ayant un emploi. Dans les PEC, ces activités informelles sont facilitées dans le secteur agricole par le processus de privatisation et de redistribution des terres aux anciens propriétaires ou à leurs héritiers. Dans certains cas, en Roumanie par exemple, ce processus s'est traduit par une division extrême des terres qui permet à une grande proportion des ménages de vivre de la culture de potagers et de petites exploitations familiales. Les personnes correspondantes se considèrent et se déclarent comme ayant un emploi dans les enquêtes sur les forces du travail. Dans d'autres pays au contraire, comme en Bulgarie, ces toutes petites activités agricoles ne sont souvent pas considérées comme des activités économiques et les personnes engagées dans la culture de ces lopins de terre sont fréquemment classées non pas comme ayant un emploi, mais comme chômeurs ou personnes inactives.

La définition internationale de l'emploi recommandée par le BIT et utilisée dans les EFT comme norme européenne a été conçue afin de mesurer l'emploi dans des économies nationales où l'emploi salarié à temps plein était largement prédominant et la frontière entre l'activité et l'inactivité très étroite. Cette définition n'est pas bien adaptée aux situations où, comme dans les exemples mentionnés ci-dessus, la frontière est dilatée au point d'englober, dans certaines activités comme l'agriculture, une large proportion des personnes classées comme ayant un emploi. Dans de tels cas, le niveau de l'emploi mesuré selon la définition internationale dépendra de la définition implicite ou explicite de ce qu'est une activité économique et une activité non-économique. La définition est implicite si, dans l'EFT, les personnes interrogées se classent comme ayant un emploi ou comme inactives sans aucune directive. Elle est explicite si la distinction est faite sur la base d'une définition factuelle, comme en agriculture, la surface de terrain cultivée ou le nombre d'animaux élevés.

jugement doit être tempéré. Comme mentionné ci-dessus, la situation de ce pays est unique et le taux d'emploi élevé qui est observé a une signification particulière. Cela est principalement dû à l'existence de millions de personnes vivant de la culture de potagers et de petites exploitations familiales à la limite de l'activité économique et de l'activité non-économique. En effet, comme on le verra ci-dessous, la part de l'agriculture dans l'emploi total en Roumanie est de deux à neuf fois celle des autres PEC.

Le taux d'emploi le plus faible a été enregistré en Bulgarie où seulement une moitié de la population en âge de

travailler avait un emploi pendant la période de référence. Dans ce pays, l'agriculture n'apparaît pas comme un secteur refuge et ne fournit pas, comme c'est le cas en Roumanie, des opportunités d'emplois informels, qui servent de substituts au chômage. Les autres pays étaient assez proches au-dessus ou en dessous du taux moyen d'emploi pour les PEC en général.

Dans les trois pays où les taux d'emploi dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans étaient les plus élevés, ils l'étaient pour les hommes comme pour les femmes. Cependant, à l'exception de la République tchèque, les taux d'emploi pour les hommes restaient en dessous de la moyenne de l'UE, alors que les femmes étaient plutôt au-dessus de cette moyenne. Au-delà de la limite de 64 ans, le taux d'emploi demeurait étonnamment élevé en Roumanie, où 42,5% des hommes et 34,0% des femmes de 65 ans et plus ont été classés comme ayant un emploi en 2001. La raison de cette singularité est toujours la même: ces hommes et ces femmes travaillent principalement de façon informelle sur des exploitations familiales minuscules à la limite de l'activité économique et non-économique. Ces degrés d'emploi étonnamment élevés au-delà de 64 ans ne se retrouvaient dans aucun autre PEC, même si l'Estonie, la Pologne, la Slovaquie, la Lettonie et la Lituanie connaissaient des niveaux d'emploi relativement élevés à ces âges.

A l'inverse, dans le pays où le taux d'emploi dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans était le plus faible, c'est-à-dire en Bulgarie, il l'était pour les hommes comme pour les femmes. Il était également faible quelle que soit la tranche d'âge et en particulier pour les hommes entre 25 et 54 ans.

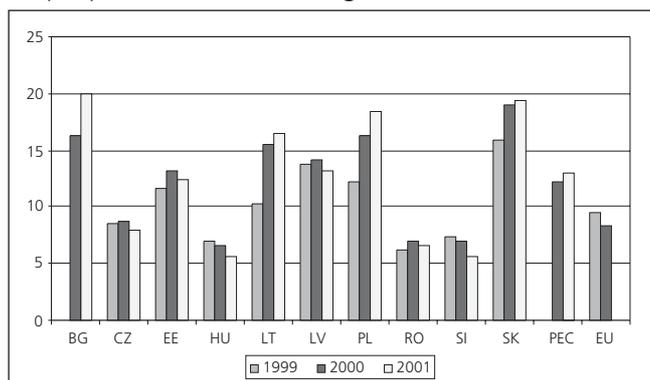
D'un point de vue plus général, dans tous les PEC le taux d'emploi des jeunes entre 15 et 24 ans était faible, loin derrière la moyenne de l'Union européenne, montrant nettement la difficulté pour les hommes et les femmes de ces pays de trouver un emploi et d'entrer dans la vie active.

De 1999 à 2001, le taux d'emploi moyen de l'ensemble des PEC a montré une tendance à la baisse et l'écart avec la moyenne de l'Union européenne s'est accentué. Le déclin a été particulièrement prononcé en Lituanie et en Pologne.

Taux de chômage

Le taux de chômage d'un pays est défini comme la proportion du nombre de chômeurs par rapport à la population active, c'est-à-dire à la somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Correspondant à leur performance relativement favorables en matière d'emploi, la République tchèque, la Slovaquie et la Roumanie ont également eu des taux de chômage relativement faibles en 2001, compris entre 6 et 8%. En Roumanie, où l'agriculture joue le rôle de secteur refuge, ce résultat apparemment bon est principalement imputable au développement d'un grand nombre d'emplois informels à la limite entre l'activité économique et non-économique. Mais la performance de ces trois pays a été égalée et même surpassée par la Hongrie, où le taux de chômage était inférieur à 6% malgré un taux d'emploi relativement faible. Ce niveau doit être mis en relation avec

Graphique 6: Taux de chômage, 1999–2001



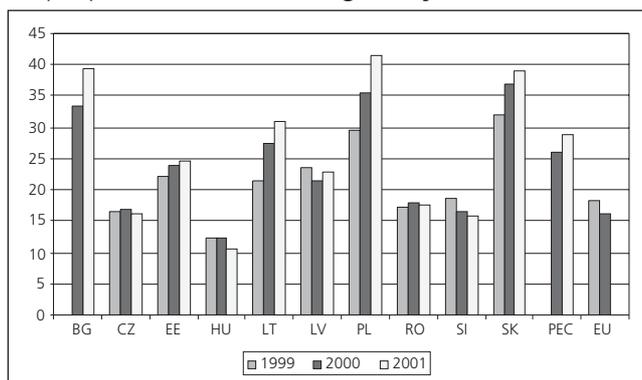
un taux d'activité particulièrement bas dans ce pays. Dans tous les autres PEC, le taux de chômage était élevé ou très élevé, allant de 12,4% en Estonie à 19,9% en Bulgarie (Graphique 6).

De 1999 à 2001, le taux de chômage moyen pour l'ensemble des PEC a montré une forte tendance à la hausse et l'écart avec le taux de chômage moyen de l'UE, qui pendant ce temps a diminué, s'est plutôt élargi. Pendant cette période, l'augmentation des taux de chômage a été particulièrement significative en Bulgarie, en Lituanie, en Pologne et en Slovaquie, alors que la Hongrie et la Slovénie connaissait une faible baisse.

Dans un pays déterminé, le taux de chômage n'est en aucune manière uniforme à travers les âges ou pour les hommes et les femmes. La variation entre ces groupes à l'intérieur d'un pays, aussi bien qu'entre les divers PEC, est un reflet de conditions économiques et sociales nationales dissemblables et de types de comportement différents. Le chômage est plus élevé pour les jeunes car ils rencontrent de nombreuses difficultés à trouver un premier emploi. Il reste relativement élevé dans la tranche des 25–54 ans, à l'âge où il est vital de retrouver un nouvel emploi lorsque l'on perd le sien. A partir de 55 ans, les problèmes de chômage sont souvent éludés par une sortie anticipée, mais pas nécessairement volontaire, de la vie active.

Le niveau de chômage des jeunes est un bon indicateur du degré d'organisation et de performance des marchés nationaux du travail ainsi que des difficultés à entrer dans la vie active. Le chômage des jeunes est particulièrement prononcé en Pologne, en Bulgarie et en Slovaquie où en 2001 près de quatre jeunes actifs sur dix étaient au chômage (Graphique 7). Et il reste grave dans les trois états baltes où le taux de chômage des jeunes atteint entre 20 et 30%. Cependant, le taux de chômage des jeunes, comme indicateur de difficultés matérielles pour ceux-ci, tend à dramatiser excessivement la situation et doit être interprété correctement. A ces âges de transition entre l'école et la vie active, beaucoup de jeunes hommes et femmes sont encore dans le système d'éducation et de formation et n'apparaissent pas dans le dénominateur du rapport. Ainsi, par exemple, en Pologne, en Bulgarie et en Slovaquie, le taux de chômage des jeunes ne signifie pas que quatre personnes sur dix dans la tranche d'âge des 15–24 ans sont au

Graphique 7: Taux de chômage des jeunes, 1999–2001



chômage. En réalité, si l'on rapporte l'incidence du chômage à l'ensemble de la tranche d'âge, en y incluant les élèves, les étudiants ou les autres personnes inactives, alors moins de deux personnes sur dix sont au chômage : les taux sont respectivement de 15,2, 13,6, et 17,6%.

Il n'est pas surprenant que durant les récentes années, de 1999 à 2001, le chômage des jeunes ait le plus augmenté dans les pays où le chômage général a lui-même montré une forte tendance à la hausse, c'est-à-dire en Bulgarie, en Lituanie, en Pologne et en Slovaquie. En Estonie, il a augmenté également. Au contraire, dans l'Union Européenne, pendant cette période caractérisée par une croissance économique significative, le chômage général et celui des jeunes ont diminué, élargissant l'écart avec les PEC: en 2001, le taux de chômage moyen des jeunes pour l'ensemble des PEC était d'environ deux fois celui de l'UE.

Le chômage des jeunes frappe les hommes comme les femmes, mais la situation est très différente dans chaque pays. Dans une majorité de pays, en Bulgarie, en Lituanie et en Slovaquie, et dans une moindre mesure en Lettonie et en Hongrie, les hommes sont plus affectés par le chômage des jeunes que les femmes. Inversement, en Estonie, les femmes sont plus affectées par le chômage des jeunes. Dans les autres PEC, la situation semble être plus ou moins la même pour les deux sexes.

Ces différences par sexe se retrouvent également, mais dans une moindre mesure, dans la tranche d'âge centrale des 25–54 ans. En Bulgarie, en Lituanie et en Lettonie, les hommes sont sensiblement plus touchés par le chômage que les femmes, alors que l'inverse s'applique à la Pologne et à la République tchèque.

Au-delà de 55 ans, le taux de chômage est particulièrement élevé en Bulgarie et en Lituanie, et dans une moins grande mesure, en Lettonie, en Pologne et en Slovaquie, où il reste supérieur à 10%. Dans trois pays, la Bulgarie, l'Estonie et la Slovaquie, même après l'âge de retraite officiel de 65 ans, il reste significatif autour de 8%, montrant probablement qu'il est difficile de vivre avec les pensions de retraite actuelles.

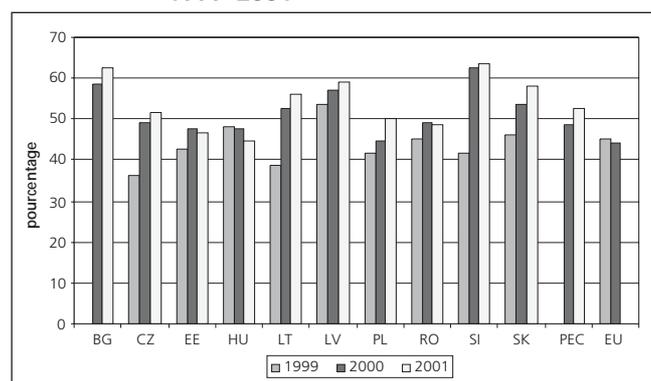
Chômage de longue durée

Un certain niveau de chômage est inévitable pour permettre aux économies nationales de s'adapter aux changements

dans la demande de biens et aux nouvelles technologies. Ce niveau doit bien entendu être maintenu aussi bas que possible, mais peut être plus important que le niveau du chômage est sa durée. Si la période de chômage est courte, les personnes sans travail ont une forte probabilité de trouver un nouvel emploi en quelques mois et le chômage cesse d'être le fléau social que nous connaissons. Ainsi, la part dans le chômage total du chômage de longue durée, c'est-à-dire d'une durée d'un an ou plus, est un bon indicateur des difficultés matérielles causées par le chômage.

En moyenne, la part du chômage de longue durée pour l'ensemble des PEC était en 2001 légèrement supérieure à 50%. Deux pays, la Bulgarie et la Slovaquie connaissaient de sérieuses difficultés de chômage de longue durée et avait une part supérieure à 60% (Graphique 8). Dans le cas de la Bulgarie, cette piètre performance du marché du travail doit être mise en relation avec un chômage élevé alors qu'en Slovaquie, au contraire, elle est associée à l'un des taux de chômage les plus faibles parmi les PEC. Le problème du chômage de longue durée était encore sérieux dans cinq autres PEC avec une part supérieure ou égale à 50%. Dans quatre cas, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la

Graphique 8: *Part du chômage de longue durée, 1999–2001*



Lettonie, cela allait de pair avec des taux de chômage élevés – supérieurs à 15% pour les trois premiers pays – alors qu'en République tchèque, cela était accompagné d'un taux de chômage comparativement faible. Ainsi, étonnamment, il n'y a pas de relation étroite entre le niveau de chômage et la part de chômage de longue durée. Les trois autres PEC avaient une part de chômage de longue durée variant entre 45 et 50%. En moyenne pour l'ensemble des PEC, la part de chômage de longue durée était plus élevée que le niveau moyen observé pour l'UE, montrant que dans les PEC les personnes sans travail rencontraient une plus grande difficulté à trouver un emploi.

De 1999 à 2001, la part moyenne du chômage de longue durée pour l'ensemble des PEC a montré une tendance à la hausse alors qu'elle diminuait légèrement en UE. La croissance de cet indicateur a été particulièrement prononcée en République tchèque, en Lituanie, en Slovaquie et en Pologne. Cette augmentation était généralement, mais pas nécessairement, liée à l'augmentation du chômage dans ces pays: alors qu'une augmentation du taux de

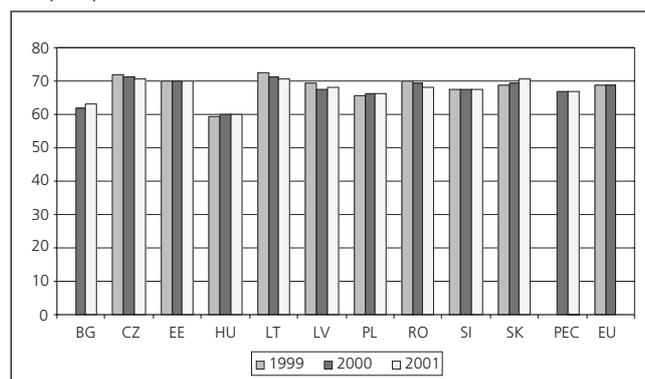
chômage et de la part de chômage longue durée était observée en Lituanie, en Pologne et en Slovaquie, les deux phénomènes semblaient être indépendants en République tchèque et en Slovaquie.

Le temps nécessaire pour trouver un emploi est étroitement lié à l'âge: hormis quelques rares exceptions, la part de chômage de longue durée augmente en règle générale avec l'âge pour les deux sexes. Les exceptions les plus significatives se trouvent en République tchèque et en Slovaquie où la part de chômage de longue durée diminue sensiblement entre les tranches d'âge de 25 à 54 ans et de 55 à 64 ans. Cela signifie probablement que dans ces deux pays, où la part de l'industrie dans l'emploi total est prédominante, des incitations ont été mises en place afin de favoriser le retrait de la vie active avant l'âge légal de la retraite. Alors que la part du chômage de longue durée augmente en règle générale avec l'âge, elle varie largement entre les différents PEC. En 2001 par exemple, l'éventail pour les hommes dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans allait de 20,4% en Estonie à 52,1% en Lettonie et pour les femmes de 30,2% en Lettonie à 51,5% en Slovaquie. Des différences similaires sont observées pour les autres tranches d'âge.

Taux d'activité

Le taux d'activité général d'un pays est défini comme le rapport de la population active âgée de 15 à 64 ans à la population en âge de travailler. Il mesure la propension de la population nationale en âge de travailler à participer à l'activité économique du pays, cet effort étant couronné de succès (emploi) ou non (chômage). A l'intérieur des limites d'âge de 15 à 64 ans internationalement reconnues, la République tchèque, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovaquie ont les taux d'activités les plus élevés en 2001, proches de 70% de la population en âge de travailler (Graphique 9). Pour la Roumanie, ce résultat doit être interprété à la lumière des considérations mentionnées plus haut et il est probable que si la limite entre l'activité économique et non-économique était plus fermement définie, une partie des personnes actuellement considérées dans ce pays comme ayant un emploi dans l'agriculture serait classées comme inactive. Deux pays, la Bulgarie et la Hongrie, montraient des taux d'activité particulièrement faibles, autour de 60%. En Bulgarie, ce résultat doit être mis en parallèle avec un taux de chômage

Graphique 9: *Taux d'activité, 1999–2001*



très élevé (près de 20%), qui peut avoir persuadé un certain nombre de personnes de ne pas entrer sur le marché du travail. En Hongrie, au contraire, ce faible taux d'activité va de pair avec un faible taux de chômage (moins de 6%), comme si un certain nombre de personnes avaient abandonné l'idée de rechercher un emploi, devenant des travailleurs découragés. La Pologne enregistrait des taux d'activité d'environ 66%.

Au cours de la période les taux d'activité sont demeurés assez stables, le taux d'activité moyen pour l'ensemble des PEC ne se situant pas très en dessous du niveau de l'UE.

Cette uniformité relative du taux d'activité général entre les différents pays ou entre la moyenne pour l'ensemble des PEC et celle de l'UE, cache de nombreuses différences par sexe et âge. D'une part les taux d'activité des femmes pour l'ensemble des PEC sont inférieurs à ceux des hommes, quelle que soit la tranche d'âge considérée. Néanmoins, tandis que le taux d'activité général (15–64) pour l'ensemble des PEC est pour les hommes égal à celui de l'UE, celui des femmes lui est nettement supérieur.

D'autre part, les taux d'activité dépendent fortement de l'âge. Entre 15 et 24 ans, ils sont influencés par le nombre plus ou moins important de personnes qui sont dans le système d'éducation et de formation ou qui retardent leur entrée dans la vie active. A ces âges, pour les PEC considérés comme un tout, ils restent bien inférieurs au niveau observé pour l'UE. Dans la tranche d'âge centrale, au contraire, les taux d'activité des femmes sont, à la seule exception de la Hongrie, bien au-dessus du niveau de la moyenne de l'UE, indiquant par là certaines différences dans l'attitude culturelle à l'égard du travail des femmes entre l'UE et les pays candidats de l'Europe Centrale. Au contraire, les taux d'activité des hommes dans cette tranche d'âge, sont inférieurs à la moyenne de l'Union Européenne, à l'exception de la République tchèque et de la Slovaquie. Pour la tranche d'âge suivante de 55 à 64 ans, la description est plus complexe. Pour les hommes, les taux d'activité de cette tranche d'âge sont supérieurs à la moyenne de l'UE pour la moitié des PEC (la République tchèque, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie et la Roumanie), probablement en raison des politiques conduites par les états membres de l'Union pour combattre le chômage en poussant vivement les gens à abandonner leur travail avant l'âge officiel de la retraite. Des résultats similaires sont observés pour les femmes à l'exception de la République tchèque, où le taux d'activité des femmes âgées de 55 à 64 ans est inférieur à la moyenne de l'UE.

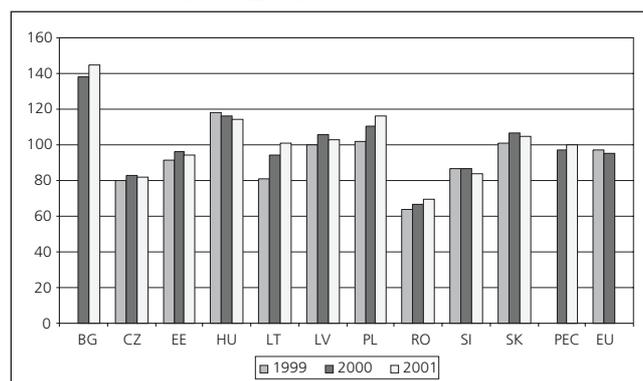
Enfin, au-delà de l'âge officiel de la retraite à 65 ans, les taux d'activité de certains PEC restent bien plus élevés que la moyenne de l'Union Européenne. A cet égard, la situation en Roumanie est très particulière: en 2001, 42,5% des hommes et 34,0% des femmes âgées de 65 ans et plus faisaient toujours partie de la population active, le pays le plus proche parmi les PEC étant l'Estonie avec 15,3% des hommes et 6,3% des femmes. Cette situation en Roumanie doit une fois encore être liée à l'existence de millions d'emplois informels dans l'agriculture, à la frontière de

l'activité économique et de l'activité non-économique, et à la nécessité vitale pour ces personnes âgées de cultiver les petites exploitations familiales pour leur propre consommation ou celle des membres plus jeunes du ménage. A part l'Estonie, trois pays, la Pologne, la Slovaquie et la Lettonie, ont également des taux d'activité supérieurs à 10% pour les hommes et 5% pour les femmes âgés de 65 ans et plus. Ces taux sont bien supérieurs à la moyenne de l'UE.

Le taux de dépendance effective

Le taux de dépendance effective rapporte l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus qui ne travaillent pas (et ainsi ne contribuent pas au financement de la protection sociale) à celles qui travaillent. Bien que ce taux n'inclut pas le poids démographique des enfants qui n'ont pas l'âge de travailler, en 2001 la dépendance effective pour la population âgée de 15 ans et plus s'élevait non seulement à près de 100 pour l'ensemble des PEC, mais s'étalait largement de 69,3 en Roumanie à 144,5 en Bulgarie (Graphique 10).

Graphique 10: *Taux de dépendance effective, 1999–2001*



Les grandes différences du taux de dépendance effective entre les différents pays ne sont pas surprenantes si l'on considère les divers facteurs qui peuvent y contribuer. Premièrement, lors de l'entrée dans la vie active, le moment où l'on quitte l'école et les opportunités plus ou moins fréquentes de trouver un premier emploi déterminent l'accès possible au travail. Deuxièmement, et à l'inverse, les règlements concernant l'âge officiel du départ en retraite déterminent la sortie normale de l'emploi. Troisièmement, toute tendance à partir à la retraite avant l'âge officiel diminue le nombre de personnes ayant un emploi, alors que toute tendance à travailler au-delà de cet âge conduit à une augmentation correspondante.

Mais outre ces facteurs structurels à long terme parmi lesquels les facteurs démographiques jouent un certain rôle, le développement de l'emploi et du chômage à court terme affecte également le taux de dépendance effective: un taux de chômage élevé l'augmentera, tandis qu'un faible taux le diminuera.

Ainsi, les principales raisons du taux de dépendance effective apparemment faible en Roumanie sont, d'une part, le nombre très élevé de personnes ayant un emploi au-

delà de 55 ans, mais en particulier au-delà de l'âge limite de travail de 65 ans, et, d'autre part, le faible taux de chômage. Ces deux facteurs doivent être mis en relation avec le développement de millions d'emplois informels dans le secteur agricole de ce pays, qui ont simplement pour objet de procurer des moyens de subsistance à partir de minuscules exploitations familiales. Ces petites propriétés sont exploitées essentiellement par les membres les plus âgés du ménage, tandis que les plus jeunes tentent de trouver un emploi à l'extérieur. S'ils n'y arrivent pas, ils rejoignent les membres les plus âgés dans la culture du lopin de terre familial au lieu de devenir chômeurs. Bien entendu, dans ce cas, le taux de dépendance perd de sa signification comme indicateur de la contribution au financement de la protection sociale.

Au contraire, il y a relativement peu de personnes ayant un emploi au-delà de l'âge de la retraite en Bulgarie, en Hongrie et en Slovaquie. Mais en Bulgarie et en Slovaquie cela s'accompagne d'une incidence élevée du chômage, alors qu'en Hongrie cela est contrebalancé par un faible chômage.

Du point de vue du court terme, c'est-à-dire des évolutions liées au développement de la situation de l'emploi de 1999 à 2001, la détérioration du taux de dépendance effective a été la plus importante en Bulgarie, en Lituanie et en Pologne, des pays où l'augmentation du chômage a été la plus élevée, accompagnée d'une diminution de l'emploi assez importante. Néanmoins, le taux de dépendance effective moyen des PEC en général ne montre pas une forte tendance à la hausse. Son niveau est comparable à celui de la moyenne de l'Union Européenne, mais comme cela inclut la Roumanie, cette égalité apparente est en partie artificielle.

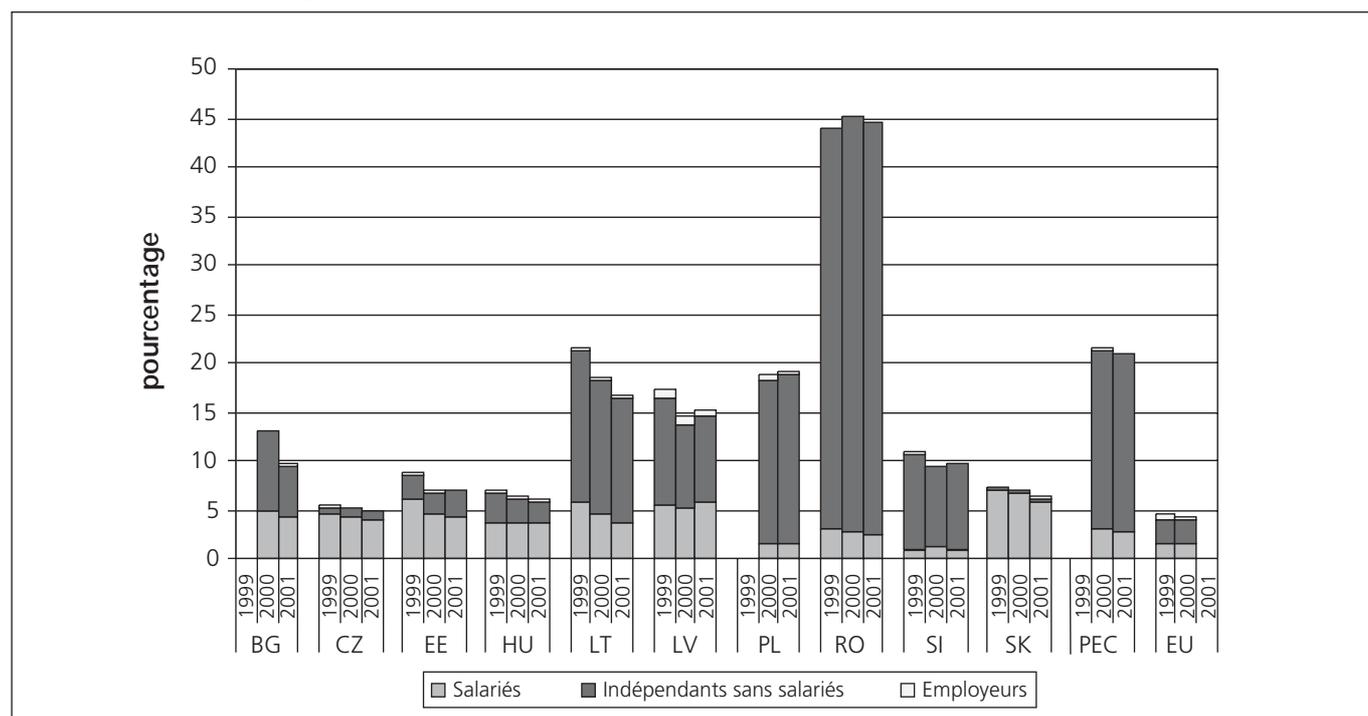
Evolutions par secteur économique

L'évolution de l'emploi selon les trois secteurs économiques, agriculture, industrie et services, donne une première indication de la progression d'un pays vers une économie de marché viable. Etant donné que le premier de ces secteurs inclut la pêche, mais pas l'exploitation minière et les carrières, ces trois secteurs sont ici appelés «agriculture, industrie et services», au lieu de «secteurs primaire, secondaire et tertiaire». L'analyse sera menée en prenant en compte la répartition de l'emploi selon le statut professionnel, en distinguant les salariés (y compris les personnes ayant un emploi n'ayant pas déclaré leur statut professionnel) les travailleurs indépendants sans salariés (y compris les travailleurs familiaux), qui dans un certain nombre de cas, en particulier dans l'agriculture et les services, sont des personnes travaillant dans le secteur informel de l'économie, et les travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, qui constituent un indicateur de la vitalité de l'économie nationale.

Agriculture

La part de l'agriculture dans l'emploi total est très différente selon les pays. En 2001, elle allait de 5% en République tchèque à approximativement 45% en Roumanie (Graphique 11). Comme expliqué auparavant, dans ce dernier pays l'agriculture apparaît comme un secteur refuge, dont le rôle a été facilité par l'extrême division des terres résultant du processus de privatisation et de ré-appropriation des terres par les anciens propriétaires. Ce processus a permis à un grand nombre de personnes de gagner leur vie en cultivant les potagers et les petites exploitations familiales. Dans les conditions économiques et sociales du pays, marquées par

Graphique 11: *Part de l'agriculture dans l'emploi total, 1999-2001*



Tendances récentes du marché du travail

l'absence d'opportunités d'emploi et une faible indemnisation du chômage, ces personnes, souvent âgées de 65 ans et plus et engagées dans des activités informelles à la frontière entre production économique et production non-économique, se considèrent et se déclarent comme des personnes ayant un emploi dans les enquêtes sur les forces du travail, alors que dans d'autres circonstances elles seraient classées comme chômeurs ou personnes inactives. Cette analyse est confirmée par le statut professionnel des personnes ayant un emploi dans le secteur de l'agriculture en Roumanie: en 2001, 95,4% d'entre elles étaient des travailleurs familiaux ou des travailleurs indépendants sans salariés, 5,5% étaient salariés dans les fermes d'état encore non privatisées, et seulement 0,1% étaient des travailleurs indépendants ayant au moins un salarié.

En 2001, le pays ayant la deuxième part la plus élevée d'emploi dans l'agriculture était la Pologne avec 19,2%, c'est-à-dire moins de la moitié de la part de la Roumanie, soulignant la situation très particulière de cette dernière. La Pologne était suivie de près par la Lituanie (16,5%) et la Lettonie (15,1%). Tout comme en Roumanie, mais dans une moindre mesure, l'agriculture en Pologne est probablement aussi un secteur refuge dans lequel 90,2% des personnes ayant un emploi étaient des travailleurs familiaux ou des travailleurs indépendants sans salariés, mais 2,3% étaient tout de même des travailleurs indépendants avec salariés et 7,5% des salariés. En Lituanie et en Lettonie, la structure de la propriété agricole est différente étant donné que la part de travailleurs familiaux ou de travailleurs indépendants sans salariés tombe à respectivement 78,1 et 56,8% et la part des salariés atteint 21,2 et 39,0%.

Les PEC qui connaissaient la proportion d'emploi dans l'agriculture la plus faible en 2001 étaient la République

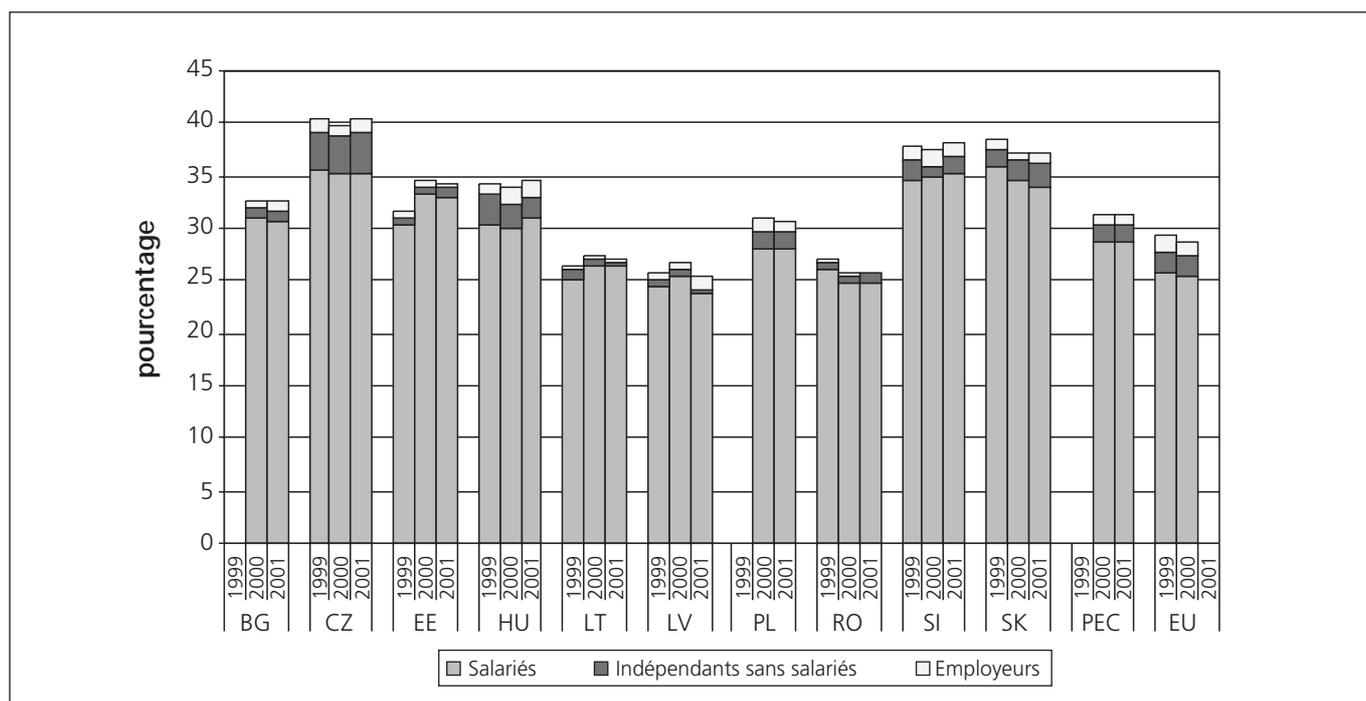
tchèque, la Hongrie et la Slovaquie avec des parts autour de 5 et 6%. L'Estonie, la Slovénie et la Bulgarie étaient dans une position intermédiaire avec une proportion d'emploi dans l'agriculture entre 7 et 10%. La Slovaquie et la République tchèque sont les pays où la proportion de salariés dans l'emploi agricole est la plus élevée (respectivement 93,2 et 81,8%) comme si le processus de privatisation n'avait pas encore été mis en place ou comme si les coopératives et les fermes d'état étaient devenues la propriété de quelques individus. Mais cela peut également être dû au fait que les membres des coopératives de ces pays ont été classés comme salariés plutôt que comme non-salariés. La part des salariés est également significative en Estonie, en Hongrie, en Bulgarie et en Lettonie, montrant que le processus de privatisation n'est pas encore terminé.

Les seuls PEC montrant une nette tendance à la baisse de la part de l'emploi dans l'agriculture de 1999 à 2001 étaient la Lituanie et la Bulgarie. La part moyenne pour l'ensemble des PEC est dominée par le poids de la Roumanie et est, par conséquent, très élevée. Les PEC considérés comme un tout étaient au-dessus de la moyenne de l'Union Européenne, certains d'entre eux comme la République tchèque, la Hongrie, l'Estonie et la Slovaquie en étant néanmoins très proches.

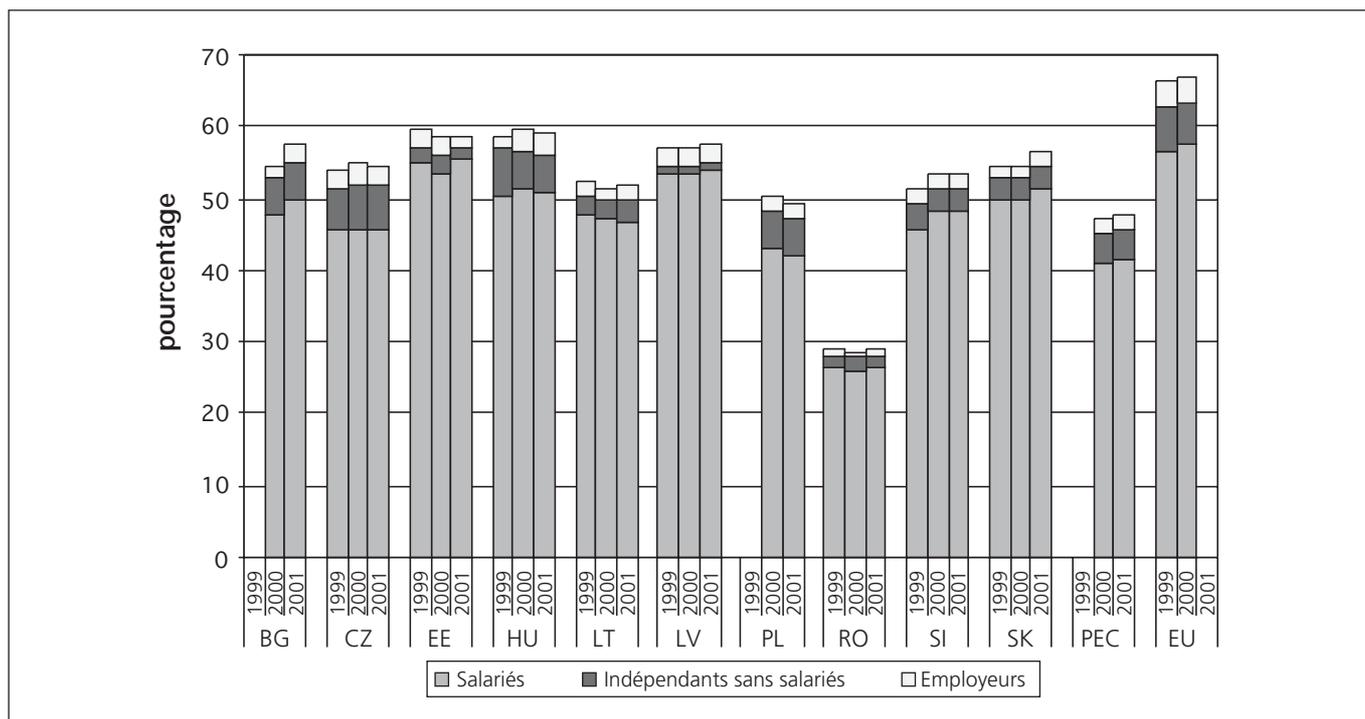
Industrie

La part de l'emploi industriel parmi les PEC varie moins que celle de l'emploi agricole, mais reste élevée. En 2001, cette part allait de 25,3% en Lettonie à 40,5% en République tchèque (Graphique 12). Les pays qui avaient la part de l'emploi industriel la plus élevée, au-dessus de 35%, comme la République tchèque, la Slovénie et la Slovaquie, étaient également ceux qui avaient un emploi agricole relativement

Graphique 12: Part de l'industrie dans l'emploi total, 1999-2001



Graphique 13: Part des services dans l'emploi total, 1999–2001



faible. À l'exception de la Pologne, cela était également vrai pour les pays qui avaient une position intermédiaire – la Bulgarie, l'Estonie et la Hongrie – avec une part de l'emploi industriel entre 30 et 35%. Pour les autres PEC ayant une part autour de 25%, la Lituanie, la Lettonie et la Roumanie, le faible emploi dans l'industrie est lié à un emploi agricole élevé ou très élevé plus qu'il n'indique une transition vers une économie de services.

Bien sûr, la proportion des salariés dans le secteur industriel est élevée, allant en 2001 de 87,3% en République tchèque à 96,7% en Lituanie. Le nombre de non-salariés était particulièrement important en République tchèque et en Hongrie, et dans une moindre mesure en Pologne, en Slovaquie et en Slovénie, montrant l'existence d'un secteur artisanal développé dans ces pays.

De 1999 à 2001, il n'y a pas de marque évidente d'une tendance à la hausse ou à la baisse dans la part de l'industrie dans l'emploi total des PEC pris individuellement ou globalement. La part moyenne pour l'ensemble des PEC reste supérieure à celle de l'UE. En 2001, la proportion moyenne de travailleurs non-salariés dans l'emploi industriel est inférieure à son niveau dans l'Union Européenne (8,1 contre 12%), et particulièrement pour les travailleurs indépendants ayant des salariés (2,8 contre 5,5%), montrant une vitalité économique plus faible des PEC.

Services

Dans une économie moderne, la part du secteur des services dans l'emploi total est un indicateur de développe-

ment économique. La Roumanie mise à part, les parts du secteur des services dans l'emploi total des différents PEC ne varient pas beaucoup. En 2001, elles allaient de 50,1% en Pologne à 59,4% en Hongrie (Graphique 13). Dans tous ces pays, cette part était bien supérieure à celle de l'industrie. Le cas de la Roumanie est particulier: ce pays a une part de l'emploi dans les services inférieure à 30%, ce qui s'explique en partie par un taux d'emploi très élevé en raison du grand nombre de personnes travaillant dans l'agriculture dans des activités informelles, souvent au-delà de 65 ans.

En 2001, la proportion des salariés dans le secteur des services allait de 83,0% en République tchèque à 94,2% en Estonie. Elle était toujours inférieure ou égale à la proportion correspondante dans le secteur industriel. Par conséquent, la proportion des travailleurs non-salariés était plus élevée dans tous les PEC, mais dans certains cas cela peut être dû à l'existence d'activités informelles dans ce secteur. Néanmoins, dans certains pays comme la Hongrie et la République tchèque, – et dans une moindre mesure en Pologne, en Lettonie, en Slovénie et en Bulgarie – la proportion comparativement élevée de travailleurs indépendants avec des salariés atteste de la vigueur relative de ces économies.

De 1999 à 2001, à l'exception de quelques augmentations en Bulgarie, en Lituanie, en Lettonie et en Slovaquie, il n'y avait aucune croissance apparente de la part du secteur des services dans les PEC. Même si l'on ne prend pas en compte la Roumanie, la part de ce secteur reste bien inférieure à la moyenne de l'Union Européenne.

Tendances récentes du marché du travail

Tableau 1: Indicateurs principaux

Population par tranches d'âge, 2001		UE (2000)	PEC	BG	CZ	EE	HU
2001	00-14	17,2	17,9	15,2	16,1	16,8	17,0
	15-24	12,5	15,0	13,6	14,4	14,4	14,3
	25-54	43,3	43,4	41,9	44,4	42,8	43,0
	55-64	10,7	10,0	12,2	11,1	11,0	11,2
	65+	16,4	13,8	17,2	13,9	15,1	14,6
	Total	281859	103187	7933	10216	1429	9900
Pourcentages d'évolution annuelle du PIB, de l'emploi et du chômage 1999-2001		PEC	BG	CZ	EE	HU	
1999	PIB 1998		3,5	-1,2	5,0	4,9	
	Personnes ayant un emploi			-2,4	-4,3	4,0	
	Chômeurs			44,2	19,5	-21,0	
2000	PIB 1999		2,4	-0,4	-0,7	4,2	
	Personnes ayant un emploi			-0,9	-1,7	0,6	
	Chômeurs			2,6	13,3	-5,1	
2001	PIB 2000		5,8	2,9	6,9	5,2	
	Personnes ayant un emploi	-1,0	-4,2	0,5	1,5	0,7	
	Chômeurs	6,2	23,0	-8,9	-5,4	-13,7	
Taux d'emploi global, tranche d'âges 15-64 ans, 1999-2001		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU
1999		62,1			65,7	62,0	55,4
2000		63,1	58,4	51,5	64,9	60,6	55,9
2001			57,7	50,7	65,0	61,1	56,3
Taux d'emploi par sexe et âge, 2001		UE (2000)	PEC	BG	CZ	EE	HU
Ensemble	15-24	39,9	26,9	21,0	34,4	27,1	31,4
	25-54	76,4	73,7	68,0	82,0	75,8	73,1
	55-64	37,5	34,5	23,9	36,9	48,6	23,7
	65+	3,3	12,1	2,5	3,9	8,6	1,2
Hommes	15-24	43,3	29,2	20,9	37,4	32,4	35,6
	25-54	87,1	79,0	69,3	89,6	79,5	79,4
	55-64	47,6	43,7	34,2	52,4	57,1	35,0
	65+	5,2	15,9	3,9	6,5	14,5	1,9
	15-64	72,4	63,1	53,6	73,2	65,6	63,3
Femmes	15-24	36,5	24,7	21,1	31,5	21,3	27,1
	25-54	65,7	68,4	66,8	74,3	72,2	67,0
	55-64	27,7	26,6	14,8	23,0	41,9	14,6
	65+	1,9	9,7	1,4	2,2	5,7	0,8
	15-64	53,8	52,4	47,9	57,0	56,9	49,6
Taux de chômage global, 1999-2001		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU
1999		9,4			8,5	11,7	6,9
2000		8,4	12,3	16,2	8,8	13,2	6,6
2001			13,1	19,9	8,0	12,4	5,7
Taux de chômage par sexe et âge, 2001		UE (2000)	PEC	BG	CZ	EE	HU
Ensemble	15-24	16,1	28,9	39,3	16,3	24,5	10,5
	25-54	7,3	11,8	17,6	7,2	11,5	5,2
	55-64	7,7	7,2	18,4	4,4	8,6	2,9
	65+	1,3	0,9	.	3,7	.	.
	15-64	8,4	13,5	20,0	8,1	12,6	5,7
Hommes	15-24	15,0	29,2	42,8	16,5	17,6	11,4
	25-54	6,0	11,2	18,4	5,6	11,9	5,8
	55-64	7,6	8,4	18,1	4,2	(7,1)	3,5
	65+	1,2
	15-64	7,3	13,2	21,0	6,8	12,0	6,3
Femmes	15-24	17,3	28,5	35,5	16,2	33,8	9,3
	25-54	8,9	12,4	16,8	9,0	11,1	4,5
	55-64	7,8	5,5	19,0	4,9	10,1	.
	65+	1,4	.	.	6,4	.	.
	15-64	9,9	13,9	19,0	9,6	13,2	4,9

Tendances récentes du marché du travail

LT	LV	PL	RO	SI	SK		
19,2	17,3	18,8	18,1	15,6	19,3	00-14	2001
17,8	14,4	18,6	15,7	14,4	16,6	15-24	
52,3	41,1	54,3	42,6	45,1	43,8	25-54	
13,0	11,9	11,0	10,1	10,8	8,8	55-64	
16,9	15,2	16,2	13,5	14,1	11,5	65+	
2981	2365	30794	22345	1991	5376	Total	
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
5,1	3,9	4,8	-4,8	3,8	4,1	PIB 1998	1999
3,2	-0,7	-2,8	-0,7	-1,8		Personnes ayant un emploi	
-18,1	-6,9	23,5	10,8	-2,7		Chômeurs	
-3,9	1,1	4,1	-1,2	5,2	1,9	PIB 1999	2000
-5,5	-2,9	-2,8	-1,1	0,6	-2,1	Personnes ayant un emploi	
53,2	1,2	35,2	11,3	-5,4	21,5	Chômeurs	
3,9	6,8	4	1,8	4,6	2,2	PIB 2000	2001
-2,8	-0,5	-1,8	-0,8	2,3	1,6	Personnes ayant un emploi	
4,3	-9,6	13,4	-7,1	-17,1	3,7	Chômeurs	
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
65,0	59,5	57,5	65,0	62,5	58,0		1999
60,1	57,7	55,1	64,2	62,7			2000
58,6	58,9	53,8	63,3	63,6	56,7		2001
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
22,9	29,0	21,4	32,7	30,3	27,7	15-24	Ensemble
75,5	75,9	69,5	77,6	83,8	74,6	25-54	
39,1	36,4	30,5	50,5	23,4	22,5	55-64	
6,1	6,8	7,5	37,5	8,5	0,9	65+	
24,5	33,3	23,1	35,3	34,1	28,5	15-24	Hommes
74,6	76,8	75,5	83,5	87,5	78,7	25-54	
48,6	44,8	38,3	56,0	33,0	37,7	55-64	
8,5	10,1	11,7	42,5	11,7	1,8	65+	
59,8	61,9	59,2	68,6	68,5	61,8	15-64	
21,3	24,5	19,8	30,0	26,4	26,9	15-24	Femmes
76,4	75,1	63,5	71,7	80,0	70,5	25-54	
31,8	30,1	23,8	45,8	14,4	10,0	55-64	
4,8	5,2	4,9	34,0	6,5	0,4	65+	
57,4	56,1	48,4	58,2	58,6	51,8	15-64	
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
10,2	13,7	12,3	6,2	7,3	15,9		1999
15,6	14,2	16,3	7,0	6,9	19,1		2000
16,5	13,1	18,4	6,6	5,7	19,4		2001
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
30,9	22,9	41,5	17,6	15,7	38,9	15-24	Ensemble
15,3	12,1	16,0	6,3	4,6	16,1	25-54	
14,3	11,9	10,1	1,7	(4,8)	11,7	55-64	
.	.	(2,1)	.	.	.	65+	
16,8	13,4	18,7	7,3	5,8	19,4	15-64	
35,9	24,0	41,0	18,1	15,0	42,6	15-24	Hommes
17,5	13,3	14,3	6,6	4,2	16,3	25-54	
18,2	14,4	11,5	2,9	(5,0)	12,2	55-64	
.	65+	
19,7	14,9	17,3	7,7	5,5	20,1	15-64	
24,0	21,4	42,1	17,1	16,6	34,5	15-24	Femmes
13,2	11,0	18,0	5,9	5,0	15,9	25-54	
(9,3)	8,8	8,1	0,4	.	10,0	55-64	
.	65+	
13,8	11,8	20,4	6,8	6,2	18,6	15-64	

Tendances récentes du marché du travail

Tableau 1: Indicateurs principaux

Parts du chômage de longue durée, 1999–2001		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU
1999		45,3			36,5	42,6	47,9
2000		44,1	48,7	58,4	49,1	47,4	47,8
2001			52,4	62,6	51,5	46,6	44,8
Parts du chômage de longue durée par sexe et âge, 2001		UE (2000)	PEC	BG	CZ	EE	HU
Hommes	15–24	28,9	40,2	50,3	38,2	.	36,6
	25–54	45,2	53,7	65,5	54,8	56,3	47,9
	55–64	61,9	63,4	69,4	47,2	(72,0)	(53,4)
Femmes	15–24	31,7	43,3	48,7	35,8	(30,9)	33,7
	25–54	48,0	57,9	66,3	56,9	41,8	45,6
	55–64	62,0	63,5	65,0	74,8	(59,5)	.
Taux d'activité global, tranche d'âge 15–64 ans, 1999–2001		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU
1999		68,6			71,8	70,3	59,6
2000		68,9	66,9	61,6	71,2	70	59,9
2001			66,7	63,3	70,7	69,9	59,7
Taux d'activité par sexe et âge, 2001		UE (2000)	PEC	BG	CZ	EE	HU
Hommes	15–24	51,0	41,2	36,5	44,7	39,3	40,2
	25–54	92,7	89,0	85,0	94,9	90,3	84,3
	55–64	51,5	47,7	41,8	54,7	61,5	36,3
	65+	5,3	16,0	4,3	6,7	15,3	1,9
	15–64	72,4	72,7	67,8	78,5	74,5	67,6
Femmes	15–24	44,1	34,5	32,6	37,6	32,2	29,9
	25–54	72,2	78,2	80,2	81,7	81,3	70,1
	55–64	30,1	28,1	18,3	24,2	46,6	14,8
	65+	1,9	9,7	1,5	2,4	6,3	0,8
	15–64	53,8	60,9	59,1	63,0	65,6	52,2
Taux de dépendance effective, 1999–2001		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU
1999		97,4			80,3	91,2	117,9
2000		94,8	97,0	137,9	82,5	95,9	116,0
2001			99,7	144,5	82,2	93,9	114,3
Emploi par secteur d'activité économique, 1999–2001		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU
1999	Agriculture	4,4			5,3	8,8	7,0
	Industrie	29,2			40,5	31,8	34,4
	Services	66,4			54,1	59,4	58,7
2000	Agriculture	4,3	21,5	13,1	5,2	7,0	6,5
	Industrie	28,8	31,3	32,7	39,9	34,7	33,8
	Services	66,9	47,2	54,2	54,9	58,3	59,8
2001	Agriculture		21,0	9,7	4,9	7,1	6,1
	Industrie		31,3	32,7	40,5	34,2	34,5
	Services		47,7	57,6	54,7	58,7	59,4
Status professionnels par secteur d'activité économique, 2001		UE (2000)	PEC	BG	CZ	EE	HU
Agriculture	Salariés	34,9	13,1	42,3	81,8	60,8	58,1
	Indépendants sans salariés*	55,1	85,7	55,6	15,4	36,2	36,5
	Employeurs	10,0	1,1	(2,1)	2,9	.	5,4
Industrie	Salariés	88,0	91,9	94,2	87,3	96,2	89,6
	Indépendants sans salariés*	6,5	5,3	2,9	9,7	2,7	5,8
	Employeurs	5,5	2,8	2,9	3,0	(1,1)	4,7
Services	Salariés	85,7	86,9	86,7	83,0	94,2	85,9
	Indépendants sans salariés*	8,9	8,7	9,0	11,9	2,9	8,2
	Employeurs	5,4	4,3	4,3	5,1	2,9	6,0

* y compris les travailleurs familiaux

Tendances récentes du marché du travail

LT	LV	PL	RO	SI	SK		
38,5	53,7	41,6	45,2	41,8	46,4		1999
52,4	56,9	44,7	49,2	62,7	53,8		2000
56,2	59,1	50,1	48,6	63,3	58,3		2001
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
51,2	52,1	38,3	32,8	49,3	46,9	15-24	Hommes
59,3	63,1	48,6	52,4	69,0	62,1	25-54	
71,5	67,2	57,8	80,1	(81,8)	56,2	55-64	
33,3	(30,2)	44,1	40,7	(41,8)	51,5	15-24	Femmes
54,9	62,0	57,2	54,8	70,1	63,3	25-54	
62,5	(61,4)	60,0	.	.	.	55-64	
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
72,6	69,1	65,8	69,8	67,6	69,0		1999
71,5	67,5	66,1	69,6	67,4	69,6		2000
70,4	68,0	66,1	68,3	67,5	70,4		2001
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
38,2	43,8	39,2	43,1	40,1	49,6	15-24	Hommes
90,4	88,6	88,0	89,4	91,4	94,1	25-54	
59,4	52,3	43,3	57,7	34,8	43,0	55-64	
8,7	10,3	11,9	42,5	11,9	2,0	65+	
74,5	72,7	71,6	74,3	72,5	77,4	15-64	
28,0	31,1	34,1	36,2	31,7	41,0	15-24	Femmes
88,0	84,3	77,4	76,2	84,2	83,8	25-54	
35,0	33,0	26,0	46,0	15,0	11,1	55-64	
4,8	5,2	5,0	34,0	6,5	0,4	65+	
66,5	63,6	60,8	62,4	62,5	63,6	15-64	
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
80,8	99,5	101,7	64,2	86,4	100,5		1999
94,6	105,7	110,3	66,8	87,1	106,7		2000
101,2	103,0	116,1	69,3	83,9	105,1		2001
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
21,4	17,2		44,0	10,8	7,2	Agriculture	1999
26,5	25,8		27,1	37,7	38,4	Industrie	
52,1	57,0		28,9	51,5	54,3	Services	
18,4	14,4	18,7	45,2	9,5	6,9	Agriculture	2000
27,4	26,8	31,1	25,8	37,4	37,3	Industrie	
54,2	58,7	50,3	29,0	53,0	55,8	Services	
16,5	15,1	19,2	44,4	9,8	6,3	Agriculture	2001
27,2	25,3	30,7	25,8	38,2	37,1	Industrie	
56,3	59,6	50,1	29,7	52,0	56,7	Services	
LT	LV	PL	RO	SI	SK		
21,2	39,0	7,5	5,5	9,8	93,2	Salariés	Agriculture
78,1	56,8	90,2	94,5	89,1	5,4	Indépendants sans salariés*	
.	4,2	2,3	0,1	(1,2)	.	Employeurs	
96,7	93,5	91,0	95,5	92,2	91,4	Salariés	Industrie
1,8	2,0	5,4	3,7	4,2	6,4	Indépendants sans salariés*	
1,5	4,4	3,5	0,8	3,6	2,2	Employeurs	
90,4	93,1	85,1	90,1	90,0	91,3	Salariés	Services
6,1	2,4	10,5	6,7	5,7	5,5	Indépendants sans salariés*	
3,5	4,4	4,4	3,2	4,3	3,1	Employeurs	

Marché régionaux du travail

Politique économique régionale et développement régional

Depuis 1990, les régions des pays candidats de l'Europe centrale – comme les pays eux-mêmes – sont soumises à un intensif processus de restructuration. Dans ce processus, la politique économique a été concentrée sur la réforme du cadre institutionnel général et sur la solution de problèmes macro-économiques généraux. Bien que ces changements aient eu et aient encore des effets différents sur le développement des régions, jusqu'ici il n'y a guère eu de politique économique ayant des objectifs régionaux dans les pays candidats. Une telle politique régionale manque également de conditions institutionnelles préalables. Bien que les régions dans différents pays tels que la Pologne et la République tchèque aient été récemment réaménagées et leur responsabilités modifiées, cela a été fait sans introduire des compétences claires et des responsabilités propres en vue de la promotion de l'économie régionale. Ce qui manque en particulier ce sont des concepts pour une politique économique régionale qui interviendraient dans le processus de différenciation régionale.

Ainsi, le processus de transformation des pays a conduit à des évolutions plus divergentes que convergentes entre régions. Selon les conditions de départ en ce qui concerne la structure sectorielle et la disponibilité de capital fixe et humain ainsi que les infrastructures, certains des processus de restructuration mis en place sont allés dans des directions différentes selon les régions. Dans de nombreuses régions l'industrie (en particulier l'exploitation minière et les industries lourdes) et l'agriculture ont perdu de leur importance par rapport et à l'avantage des services (cf. à ce sujet la caractérisation des régions dans le numéro 1/2001 de cette publication).

Enfin, l'accroissement des disparités régionales a lieu dans un contexte de disparités croissantes entre les grandes agglomérations urbaines et les secteurs à caractère rural. Ainsi, le PIB par tête (en parités de pouvoir d'achat) diverge d'un facteur de 2,5 par exemple en République tchèque entre Prague (CZ01) et les secteurs tchèques entourant le centre (CZ02), tout comme en Slovaquie entre Bratislava (SK01) et l'est de la Slovaquie (SK04). Une disparité similaire se retrouve en Hongrie entre la région de Budapest (Közép-Magyarország, HU01) et la région de Del-Dunantul (HU04) au sud de celle-ci, ou en Pologne entre la voïvodie de Mazowieckie (PL07) au centre avec la capitale Varsovie et la voïvodie de Lubelskie (PL03) se situant au sud-est de celle-ci, ou en Roumanie entre Bucarest (RO08) et la région Nord-Est (RO01). A ce stade, il faut cependant mentionner que les comparaisons régionales ne peuvent être menées que sous certaines réserves générales étant donné que les régions diffèrent grandement en termes de superficie, de population, de densité de population et, par conséquent, de potentiel économique (cf. à ce sujet la section régionale du numéro 1/2001 de cette publication).

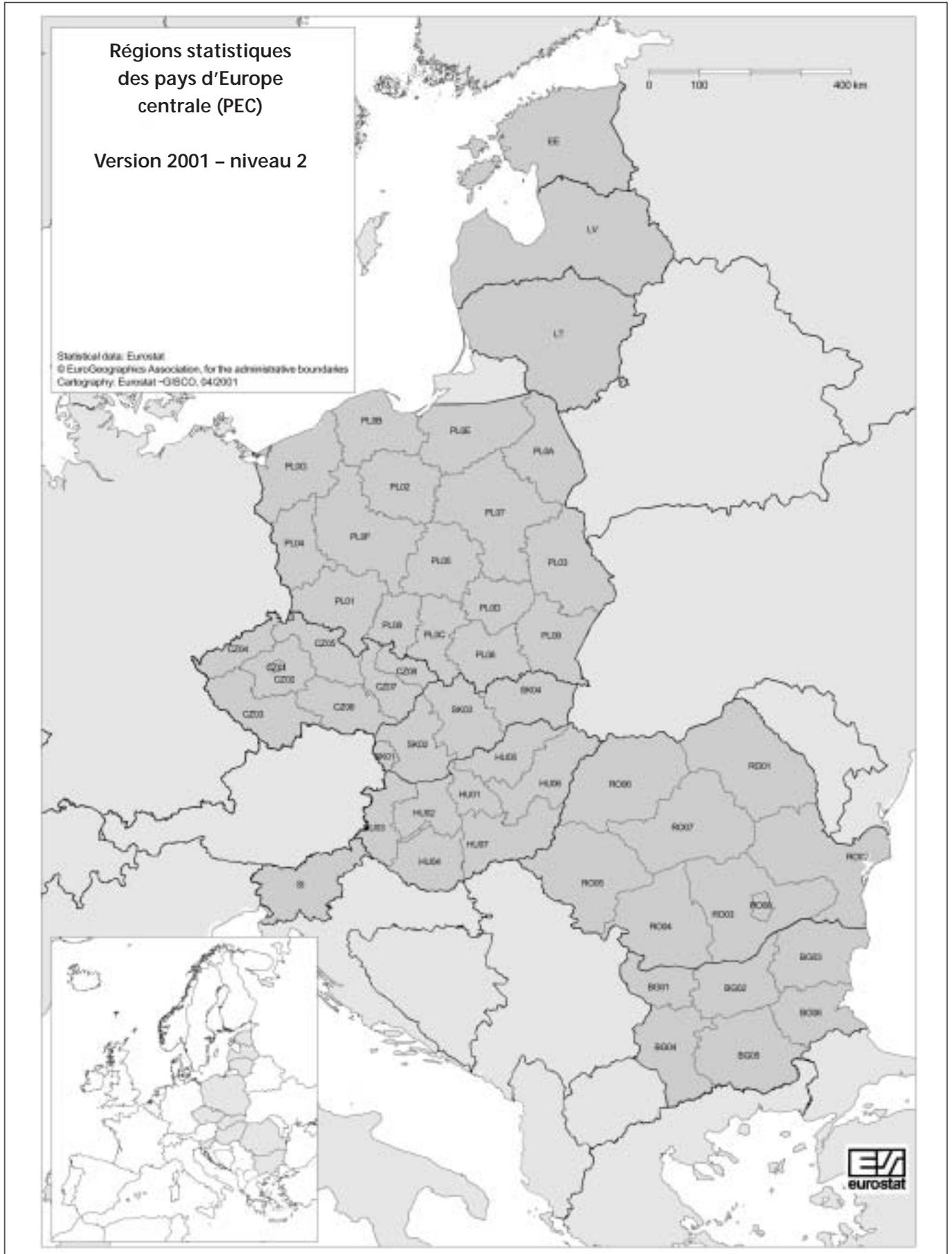
Avec leur accession à l'UE, les PEC vont également accepter l'Acquis Communautaire en matière de politique régionale

et vont en conséquence poursuivre les objectifs fondamentaux et les orientations précises de la politique régionale de l'UE. Le premier objectif de la politique économique régionale est la diminution des disparités régionales en ce qui concerne les conditions de vie, à savoir la création de conditions de vies égales tout en préservant l'indépendance et la diversité des régions. Cela est accompli au travers des trois objectifs principaux de l'action économique régionale : l'objectif de croissance (maximiser le PIB grâce à l'allocation optimale des forces productives), l'objectif de stabilité (éviter ou réduire la possibilité de crises cycliques à court terme ou de crises structurelles à long terme dans les différentes zones d'un système régional) et par l'objectif d'équité (atteindre des conditions de vie définies comme étant au moins suffisantes dans toutes les parties d'un système régional) qui est détaillé plus avant par l'objectif d'égalisation (réduire les disparités régionales par rapport aux opportunités d'emploi et à la prospérité), l'objectif d'approvisionnement (fournir des biens, des services et des infrastructures à toutes les parties régionales) et l'objectif écologique (conserver ou restaurer l'équilibre de l'environnement naturel dans toutes les parties régionales).

La politique de fonds structurels poursuit l'objectif de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'UE, qui à son tour s'oriente vers trois objectifs prioritaires: soutenir le développement des régions les moins prospères (objectif 1, avec les indicateurs de faible niveau d'investissement, de taux de chômage supérieur à la moyenne, de manque de services pour les entreprises et les individus, de mauvaises infrastructures de base); revitaliser les secteurs affrontant des difficultés structurelles (objectif 2, avec les problèmes relatifs à l'évolution du secteur de l'industrie ou des services, au déclin des activités traditionnelles dans les zones rurales, à la situation de crise dans les zones urbaines, aux difficultés touchant l'activité de la pêche); le développement des ressources humaines (objectif 3 – en ligne avec la stratégie européenne de l'emploi et le traité d'Amsterdam). L'objectif 3 comprend un large éventail d'actions avec les objectifs suivants: promouvoir les politiques actives du marché du travail afin de réduire le chômage; améliorer l'accès au marché du travail en insistant particulièrement sur les personnes menacées par l'exclusion sociale; développer les opportunités d'emploi par une éducation et des programmes de formation accessibles tout au long de la vie; promouvoir les mesures qui permettent d'identifier à l'avance les changements économiques et sociaux et de mettre en place les adaptations nécessaires; promouvoir l'égalité des chances pour les femmes et les hommes. C'est le contexte logique dans lequel il faut placer les informations données dans cette section.

Le développement économique et l'évolution de l'emploi

Le développement économique (croissance du PIB) a pris des chemins différents dans les PEC au cours des deux dernières années 1999 et 2000. Alors que l'économie des états baltes, de la République tchèque et de la Roumanie



ont été capables de se remettre de la récession, et ce en partie avec des taux de croissance élevés, et que la croissance économique a continué à un niveau relativement élevé en Hongrie et aussi en Bulgarie ainsi qu'en Pologne et en Slovaquie à un niveau légèrement plus faible, le développement économique de la Slovaquie continue à un niveau stable intermédiaire. Cependant, les chiffres préliminaires pour 2001 et 2002 indiquent qu'il y a un véritable effondrement en Pologne, qui pourrait avoir de graves conséquences sur le marché du travail.

Bien que l'évolution économique diffère d'un pays à un autre, mais hormis quelques exceptions tend à être généralement positive, cela ne se traduit pas complètement dans l'évolution de l'emploi (cf. Graphique 1). En Lituanie et en Lettonie, mais plus particulièrement en Bulgarie et en Roumanie, des efforts considérables sont nécessaires pour améliorer la productivité du travail et ainsi la compétitivité internationale. Cet objectif sera atteint en premier lieu par une meilleure utilisation du personnel actuel et par conséquent – malgré la croissance économique élevée – par le dégageant de travailleurs. De tels développements pouvaient déjà être observés dans les premières années de la transition en Hongrie et en Pologne surtout. Cependant, en République tchèque, en Estonie, en Hongrie, en Slovaquie et en Slovaquie, la croissance économique se situe au-dessus du soi-disant seuil d'emploi au-delà duquel la croissance économique conduit à des emplois supplémentaires, alors qu'en Pologne l'augmentation continue mais toujours relativement faible de l'activité économique se situe apparemment nettement en dessous du seuil d'emploi: l'emploi a diminué de presque deux pour cent.

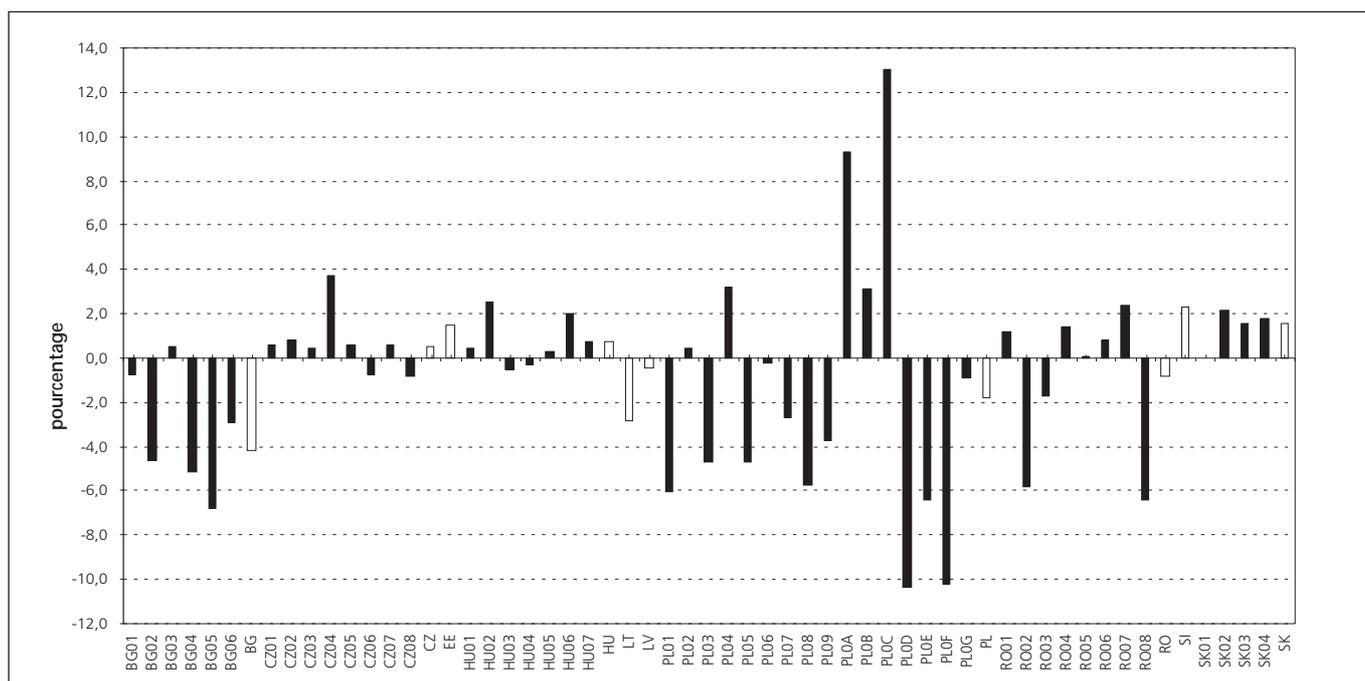
Pour les raisons discutées au commencement, ces tendances spécifiques aux pays affectent à leur tour très différemment chaque région. En Bulgarie, seule la région Nord-Est

(BG03) a profité de la situation économique favorable. En République tchèque, l'emploi a augmenté dans toutes les régions à l'exception de la région du Sud-Est (CZ06) et d'Ostravsko (CZ08) dans l'est de la Moravie à la frontière polonaise. Au contraire, la partie Nord-Ouest de la Bohême (CZ04), auparavant une région à problèmes avec des difficultés pour adapter la production de charbon, se distingue avec une nette augmentation de l'emploi. En Hongrie, c'est la région de Közép-Dunantul (HU02) à l'ouest de la capitale et la région des plaines de l'est (Eszag-Alföld, HU06) qui montrent un résultat relativement favorable comparé à la moyenne nationale. L'Ouest (Nyugat-Dunantul, HU03) et les régions du Sud-Ouest (Del-Dunantul, HU04) avaient des évolutions légèrement négatives.

L'image pour la Pologne n'est pas du tout uniforme: des résultats positifs se retrouvent dans les secteurs ruraux (par exemple Podlaskie/Białystok, PLOA) ainsi que dans les secteurs industriels (Śląskie, PLOC) ou la voïvodie de Lubuskie (PL04, avec les villes de Gorzów/Zielona Góra) à la frontière du Brandebourg ainsi qu'à Pomorskie (PL0B), alors que la situation apparaît comme très défavorable à Dolnośląskie (PL01) et Warmińsko-Mazurskie (PL0E), régions ayant une structure économique mixte, mais également dans les voïvodies de Lubelskie (PL03), Świętokrzyskie (PL0D, avec la ville de Kielce), Opolskie (PL08), Wielkopolskie (PL0F) et Łódzkie (PL05), régions ayant un caractère plus rural.

En Roumanie, la région Sud-Est (RO02) et la capitale (RO08) sont particulièrement sujettes à des pressions pour réduire l'emploi, tandis que la Roumanie centrale (RO07 avec Sibiu), le Nord-Est (RO01, à la frontière de la Moldavie), le Sud-Ouest (RO04), et le Nord-Ouest (RO06) peuvent enregistrer de légères augmentations d'emploi. En Slovaquie encore une fois, les trois grandes régions sont gagnantes alors que l'emploi stagne à Bratislava.

Graphique 1: *Evolution de l'emploi, 2001-2000*



Taux d'emploi

Avec le commencement du processus de transition et l'intégration dans l'économie européenne et la division internationale du travail, l'emploi avait diminué après 1990 – dans différentes mesures et à des vitesses différentes selon les pays – car les entreprises devaient s'adapter aux nouvelles conditions de la concurrence et des coûts. Les personnes ayant précédemment un emploi se sont ou bien retrouvées au chômage ou se sont retirées plus ou moins volontairement du marché du travail, soit temporairement (population active cachée), soit de façon permanente. Redisons-le, cela a affecté certains groupes de personnes et de régions dans des mesures différentes selon la position de départ.

Dans ce contexte, le taux d'emploi (la part des personnes âgées de 15 à 64 ans ayant un emploi, c'est-à-dire en âge de travailler, dans une population du même âge) montre à quels résultats ce processus d'adaptation a, jusqu'à présent, conduit, pour les personnes ayant un emploi en général ou pour certains groupes particuliers; à savoir quelle part de la population en âge de travailler (généralement définie en vue des comparaisons sans tenir compte de l'âge réel à l'entrée dans la population active ou au moment de la retraite) est en fait engagée dans le processus de production. A part les effets de la situation économique générale et de celle du marché du travail, le taux d'emploi dépend de l'extension de l'emploi chez les femmes, de l'âge moyen des jeunes lors de leur entrée sur le marché du travail (durée de l'éducation) et de l'emploi des personnes âgées. Les points cruciaux concernant ce dernier groupe sont, d'une part, les règlements régissant la retraite dans les différents pays et, d'autre part, les chances de conserver son emploi en compétition avec d'autres groupes de personnes. Bien que la durée de l'éducation et les règlements sur la retraite puissent être très différents d'un pays à un autre, ils ne peuvent guère affecter

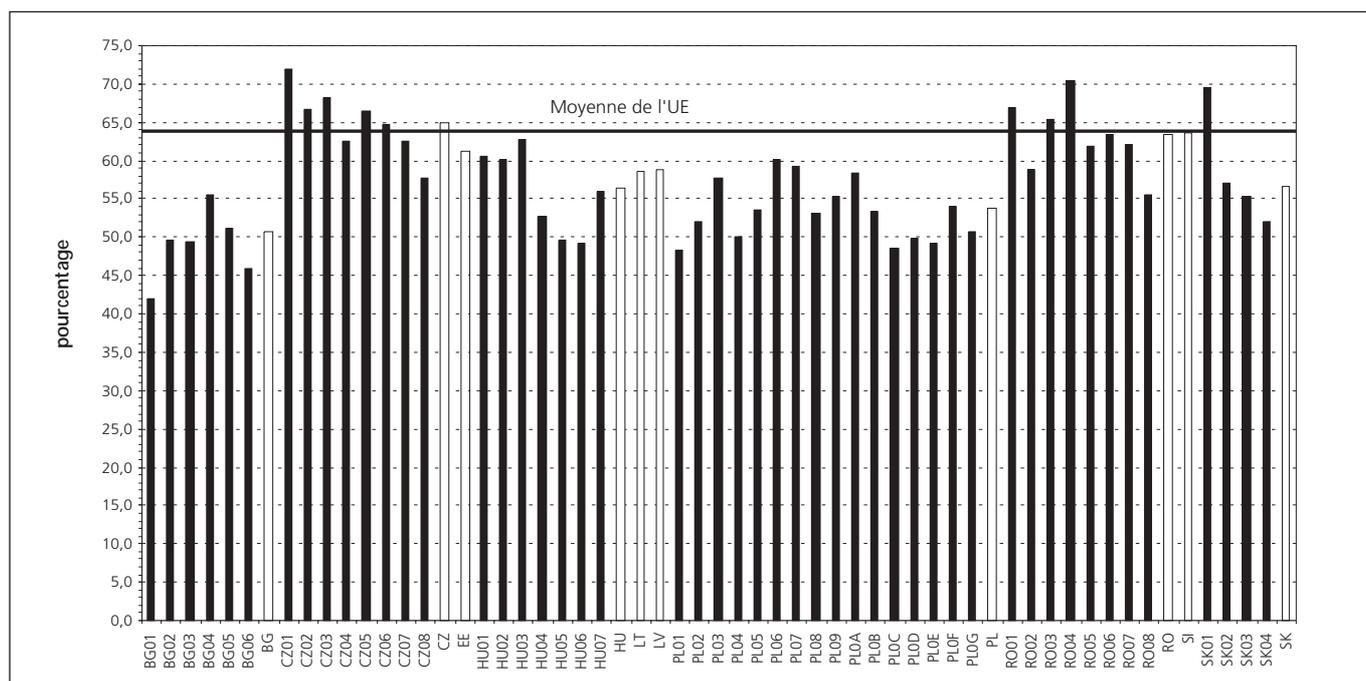
les différences régionales à l'intérieur d'un pays. Il est par conséquent surprenant, du moins à première vue, de voir que les taux d'emploi diffèrent même à l'intérieur d'un pays.

Comparées aux autres pays, la Bulgarie et la Pologne en particulier attirent l'attention avec leurs taux d'emploi relativement faibles de 50 à 54% (cf. Graphique 2). Mais à l'exception de la République tchèque, tous les pays candidats se situent soit en dessous, soit à la moyenne de l'UE (donnée ici à titre de comparaison). Sur l'ensemble des régions il y a une différence de 30 points de pourcentage: à Prague (CZ01) le taux d'emploi est de 72%, il est de 42% seulement dans la région Nord-Ouest de la Bulgarie (BG01). Cependant, le schéma des différences observées dans les taux d'emploi ne correspond pas aux différentes caractéristiques de la structure économique des régions. Les régions de la République tchèque et de la Roumanie ont les taux d'emploi les plus élevés et ont pourtant des caractéristiques très différentes: en Roumanie elles sont fortement agricoles, alors que les régions de la République tchèque (à l'exception du centre de services de Prague) ont des parts d'emploi très élevés dans l'industrie.

Cependant, il y a un lien relativement clair, dans tous les pays ou presque, entre de faibles taux d'emploi et des taux de chômage élevés (cf. Graphique 8 ci-dessous): plus le taux de chômage est élevé, plus le taux d'emploi est faible. Cependant, la Hongrie est une exception par rapport à cela pour avoir des taux d'emploi inférieurs à la moyenne, tout en ayant des taux de chômage également très faibles à la fois pour l'ensemble du pays et pour chaque région.

Le taux d'emploi ne diffère pas seulement selon les pays, mais également selon les régions à l'intérieur de chaque pays. En République tchèque par exemple, il va de 72% à Prague, à 58% à Ostravsko (CZ08, un secteur marqué par

Graphique 2: Taux d'emploi, 2001



les difficultés des industries lourdes); en Bulgarie de presque 56% dans la région Sud-Ouest (BG04) à 42% dans la région Nord-Ouest (BG01) immédiatement adjacente. Des différences de même importance se retrouvent en Roumanie avec plus de 70% dans la région Sud-Ouest (RO04, avec une part agricole élevée, mais également une part industrielle qui augmente) et, au contraire, seulement 55% dans la région capitale de Bucarest (RO08); en Slovaquie avec une disparité de presque 18 points de pourcentage entre la capitale Bratislava (SK01) et la région la plus à l'est (SK04); et même en Hongrie, avec son taux d'emploi généralement faible, 63% sont enregistrés dans la région de l'ouest à la frontière autrichienne (HU03) contre 49% dans la région de l'est à la frontière roumaine et ukrainienne (HU06).

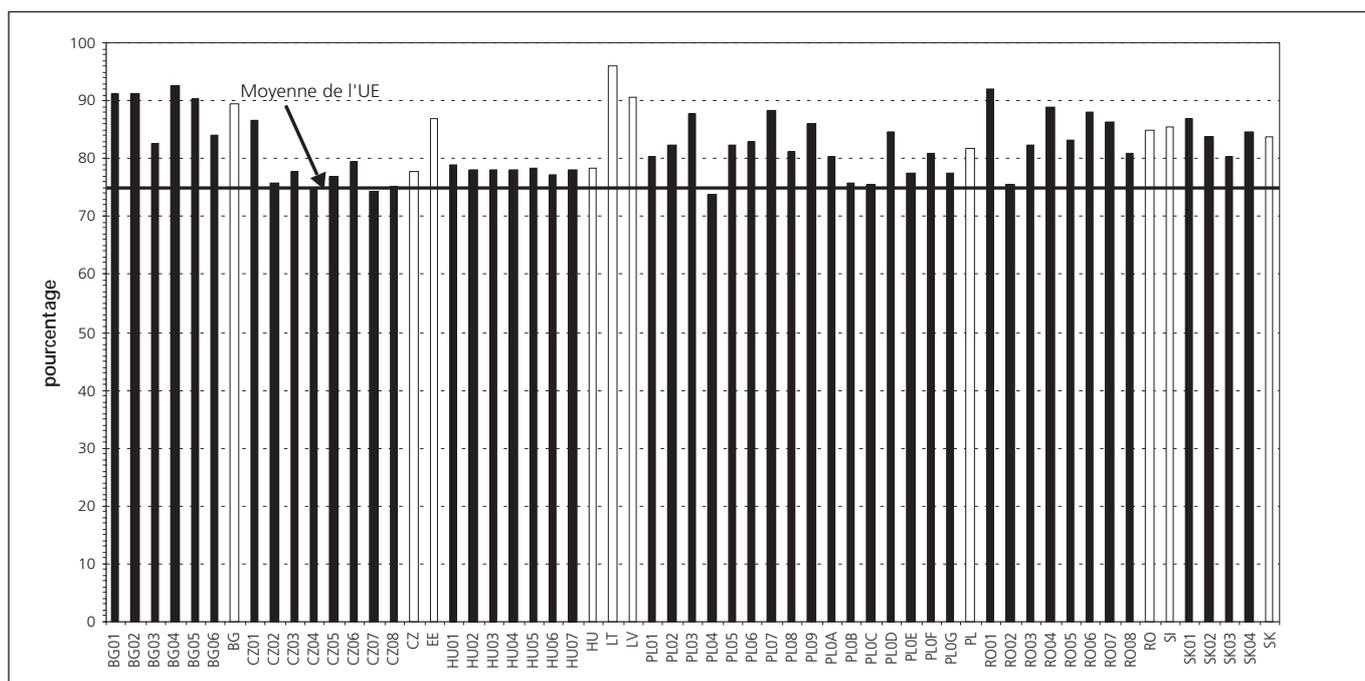
Les femmes sont nettement moins engagées dans l'emploi que les hommes. Cependant, comparée à l'UE, la relation du taux d'emploi féminin au taux d'emploi masculin dans les PEC est généralement nettement plus élevée (cf. la ligne de comparaison dans le Graphique 3). Mais ces différences varient fortement à la fois entre et à l'intérieur des pays, avec un lien évident avec le fait que plus le taux d'emploi des femmes est élevé, plus le taux d'emploi général est également élevé.

Un autre groupe de personnes est beaucoup moins bien intégré dans l'emploi actif que la population en âge de travailler considérée dans son ensemble: ce sont les jeunes âgés de 15 à 24 ans. En moyenne pour l'UE, le taux d'emploi de cette tranche d'âge se situe à 40,3%, mais seulement autour de 21 et 22% en Bulgarie et en Pologne (cf. Graphique 4). Dans la comparaison entre les PEC, la République tchèque et la Roumanie ont les valeurs les plus élevées (avec une structure économique très différente, comme mentionné ci-dessus). Les raisons de ces grandes différences en comparaison avec l'UE résident tout d'abord

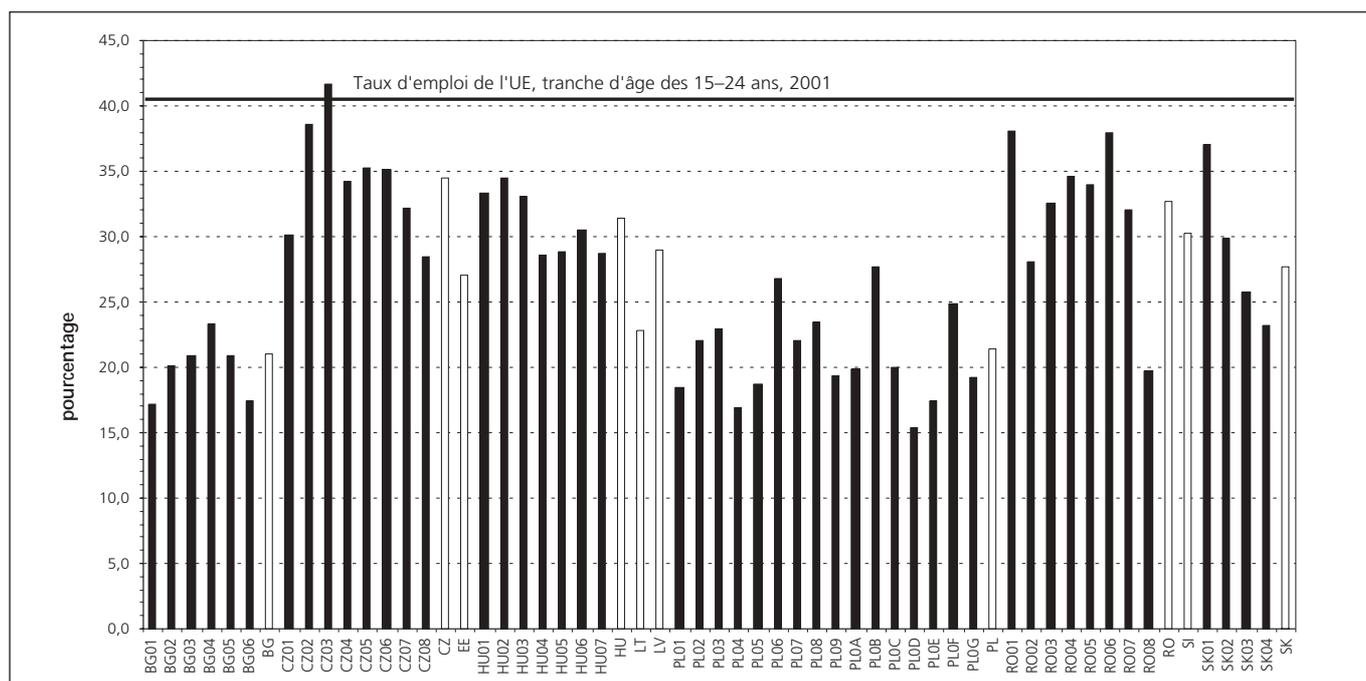
dans des systèmes de formation professionnelle différents. Alors que dans les PEC la formation professionnelle est encore très fortement scolaire, elle est en grande partie directement liée à l'emploi dans l'UE. En Allemagne, par exemple, tous les participants du soi-disant double système de formation professionnelle sont statistiquement considérés comme ayant un emploi. Cependant, ces différences de dispositifs ne peuvent être la seule explication des différences de niveau d'emploi. De plus, il ne semble pas y avoir une relation positive ou négative avec la part d'emploi agricole. Ici aussi, c'est apparemment la performance économique générale qui a une influence directe sur la participation relative des jeunes à l'emploi: plus le taux d'emploi général est élevé, plus l'intégration des jeunes dans l'emploi est également élevée. La seule exception notable à cet égard est la capitale tchèque Prague (CZ01): alors qu'ici le taux d'emploi – comme mentionné ci-dessus – atteint la valeur la plus élevée de toutes les régions des PEC avec 72%, le taux d'emploi des jeunes atteint seulement une valeur de 30% (comme la région tchèque de Ostrava CZ08 qui connaît des difficultés). Une raison pour cela pourrait être que Prague a un système d'éducation scolaire et universitaire très bien développé et attire ainsi des étudiants de tout le pays. Réciproquement, l'âge d'entrée dans la vie active à Prague serait également plus élevé que dans d'autres régions.

Une autre tranche d'âge de personnes ayant un emploi doit être étudiée ici, à laquelle on ne porte que rarement intérêt: la tranche d'âge des plus de 65 ans. En raison des effets sociaux secondaires du processus de transition et à cause de l'évolution de leur situation en matière de revenus, ces personnes sont obligées d'avoir un emploi plus fréquemment dans les différents pays et régions que dans l'UE. Cette constatation s'applique en particulier à la Roumanie

Graphique 3: Taux d'emploi des femmes en pourcentage du taux d'emploi des hommes, 2001



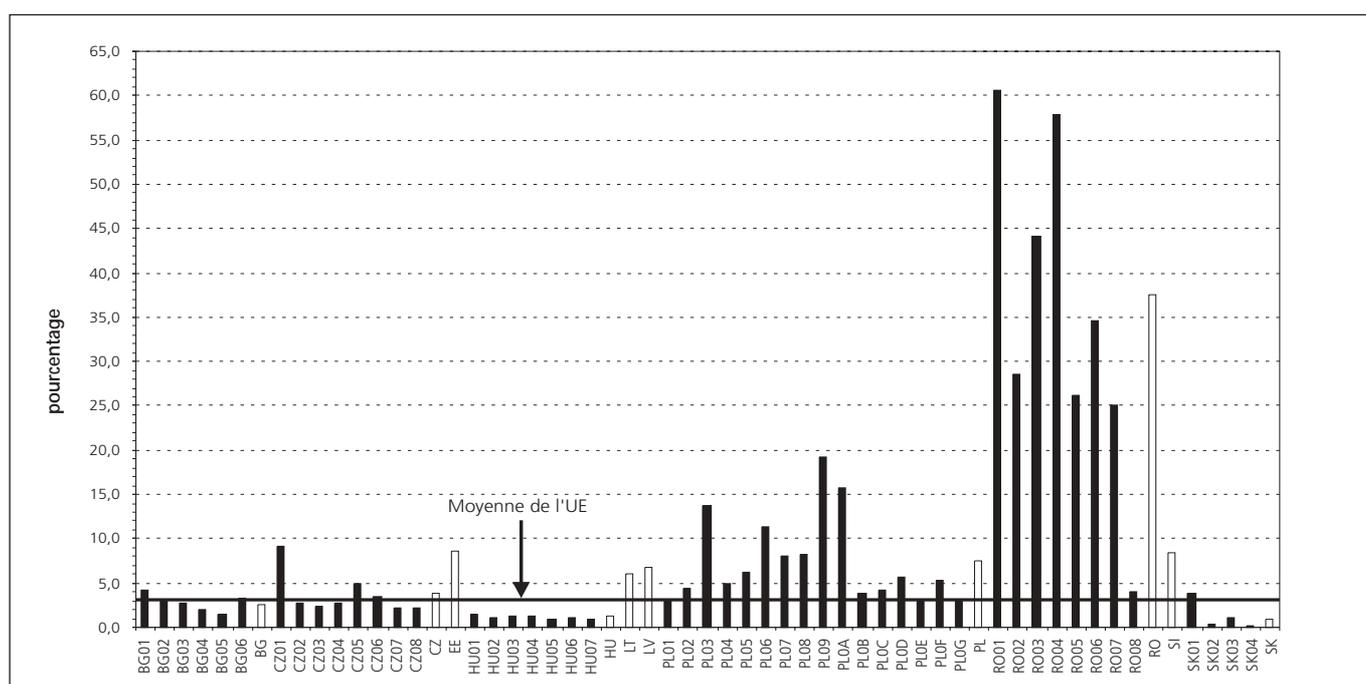
Graphique 4: Taux d'emploi de la tranche d'âge des 15-24 ans, 2001



où est enregistré un emploi des personnes âgées extrêmement élevé (cf. Graphique 5), surtout dans les régions Nord-Est (RO01) et Sud-Ouest (RO04). Mais en Pologne et dans les états baltes aussi, les personnes âgées de 65 ans et plus travaillent plus fréquemment que la moyenne, avec une tendance à ce que plus l'emploi des personnes âgées est élevé, plus la part des personnes travaillant dans l'agriculture est importante. Cependant, cela est probablement moins le résultat de la facilité à trouver un emploi que de la nécessité de travailler, dans le cadre d'une économie agricole de subsistance toujours prévalente dans de nombreux

PEC, ainsi que de la situation sociale des personnes âgées mentionnée ci-dessus qui semble toujours être une caractéristique des pays concernés, particulièrement en agriculture. Mais dans une certaine mesure, il y a également une autre relation: l'emploi des personnes âgées dans les régions des capitales se situe parfois nettement au-dessus de la moyenne, en particulier en République tchèque (CZ01) et en Slovaquie (SK01). La question, de savoir si cela est le résultat d'un problème social urbain particulier ou, au contraire, le résultat d'incitations économiques en faveur de l'emploi, ne peut être approfondie ici.

Graphique 5: Taux d'emploi de la tranche d'âge des 65 ans et plus, 2001



Emploi dans l'agriculture

Dans l'analyse effectuée jusqu'à présent, les phénomènes spécifiquement régionaux étaient régulièrement expliqués en faisant référence au rôle particulier de l'agriculture dans les différents PEC. A l'exception de la République tchèque, de l'Estonie, de la Hongrie et de la Slovaquie, une part considérablement plus importante de personnes est employée dans l'agriculture qu'en UE (cf. Graphique 6). Cela s'applique en particulier à la Roumanie (ici 44% des personnes ayant un emploi travaillent dans l'agriculture) et en Pologne (19%). En Roumanie, ces parts atteignent des valeurs entre 50 et 60% dans trois régions (Nord-Est, RO01, Sud, RO03, Sud-Ouest RO04). Mais en Pologne également, 30 à 40% des personnes ayant un emploi sont actives dans l'agriculture dans quatre voïvodies (Lubelskie, PL03, Podkarpackie, PL09, Podlaskie/Bialystock, PLOA, et Swietokrzyskie/Kielce, PLOD). Dans ces régions, d'une part l'agriculture offre dans une large mesure des opportunités d'emploi et de revenus (bien que cela soit souvent sous forme d'une économie de subsistance pour subvenir à ses besoins sans relation directe avec le marché). D'autre part, cela signifie également que la productivité du travail dans l'agriculture est extrêmement faible et donc non compétitive dans le contexte européen ou international. Dans le futur ces régions seront sujettes à une pression d'adaptation considérable et à la nécessité de créer d'autres/de nouveaux emplois pour les personnes qui ne pourront plus en trouver ici.

Travail non-salariés et agriculture

Le travail non-salarié est en général considéré comme un moteur des dynamiques économiques et des réactions souples aux opportunités du marché. Une part élevée de travailleurs non-salariés dans une économie nationale peut donc être interprétée comme présentant de bonnes per-

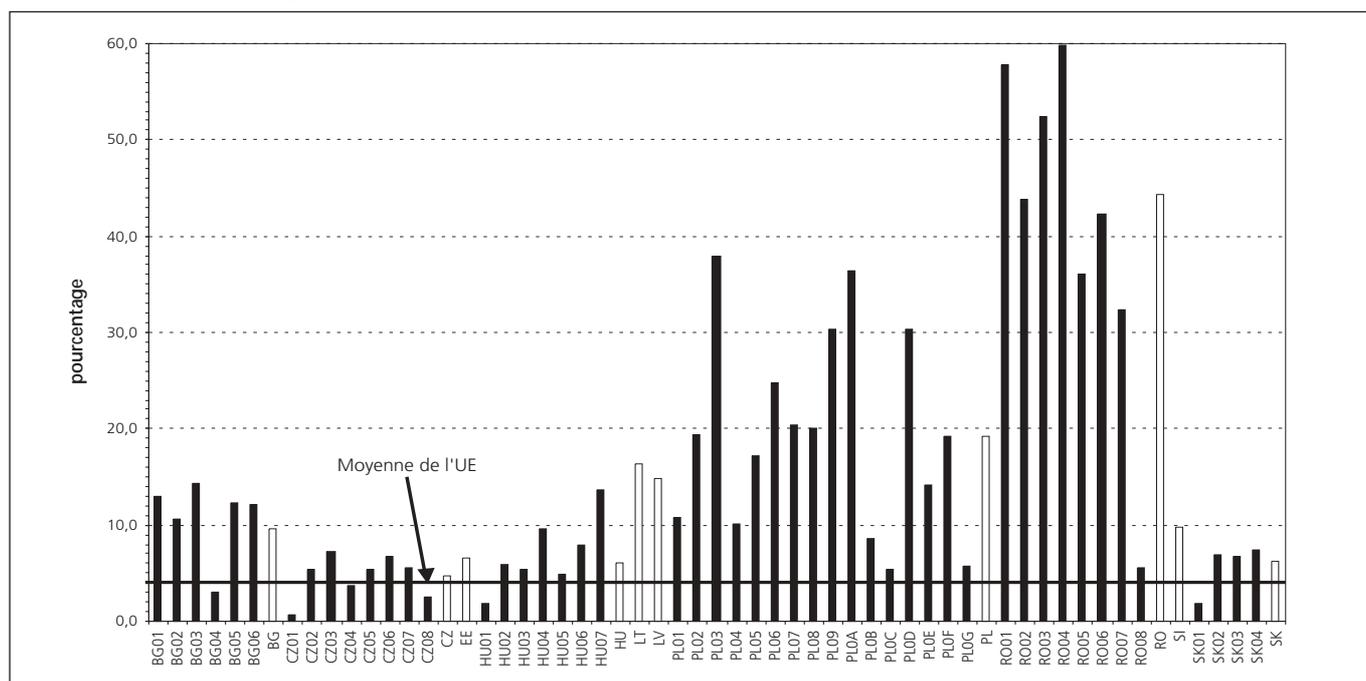
spectives pour la création de nouveaux emplois et une position potentiellement favorable en matière de concurrence internationale. Au temps de l'économie socialiste, il n'était pas possible d'être travailleur non-salarié dans n'importe quel secteur – et lorsque c'était possible, cela l'était dans une mesure limitée –, et cela en règle générale seulement dans l'agriculture et dans une certaine mesure dans l'artisanat et le commerce. On s'attend donc, et on doit s'attendre, à un retard de l'emploi non-salarié dans ces pays.

Un premier regard à la situation actuelle indique en partie des proportions de travailleurs non-salariés très élevées (sans les travailleurs familiaux) dans l'emploi total (taux de travail non-salarié). Mais cela est principalement dû à la concentration du travail en agriculture. Au niveau national, les taux de travail non-salarié (incluant l'agriculture) atteignent des valeurs bien supérieures à 20% en Roumanie et en Pologne (cf. Graphique 7). Dans de nombreuses régions ils se situent même entre 30 et 35%. C'est le cas dans les voïvodies polonaises de Lubelskie, Podlaskie/Bialystock et Swietokrzyskie/Kielce (PL03, PLOA, PLOD), et une fois encore en Roumanie dans les trois régions Nord-Est, Sud, Sud-Ouest (RO01, RO03, RO04).

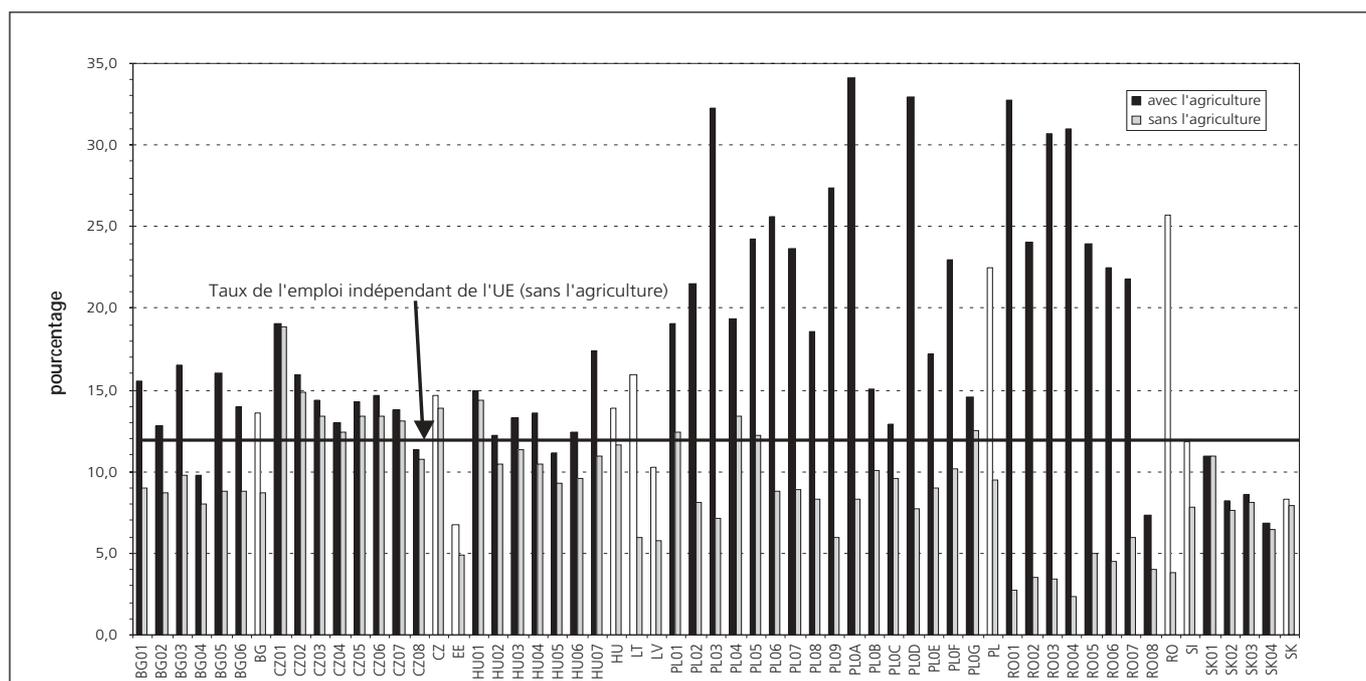
Etant donné qu'il est difficile, en raison de la faible productivité du travail dans l'agriculture, de supposer ici l'existence d'une dynamique orientée vers l'économie ou l'emploi, une évaluation générale et des comparaisons entre les PEC et entre leurs régions ainsi qu'avec l'UE seraient mieux basées sur les taux de travail non-salarié excluant les travailleurs non-salariés de l'agriculture.

Une comparaison de cet indicateur au niveau des pays conduit aux observations suivantes: dans presque tous les PEC (à l'exception de la République tchèque) ces taux

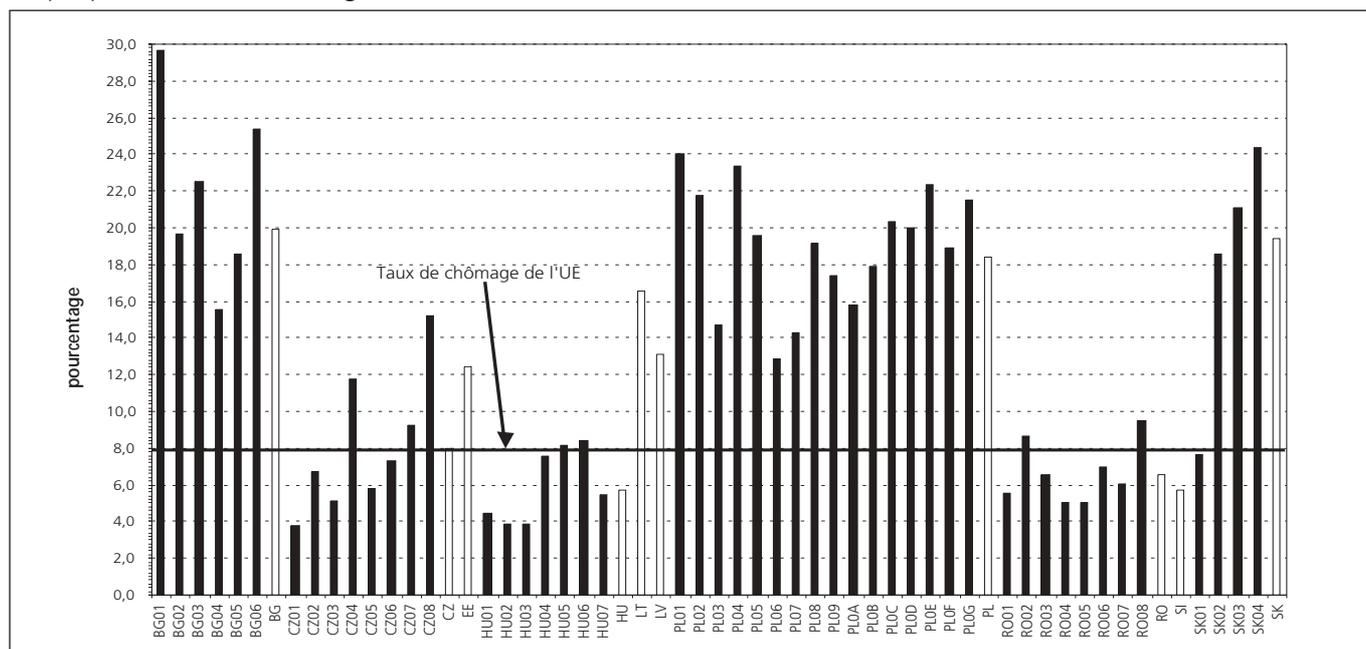
Graphique 6: Part de l'agriculture dans l'emploi total, 2001



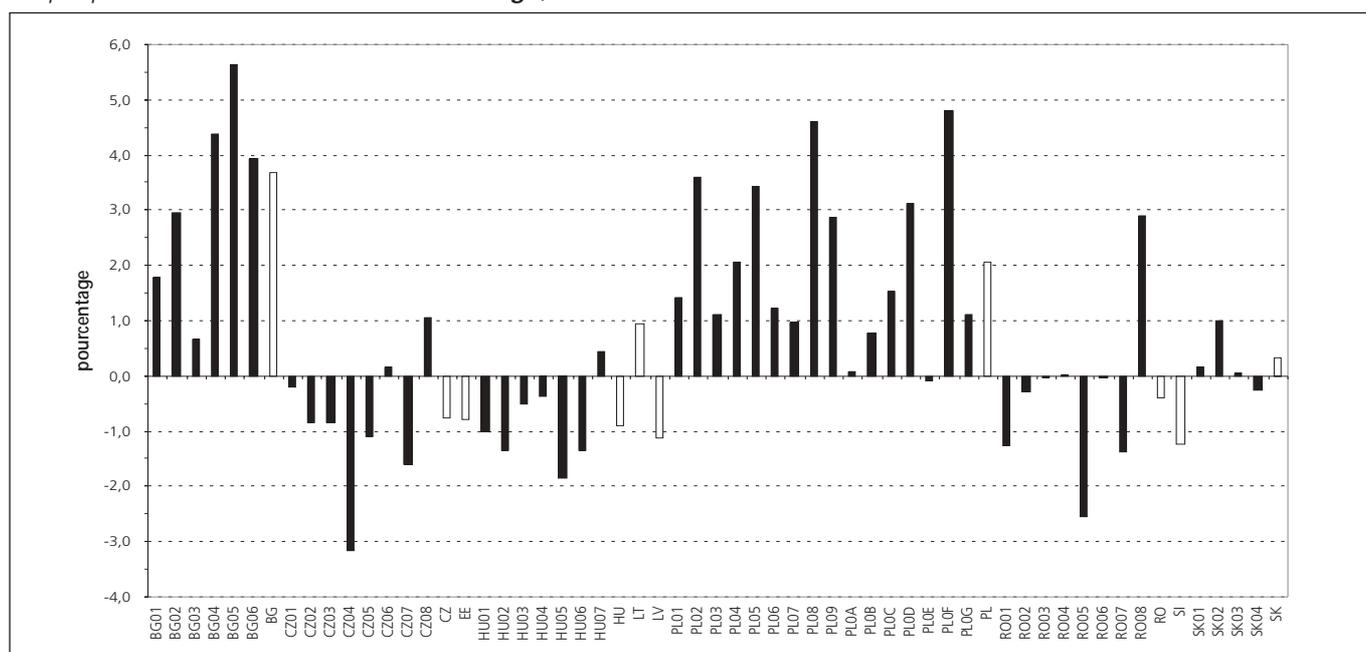
Graphique 7: Proportions de non-salariés, avec et sans agriculture, 2001



Graphique 8: Taux de chômage, 2001



Graphique 9: Evolution des taux de chômage, 2001-2000



dominance non-agricole enregistrent une augmentation de leur taux de chômage inférieure ou égale à la moyenne, alors que pour les voïvodies à prédominance agricole cela ne s'applique qu'à Lubelskie (PL03), Malopolskie (PL06), Podalskie/Bialystock (PL0A) et Mazowieckie (PL07).

Une fois encore, les régions des capitales (à l'exception de Sofia, BG04, et Bucarest, RO08) bénéficient ici d'une position relativement favorable dans les comparaisons annuelles entre l'ensemble des régions des PEC et aussi à l'intérieur de leurs pays respectifs. Cela s'applique en particulier à Budapest (HU01), Varsovie (Mazowieckie, PL07) et Bratislava (SK01). A Prague (CZ01), le taux de chômage diminue relativement peu, mais cela peut être attribué en

partie au fait que la valeur de l'année précédente était déjà très basse. A part cela, la diminution la plus importante du taux de chômage pouvait être observée dans le nord-ouest de la Bohême (CZ04), qui avait été précédemment accablée par les conséquences considérables des adaptations structurelles (chute de la production de charbon) et dans la régions Nord-Est de la Hongrie (HU05, ayant une structure économique mixte et une faible part de l'agriculture en comparaison de la moyenne nationale).

Chômage de longue durée

La persistance du chômage au sens d'un accroissement de sa durée a longtemps été un des problèmes les plus import-

ants du marché du travail dans les pays de l'UE. Ainsi, il a été donné une grande priorité à une diminution du chômage de longue durée (ici: durée de chômage d'un an et plus) dans la formulation des «Lignes directrices pour l'emploi» de l'UE. Dans les régions des PEC observées ici, les parts de chômage de longue durée dans le chômage total couvrent une fourchette très large (cf. Graphique 10). En 2001, cela va d'une part de 32% dans la région Ouest-Centre de la Hongrie (HU02) à 76% dans la région Nord-Ouest de la Bulgarie (BG01). Dans de nombreuses régions il est possible d'observer une augmentation de la durée du chômage entre 2000 et 2001, très forte dans certaines voïvodies de Pologne (Lubuskie, PL03, Opolskie, PL08, et Slaskie, PL0C, avec les secteurs des mines et des industries lourdes autour de Kattowice) et dans les régions de l'ouest de la Slovaquie (SK02, autour de la capitale Bratislava). Cependant, dans quelques régions la part de chômeurs de longue durée diminue nettement, en Hongrie par exemple (région Közép-Dunantul, HU02), dans la région polonaise de Zachodniopomorskie (PL0G) et dans la Roumanie centrale (RO07). Cependant, les raisons peuvent en être assez différentes: ou bien les chômeurs de longue durée sortent de manière plus que proportionnelle du chômage, ou bien les nouvelles entrées dans le chômage sont si nombreuses qu'elles réduisent automatiquement la part du chômage de longue durée. Cependant, ce phénomène ne peut être analysé plus avant sur la base des données disponibles ici.

Chômage des jeunes

L'intégration des jeunes dans le marché du travail est un autre défi pour la politique du marché du travail dans de nombreux pays d'Europe. Cela fait également partie des objectifs principaux des lignes directrices pour l'emploi de l'UE. En moyenne pour l'ensemble de l'UE, le taux de chômage des jeunes se situe à 14,5%, mais dans de nombreux

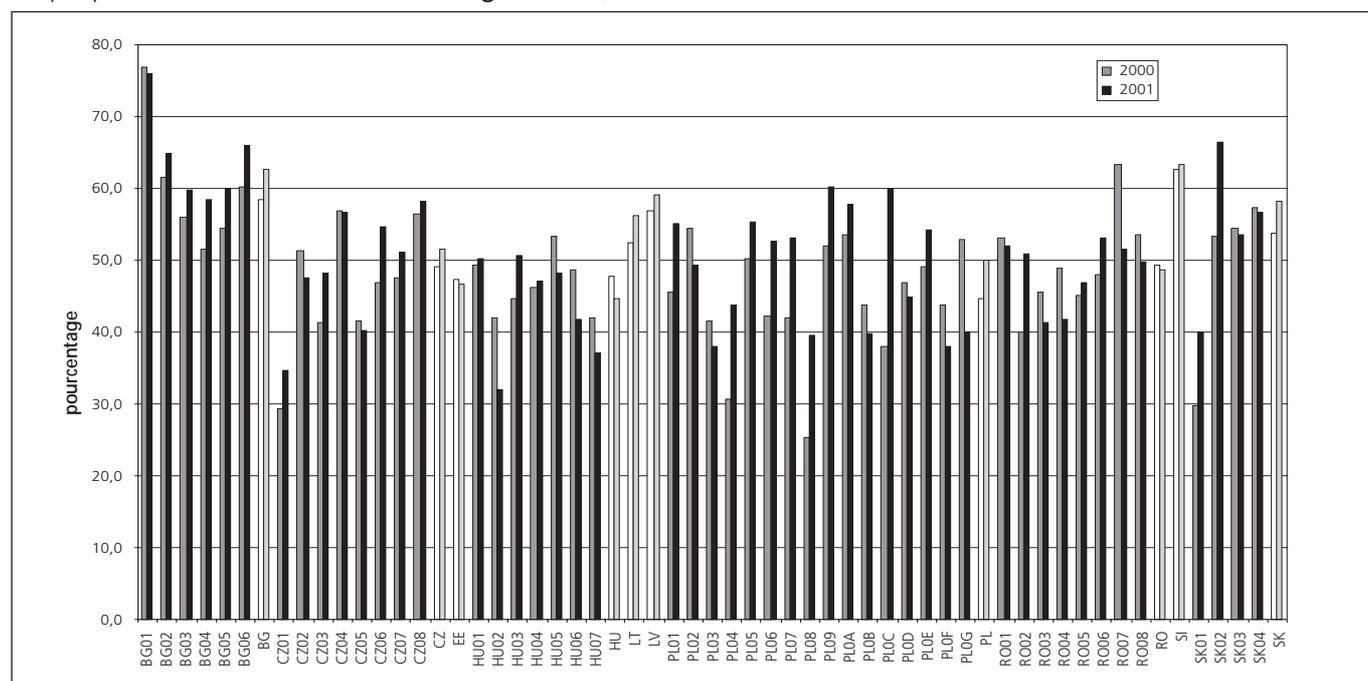
PEC il est bien supérieur à cette valeur (cf. Graphique 11). Seuls les jeunes de Hongrie sont manifestement dans une position plus favorable. En Bulgarie, en Pologne et en Slovaquie les valeurs sont de 40% environ. Il y a une énorme variation entre les différentes régions des différents pays ou d'un même pays. Les valeurs les plus importantes avec des taux d'environ 50% sont atteintes dans les régions Nord-Ouest (BG01) et Sud-Est (BG06) de la Bulgarie, les voïvodies polonaises de Lubuskie (PL04, à la frontière du Brandebourg), de Swietokrzyskie/Kielce (PL0D, dans le sud-est) et de Warminsko-Mazurskie (PLOE, à la frontière de Kaliningrad/Lituanie) et la région slovaque orientale (SK04, à la frontière ukrainienne). En République tchèque et en Hongrie, au contraire, le niveau de chômage des jeunes est comparative-ment faible presque partout, en particulier dans les régions des capitales (CZ01, HU01), et cela s'applique également à la capitale slovaque, Bratislava (SK01).

Les taux de chômage des jeunes dépassent presque partout les taux de chômage globaux d'un coefficient supérieur à 2 (moyenne de l'UE: 1,9). Mais dans plusieurs régions il est possible d'observer des écarts sensiblement plus importants, les plus forts étant dans les régions Sud et Sud-Ouest de la Roumanie (RO03 et RO04), mais également dans les voïvodies polonaises de l'est et du sud-est (Podlaskie/Bialystock, PLOA, Lubelskie, PL03, Swietokrzyskie/Kielce, PL0D, Maloposkie avec Cracovie et Nowy Sacz, PL06) ou dans la région hongroise de Nyugat-Dunantul (HU03) à l'ouest du Danube. Même dans les régions des capitales de Prague (CZ01), de Budapest (HU01) et de Bratislava (SK01), la situation des jeunes tend apparemment à être défavorable par rapport au chômage global.

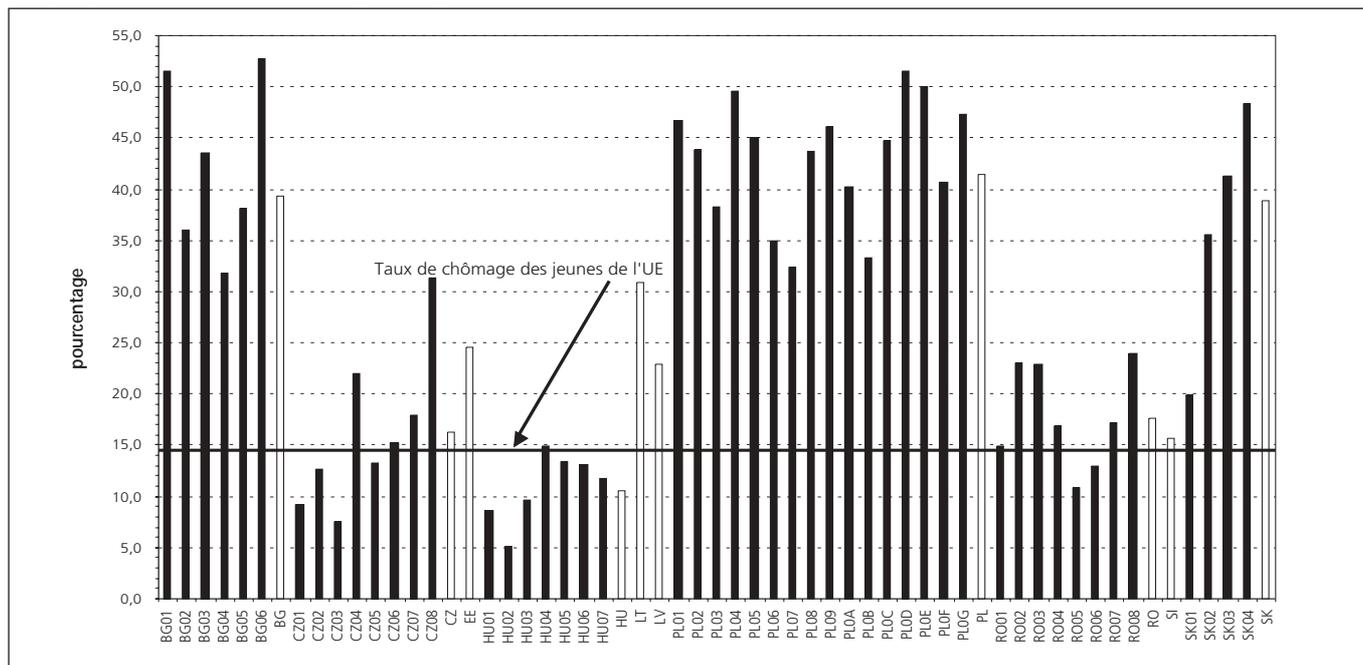
Conclusion

En conclusion, il faut noter que le tableau de la situation des marchés régionaux du travail ne pouvait être qu'esquissée

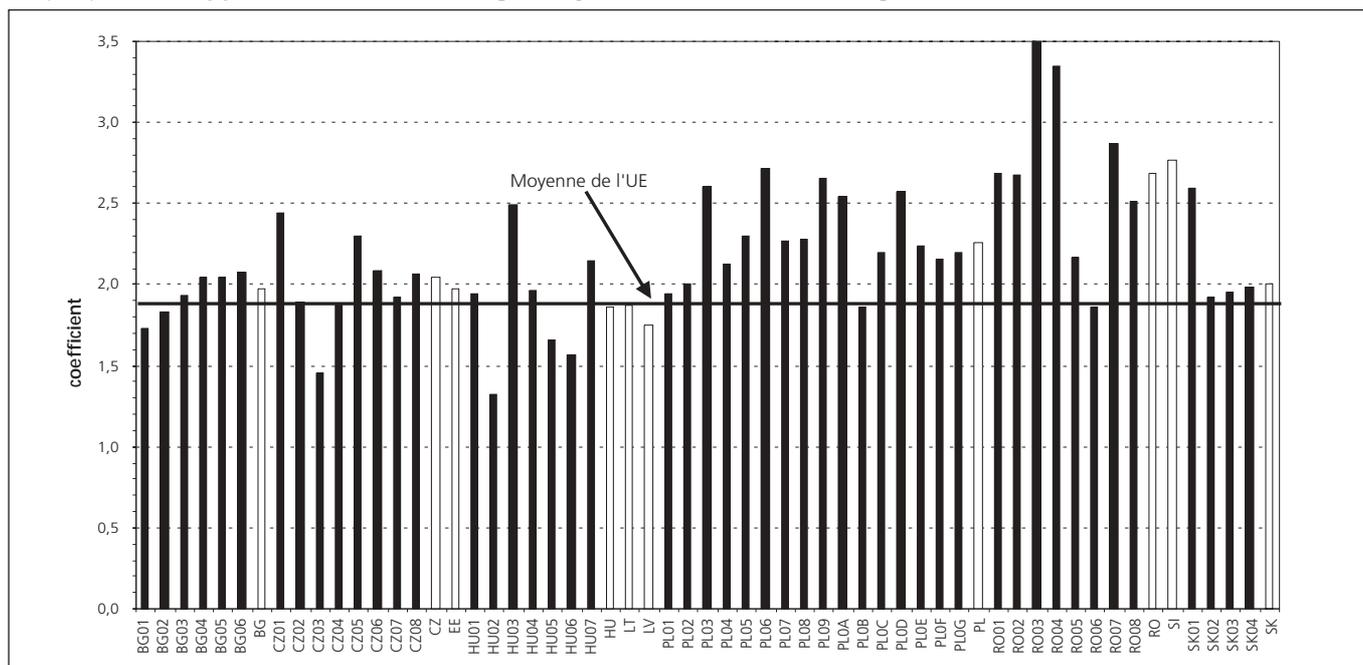
Graphique 10: Part des chômeurs de longue durée, 2000 et 2001



Graphique 11: Taux de chômage des jeunes, 2001



Graphique 12: Rapport du taux de chômage des jeunes au taux de chômage total, 2001



sur la base des indicateurs disponibles ici (qui ne permettent pas d'observer pour le moment l'évolution sur une durée plus longue).

Mais il est possible de tirer plusieurs conclusions générales sur la situation différenciée par régions:

A première vue, les régions ayant un caractère agricole prononcé semblent être dans une position plutôt favorable par rapport à l'emploi et au chômage. Des analyses plus approfondies suggèrent cependant que certains problèmes commencent à émerger dans ces régions (taux d'emploi non-salarié plus faible si l'agriculture est exclue, chômage des jeunes).

En règle générale, les régions des capitales (dans la mesure où elles sont comparables en raison de leur taille non uniforme) constituent les centres de dynamisme de leurs pays respectifs. Mais même là, il faut noter certains problèmes pour la politique du marché du travail (chômage des jeunes).

Dans une grande partie des PEC, les régions ayant une structure industrielle ancienne doivent toujours affronter des problèmes considérables (déclin de l'emploi, faibles taux d'emploi, augmentation du chômage global, chômage des jeunes).

Une politique régionale cohérente dans la perspective étudiée au début du présent article trouvera ici d'amples défis à relever.

Tableau 1: Taux d'emploi par tranches d'âge, 2000 et 2001

Pays	15-24 ans		25-54 ans		55-64 ans		65 ans et +		15-64 ans	
	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001
Région										
Nord-Ouest	14,5	17,2	58,5	56,1	(12,4)	17,5	.	.	41,6	42,0
Nord-Centre	19,5	20,2	67,7	67,2	23,4	27,0	4,8	(3,1)	50,0	49,6
Nord-Est	20,9	20,9	64,6	65,9	21,7	22,1	(4,4)	(2,8)	48,1	49,4
Sud-Ouest	22,9	23,4	77,6	74,1	25,6	28,0	(2,0)	(2,0)	58,1	55,5
Sud-Centre	20,4	20,9	71,6	68,9	22,8	22,5	(2,1)	.	52,7	51,1
Sud-Est	18,2	17,5	62,3	62,4	16,7	19,0	.	.	45,6	46,0
Bulgarie	20,5	21,0	69,7	68,0	22,1	23,9	2,9	2,5	51,5	50,7
Prague	32,1	30,1	87,3	87,7	56,9	59,9	9,8	9,1	71,4	72,0
Stredni Cechy	43,5	38,6	81,6	83,0	35,9	37,3	3,4	2,7	66,5	66,6
Jihozapad	41,5	41,7	85,1	84,8	34,5	36,1	3,2	2,5	68,1	68,2
Severozapad	35,7	34,2	74,8	78,4	33,9	34,1	3,8	2,7	60,4	62,6
Severovýchod	37,8	35,2	83,3	83,8	35,7	37,3	5,0	4,9	66,4	66,4
Jihovýchod	38,9	35,1	82,8	82,6	34,3	33,9	3,0	3,5	65,7	64,8
Stredni Morava	33,1	32,1	80,1	80,4	32,2	31,0	1,8	2,2	62,5	62,5
Ostravsko	28,6	28,5	76,5	75,2	24,8	25,3	1,6	2,2	58,4	57,8
République tchèque	36,4	34,4	81,5	82,0	36,1	36,9	4,1	3,9	64,9	65,0
Estonie	27,4	27,1	76,8	75,8	43,0	48,6	7,3	8,6	60,6	61,1
Közep-Magyarország	34,7	33,4	77,6	77,8	27,8	29,9	2,8	1,5	60,2	60,6
Közep-Dunantul	34,6	34,4	77,6	78,4	19,5	21,2	.	.	58,8	60,1
Nyugat-Dunantul	39,0	33,0	80,7	80,6	26,4	31,0	.	.	63,1	62,8
Del-Dunantul	32,0	28,6	69,1	69,6	18,8	17,8	.	.	53,1	52,7
Eszak-Magyarország	29,2	28,9	65,7	66,0	16,3	16,1	(1,6)	.	49,2	49,6
Eszak-Alföld	29,6	30,4	63,0	63,5	16,7	17,7	.	.	48,4	49,2
Del-Alföld	32,5	28,7	72,6	73,1	21,1	25,0	(1,5)	.	55,7	56,0
Hongrie	33,1	31,4	72,8	73,1	21,9	23,7	1,7	1,2	55,9	56,3
Lituanie	26,7	22,9	76,0	75,5	42,2	39,1	7,8	6,1	60,1	58,6
Lettonie	30,1	29,0	73,6	75,9	35,4	36,4	6,6	6,8	57,7	58,9
Dolnoslaskie	21,3	18,4	65,6	63,5	27,0	26,2	(2,2)	(3,1)	50,7	48,3
Kujawsko-Pomorskie	21,7	22,0	69,2	67,9	18,6	22,8	(3,2)	(4,4)	52,5	52,0
Lubelskie	24,3	23,0	75,4	73,8	44,1	42,0	14,0	13,7	60,2	57,7
Lubuskie	22,1	17,0	64,6	64,8	(16,4)	25,5	.	(4,9)	49,6	50,0
Lodzkie	21,6	18,7	72,6	69,3	28,3	32,3	7,4	6,2	56,0	53,7
Malopolskie	28,4	26,9	74,8	75,3	33,7	40,8	9,0	11,3	59,0	60,1
Mazowieckie	27,4	22,0	77,9	75,5	37,6	39,9	10,5	8,1	61,2	59,2
Opolskie	26,1	23,5	71,8	68,4	30,2	30,4	(7,4)	(8,3)	55,9	53,2
Podkarpackie	18,4	19,4	72,6	71,7	38,1	35,2	17,2	19,3	56,3	55,3
Podlaskie	23,8	19,9	73,9	73,7	41,0	39,6	(11,4)	15,8	58,4	58,3
Pomorskie	23,1	27,7	68,7	68,4	29,4	30,2	.	(3,9)	53,0	53,4
Slaskie	24,8	20,0	64,1	64,4	16,2	18,5	(4,0)	4,3	48,7	48,5
Swietokrzyskie	21,1	15,4	70,4	67,5	29,2	26,5	13,3	(5,7)	53,4	50,0
Warminsko-Mazurskie	24,7	17,4	65,8	65,5	(15,8)	22,0	.	.	50,5	49,2
Wielkopolskie	27,6	24,8	72,4	69,4	28,3	27,8	5,3	5,4	56,7	54,0
Zachodniopomorskie	18,8	19,2	67,2	64,8	21,4	26,2	(3,3)	(2,9)	51,7	50,7
Pologne	24,1	21,4	71,0	69,5	29,0	30,5	7,6	7,5	55,1	53,8
Nord-Est	39,8	38,1	79,6	79,0	64,9	66,5	58,2	60,6	67,2	66,9
Sud-Est	32,9	28,0	76,2	73,9	48,7	44,3	36,3	28,5	61,9	58,9
Sud	34,7	32,6	79,9	79,5	61,3	55,8	45,0	44,2	66,9	65,5
Sud-Ouest	36,0	34,7	82,6	82,9	70,1	72,1	56,3	57,9	70,0	70,4
Ouest	33,0	34,0	76,7	76,7	39,3	37,9	28,5	26,2	61,6	61,9
Nord-Ouest	36,0	37,9	77,1	76,1	50,0	49,6	33,5	34,5	63,2	63,4
Centre	32,9	32,1	77,4	78,2	39,0	41,3	23,5	25,0	61,1	62,2
Bucarest	20,6	19,8	79,4	74,3	26,2	22,1	6,8	4,1	59,5	55,5
Roumanie	34,0	32,7	78,6	77,6	52,0	50,5	38,2	37,5	64,2	63,3
Slovénie	31,2	30,3	82,6	83,8	22,3	23,4	7,4	8,5	62,7	63,6
Bratislavsky kraj	33,1	37,0	87,8	86,0	47,9	43,9	3,5	3,9	70,2	69,5
Zapadne Slovensko	29,6	29,9	74,7	75,1	18,2	20,4	.	.	56,3	57,2
Stredne Slovensko	29,9	25,8	71,7	73,4	18,2	19,9	.	.	54,7	55,2
Východne Slovensko	23,4	23,2	70,0	70,2	17,0	17,8	.	.	51,7	52,1
Slovaquie	28,3	27,7	74,3	74,6	21,4	22,5	0,8	0,9	56,3	56,7

Le temps de travail

Concepts et données

Cette section donne une vue d'ensemble du temps de travail hebdomadaire dans les 10 PEC. La norme adoptée a été le nombre d'heures de travail habituelles comme demandé dans le questionnaire des Enquêtes sur les Forces du Travail. Cette mesure reflète le nombre d'heures de travail habituelles d'une personne dans son emploi principal selon les définitions internationales (les détails sont fournis dans la section «Sources d'information et méthodes»). La norme adoptée exclut les heures de travail dans d'éventuels emplois secondaires. Cela signifie que toutes les durées rapportées ici concernent l'emploi principal, c'est-à-dire celui qu'une personne ayant plusieurs emplois considère comme étant son emploi de base ou le plus important – bien que dans les cas douteux, l'instruction est de se référer à l'emploi ayant le nombre d'heures de travail habituelles le plus élevé.

Les heures présentées sont des valeurs moyennes qui concernent chaque groupe de référence: sexe, profession, secteur économique, temps plein/temps partiel et des croisements de ces caractéristiques.

Le Tableau 1 de la section annexe donne une vue d'ensemble du temps de travail actuel dans les 10 PEC. Il montre les données de 2001 pour chacun de ceux-ci et les moyennes globales pour l'ensemble des 10 PEC ainsi que pour l'ensemble des 15 états membres de l'Union Européenne. Ce tableau fournit une information très étendue sur le temps de travail dans les pays candidats, bien que dans les décompositions plus détaillées apparaissent certains problèmes de fiabilité.

Ainsi, ce tableau ne présente pas les chiffres pour les sections P et Q de la NACE (respectivement «ménages employant du personnel domestique» et «organismes extra-territoriaux»). Au niveau le plus global (l'ensemble des personnes ayant un emploi), un pays seulement, la Pologne, a des chiffres fiables. Cela signifie que pour toute décomposition la situation serait pire. Comme, dans les sections de la NACE de A à O, aucune section n'a été fusionnée (sauf le regroupement *naturel* de l'agriculture et de la pêche, A + B), il a été décidé de conserver les sections individuelles de la NACE et d'exclure P et Q plutôt que de les fusionner avec d'autres sections adjacentes.

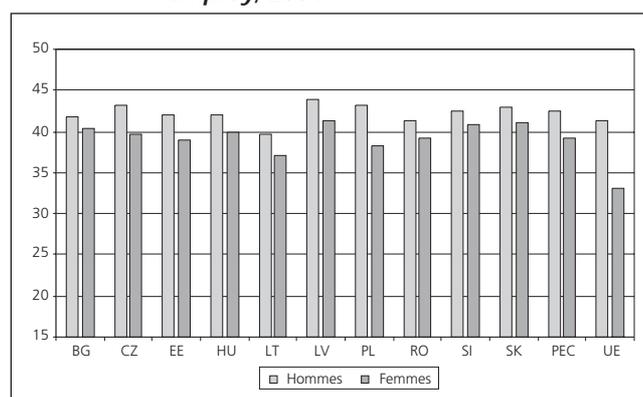
Alors que deux des quatre parties du Tableau 1 présentent peu de chiffres douteux, les deux autres parties concernant l'emploi non-salariés et les salariés travaillant à temps partiel contiennent de nombreux chiffres douteux ou des cellules pour lesquelles aucune information n'est disponible. Le croisement selon le sexe et l'activité économique a donc été omis pour ces deux groupes de référence.

L'ensemble des personnes ayant un emploi

La vue d'ensemble de la moyenne des heures habituellement travaillées en 2001 par la totalité des personnes ayant un emploi dans les 10 pays candidats montre que dans tous

ces pays la durée hebdomadaire du temps de travail est plus longue que dans l'UE considérée dans son ensemble. Les moyennes globales pour les PEC et pour l'UE sont respectivement de 41,0 et 37,7. Même si de nombreux détails sont cachés dans un tel total, cela signifie qu'en moyenne chaque personne ayant un emploi dans les PEC travaille 3,3 heures de plus qu'en UE. Selon le sexe, il apparaît que les hommes des PEC travaillent toujours plus que les femmes, et la comparaison avec l'UE reste remarquable: à l'exception de deux cas (les hommes en Lituanie et en Roumanie), toutes les durées dans les PEC sont supérieures aux moyennes de l'UE (voir Graphique 1). Cette conclusion s'applique également à la comparaison avec les heures habituelles dans presque tous les états membres, la seule exception étant la Grèce où les durées hebdomadaires sont de presque 45 heures pour les hommes et 40 pour les femmes.

Graphique 1: **Nombre d'heures de travail habituelles, ensemble des personnes ayant un emploi, 2001**



Les valeurs les plus élevées dans la décomposition par sexe se retrouvent en Lettonie avec 44, en République tchèque avec 43,2, en Pologne avec 43,1 et en Slovaquie avec 43 heures, toujours pour les hommes; les plus faibles sont en Lituanie avec 37,1, en Pologne avec 38,3 et en Estonie avec 39,0 heures, toujours pour les femmes.

Les comparaisons du temps de travail entre les PEC et l'UE au niveau global selon le sexe doivent être prises avec précaution car elles peuvent être quelque peu trompeuses. En fait, la comparaison entre le temps de travail hebdomadaires des femmes et des hommes en UE (respectivement 33,1 et 41,2 heures) est fortement influencée par la part importante de femmes travaillant à temps partiel. La part du temps partiel influence également la différence de 42,4 contre 41,2 heures entre les hommes des PEC et l'UE (ces relations seront étudiées avec plus de détails ci-dessous dans l'analyse des durées du travail à temps partiel et des parts du temps partiel).

Les autres caractéristiques méritant d'être notées en ce qui concerne l'ensemble des personnes ayant un emploi sont les suivantes:

- dans toutes les décompositions (par sexe, activité économique, profession et activité économique selon le sexe)

la grande majorité des heures hebdomadaires se situent entre 39 et 43 heures; cela reflète une convergence limitée de cet indicateur au travers des pays et des sous-groupes;

- la durée la plus importante est observée pour les hommes en Lettonie dans le secteur «hôtels et restaurants» (NACE H), 54,9 heures;
- d'autres valeurs extrêmement élevées peuvent être observées dans l'agriculture et la pêche; la valeur pour les hommes dans ce secteur (46,9) est également la moyenne la plus élevée en UE;
- la durée la plus courte est de 29,1 heures pour les femmes polonaises travaillant dans le secteur de l'éducation (NACE M);
- dans presque toutes les décompositions de la NACE, la durée hebdomadaire des hommes est supérieure à celle des femmes; dans seulement neuf des 140 paires de cellules de cette décomposition, la différence est en sens opposé et quatre sont observées en Estonie (industries extractives, électricité, gaz et eau, construction et éducation);
- les différences les plus importantes en faveur des hommes se trouvent dans l'agriculture et la pêche en Pologne (7,1 heures), dans l'immobilier et les services aux entreprises en Lettonie (6,6 heures) et dans le commerce et la réparation et les hôtels et restaurants en République tchèque (5,8 et 5,6 heures).

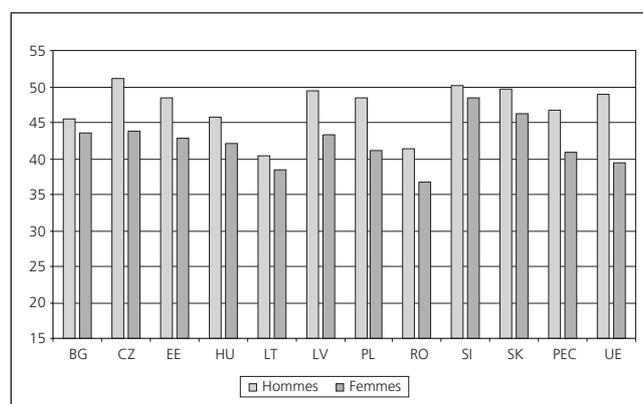
Non-salariés

Comme attendu, les travailleurs non-salariés ont le nombre d'heures habituelles le plus élevé, même si malheureusement de nombreux chiffres ne sont pas fiables ou pas du tout disponibles. Les moyennes générales et les décompositions par sexe montrent des durées relativement proches des normes européennes. Mais cette proximité existe seulement entre les moyennes des PEC et de l'UE pris dans leur ensemble. La moyenne générale pour l'ensemble des PEC, 44,6, est inférieure à la moyenne générale de l'UE, 46,2. Mais en prenant les PEC un par un, les premières différences apparaissent: dans cinq pays – la République tchèque, l'Estonie, la Lettonie, la Slovaquie et la Slovaquie – les durées sont plus élevées. Dans la décomposition par sexe, il semble au premier regard que les hommes travaillent plus longtemps en UE que dans les PEC et que les femmes travaillent moins longtemps en UE que dans les PEC, c'est-à-dire que les durées par sexe sont plus proches dans les PEC que dans les pays de l'UE. Cependant, il y a six exceptions à cette tendance: la République tchèque, la Lettonie, la Slovaquie et la Slovaquie pour les hommes et la Lituanie et la Roumanie pour les femmes. Mais dans certains pays européens les différences entre les sexes sont beaucoup plus importantes, s'élevant à plus de 10 heures, et dans un cas, aux Pays-Bas, à plus de 20 heures. Cela signifie que la proximité relative entre les valeurs observées pour les PEC et l'UE au niveau agrégé est assez trompeuse. Une des raisons possibles est que dans les pays de l'UE de nombreux travailleurs non-salariés à temps partiel sont réellement à temps partiel et non des personnes en état de sous-emploi.

Dans les PEC, les non-salariés de tous les pays, à l'exception de la Roumanie, montrent des durées élevées, comme il est usuel pour cette catégorie de travailleurs. Alors qu'au niveau agrégé toutes les durées sont inférieures à 50 heures, beaucoup d'entre elles dans les croisements plus détaillés sont supérieures à 50 et certains des chiffres fiables sont même au-delà de 55 heures.

Ainsi, deux pays, la République tchèque et la Slovaquie, enregistrent des durées de 50 heures ou plus pour les hommes (voir Graphique 2). C'est une norme habituellement dépassée dans les pays de l'UE, même si la moyenne disponible, 46,2, est inférieure à 50 heures. Mais en fait, la durée moyenne pour les hommes est supérieure à 50 heures dans 8 des 15 pays de l'UE. Les deux moyennes de l'UE de 48,8 pour les hommes et 39,5 pour les femmes sont trompeuses car elles peuvent indiquer une différence générale de plus de neuf heures entre les hommes et les femmes, contrairement à de plus petites différences dans les pays candidats. En fait, la moyenne de l'UE pour les femmes est affectée pour les non-salariés par quelques valeurs faibles comme 27,9 aux Pays-Bas ou 30 au Royaume-Uni. Une comparaison prenant en compte les durées de chaque pays montre que la grande différence entre l'UE et les PEC est que les valeurs sont bien plus dispersées dans l'UE qu'elles ne le sont dans les PEC.

Graphique 2: **Nombre d'heures de travail habituelles, non-salariés, 2001**



Dans la décomposition par sous-groupes de la NACE et de la CIP seuls quelques secteurs permettent des comparaisons fiables: l'agriculture et la pêche, l'industrie manufacturière et le commerce et la réparation. Généralement, les valeurs tendent à être importantes, mais pas aussi importantes qu'en UE. Certains seuils comme celui des 60 heures dépassé en Belgique, en Allemagne et en Irlande dans le secteur de l'agriculture et de la pêche ne sont même pas approchés par aucun des résultats fiables des PEC. Cependant, dans la comparaison entre chaque PEC et la moyenne de l'UE, il apparaît que près de la moitié des valeurs fiables des PEC dans les désagrégations de la NACE sont plus importantes que la moyenne de l'UE, la plupart d'entre elles dans l'industrie manufacturière (D), dans la construction (F) et dans les autres services (O). La même chose s'applique aux subdivisions de la CIP, avec des durées élevées se retrouvant en particulier dans les sections

Le temps de travail

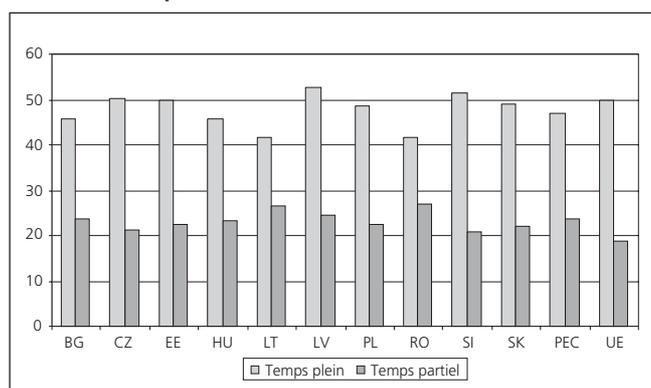
des manœuvres et agents non qualifiés (9), des employés de type administratif (4), des personnels des services et vendeurs de magasins et de marché (5), et des techniciens et professions intermédiaires (3).

Il faut également noter que les non-salariés, aussi, déclarent travailler à temps partiel, et cela pourrait causer certaines asymétries qui sont difficiles à expliquer aux niveaux agrégés. C'est le cas en Roumanie: les faibles durées des travailleurs non-salariés (pratiquement les plus faibles pour les hommes et pour les femmes) sont dues à la part importante de travailleurs non-salariés à temps partiel dans l'agriculture. Un point intéressant dans ce contexte est que la moyenne des heures de travail des travailleurs non-salariés à temps partiel en Roumanie est proche des durées standard du temps partiel, alors que les valeurs pour les salariés à temps partiel sont bien plus élevées. Même dans l'agriculture les travailleurs non-salariés à temps partiel roumains ont les moyennes les plus faibles: 27,6 heures pour les hommes et 25,0 pour les femmes en 2001; 27,7 et 25,5 en 2000; 28,8 et 27,3 en 1999. Ces valeurs montrent une nette réduction du temps de travail depuis 1999 qui pourrait être intéressante à suivre au cours des années à venir.

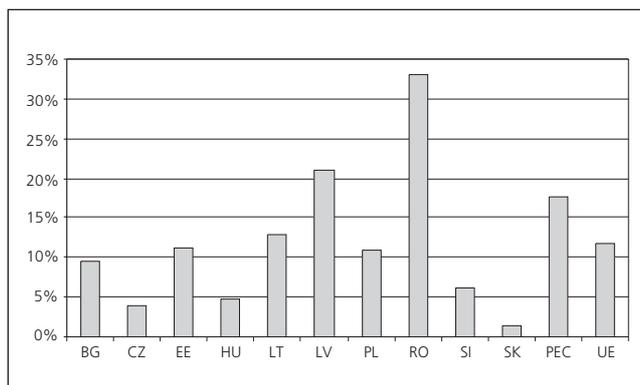
Les durées de travail moyennes pour les travailleurs non-salariés sont probablement la combinaison de nombres d'heures très élevés et faibles – très élevés pour ceux travaillant à temps plein, faible pour ceux travaillant à temps partiel, qui dans ce scénario ont de grandes chances d'être en état de sous-emploi.

Les durées des travailleurs non-salariés à temps plein présentées dans le Graphique 3 doivent être observées en même temps que les parts du temps partiel chez les travailleurs non-salariés du Graphique 4. En réalité, les schémas ne sont pas faciles à cerner à ce niveau agrégé: les durées du temps plein vont de 41,5 à 52,5, une différence de plus de 10 heures ; les durées du temps partiel se concentrent sur une étendue plus réduite de 20,6 à 26,8 heures. L'influence de l'activité à temps partiel et à temps plein sur les moyennes des travailleurs non-salariés résulte d'une combinaison de durées et de parts. Par exemple, les travailleurs non-salariés roumains combinent la part de temps partiel la plus élevée et le temps partiel le plus élevé, mais aussi la durée

Graphique 3: *Durées du temps plein et du temps partiel des non-salariés, 2001*



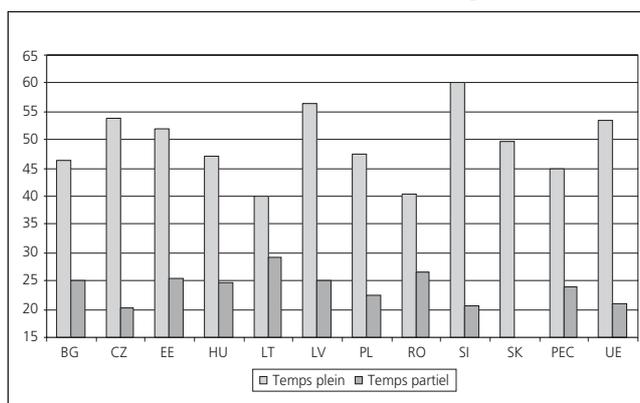
Graphique 4: *Part du temps partiel chez les non-salariés, 2001*



de temps plein la plus faible de tous les PEC. Cela explique pourquoi les temps de travail moyen des travailleurs non-salariés dans ce pays sont dépassées par presque tous les autres PEC à l'exception de la Lituanie (où les hommes et les travailleurs indépendants dans leur ensemble ont des durées encore plus faibles). D'autres combinaisons de ce type sont faciles à déduire de ces graphiques.

Dans le cas particulier des travailleurs non-salariés travaillant à temps plein/temps partiel dans le secteur sensible de l'agriculture (voir Graphique 5), les durées du temps plein sont élevées, mais pas les plus élevées parmi tous les pays et tous les secteurs. Elles s'étendent sur un intervalle de 20 heures. La valeur extrêmement élevée de 60 heures pour la Slovaquie doit être notée ainsi que celles de plus de 50 heures dans trois autres pays, la République tchèque, l'Estonie et la Lettonie. En fait, le temps de travail des travailleurs non-salariés à temps plein dans l'agriculture dépasse celui de tous les travailleurs non-salariés dans sept des dix PEC, les exceptions étant la Lituanie, la Pologne et la Roumanie – pays dont on sera intéressé de savoir qu'ils ont également les parts d'emploi agricole les plus élevées.

Graphique 5: *Durées du temps plein et du temps partiel des non-salariés de l'agriculture, 2001*



Les durées du temps partiel sont plus concentrées (de 20,4 en République tchèque à 29,4 en Lituanie). Le point intéressant à noter à cet égard est l'inversion des extrêmes de durée: les deux pays ayant les durées de temps partiel les plus élevées, la Lituanie et la Roumanie, sont également ceux qui ont les durées de temps plein les plus faibles, alors

que les deux pays ayant les durées de temps partiel les plus faibles, la République tchèque et la Slovaquie, se classent également premier et troisième en ce qui concerne les durées de temps plein, indiquant en cela que l'emploi agricole est structuré différemment dans les pays concernés.

Le travail non-salarié en Roumanie, et en particulier dans l'agriculture, mérite une analyse plus précise. Sous le régime communiste, il y avait deux formes de propriété des terres collectives. Environ 80% des terres arables étaient possédées par les coopératives agricoles, qui avaient été formées par l'incorporation des fermes familiales confisquées par les communistes en 1948. Le reste, 20%, était possédé par les entreprises agricoles d'état établies sur les anciens domaines de la Couronne. Au début des années 1990, il a été permis aux Roumains de réclamer les 80% de terres familiales qui avaient été confisquées. Ce processus de redistribution des terres fut un succès. Mais selon la structure et les règles de succession antérieures à 1948, les terres furent énormément divisées. Un grand nombre de ménages reçurent de très petits lopins de terre. En raison de la situation économique difficile, la redistribution des terres créa des migrations des zones urbaines vers les zones rurales, un mouvement qui n'est pas encore terminé. L'emploi dans l'agriculture dans ce pays concerne donc une multitude de gens qui consacrent leur temps, au moins en partie, à la culture de ces lopins de terre. Et ces personnes sont propriétaires de leurs terres, c'est-à-dire des travailleurs indépendants. Si la situation est mise en relation avec l'absence d'opportunités d'emploi en Roumanie, en particulier dans les zones rurales, cela peut aider à expliquer les valeurs singulières analysées ici pour la Roumanie et que l'on retrouve également dans le Graphique 10 ci-dessous.

Salariés à temps plein

Les salariés sont le groupe le plus important de la population ayant un emploi en termes de nombre de personnes. En particulier, les salariés travaillant à temps plein, qui sont la référence classique de nombreuses analyses du marché du travail car ils constituent habituellement la majorité de toutes les personnes ayant un emploi et représentent l'idée d'un emploi stable – bien que ce concept ait changé dans les pays de l'UE au cours des dernières années avec l'augmentation du travail à temps partiel volontaire et un portefeuille de petits emplois.

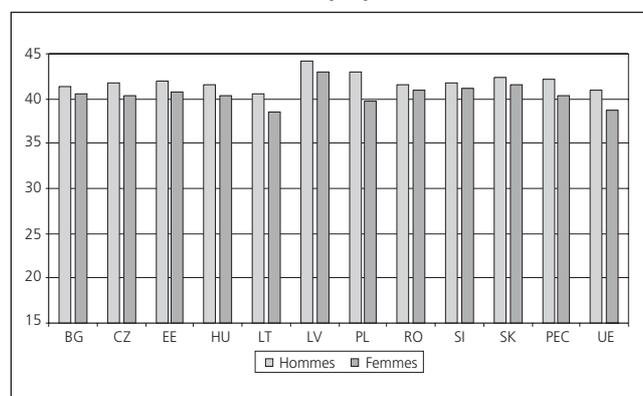
La part des salariés dans l'ensemble des personnes ayant un emploi varie d'un pays à un autre selon le nombre de travailleurs non-salariés et de travailleurs familiaux. A l'exception de la Pologne et de la Roumanie où ils représentent seulement 72 et 54% des personnes ayant un emploi, la part des salariés dans les PEC atteint entre 80 et plus de 90% – et la plupart d'entre eux ont des emplois à temps plein. Le Tableau 2 en section annexe présente la répartition complète de toutes les personnes ayant un emploi ventilée selon le statut professionnel avec leurs pourcentages de temps partiel respectifs.

A l'exception de la Lituanie, les moyennes générales du temps de travail des salariés à temps plein des PEC sont

supérieures à la moyenne de l'UE (voir Tableau 1 de la section annexe). Cela s'applique également à la répartition par sexe, avec la même exception. Cela montre que c'est ce groupe qui est le principal responsable des différences observées entre les PEC et l'UE au niveau le plus agrégé de l'ensemble des personnes ayant un emploi.

Les valeurs pour les femmes vont respectivement de 38,5 à 42,9 en Lituanie et en Lettonie, et pour les hommes de 40,5 à 44,2 dans exactement les mêmes pays. Malgré ces différences, les salariés à temps plein présentent l'image la plus uniforme des quatre groupes pour lesquels le temps de travail est réparti par sexe (comparer le Graphique 6 avec les Graphiques 1, 2 et 9). Cela s'applique également aux répartitions selon l'activité économique et les professions où la plupart des valeurs sont entre 39 et 43 heures, montrant l'uniformité relative de ce groupe.

Graphique 6: Nombre d'heures de travail habituelles, salariés à temps plein, 2001



Salariés travaillant à temps partiel

La durée du temps partiel n'est pas seulement un sujet intéressant en lui-même, mais aussi en raison des implications qu'elle a sur d'autres caractéristiques du marché du travail. L'analyse du temps partiel doit recouvrir deux aspects: les durées de travail hebdomadaires des travailleurs à temps partiel et les parts du temps partiel, c'est-à-dire les pourcentages de personnes qui travaillent selon cette forme d'arrangement.

Travailler sur une base de temps partiel peut avoir plusieurs origines, bien qu'il y en ait deux principales. Dans les enquêtes sur les forces du travail, les personnes sont interrogées sur leurs raisons de travailler à temps partiel. La plupart des gens prennent ce genre de travail car ils n'ont pas pu trouver d'emploi à temps plein, ou ils veulent travailler à temps partiel parce qu'ils ont d'autres priorités: loisirs, études, famille, etc. Le travail à temps partiel peut également signifier un certain degré de sous-utilisation de la main d'œuvre et il est instructif d'observer son évolution dans les économies de transition.

La distinction entre le temps partiel et le plein temps est faite sur la base d'une réponse spontanée du répondant. Pour le moment, il est impossible d'établir une distinction plus exacte entre le travail à temps partiel et le travail à temps plein en raison des spécificités de chaque pays et de

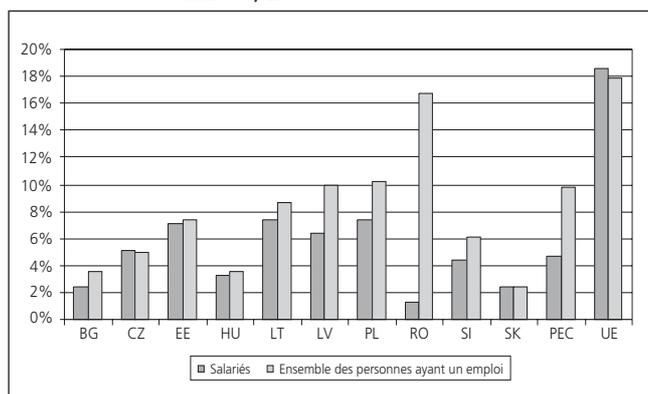
Le temps de travail

chaque branche d'activité économique (voir aussi la section «Sources d'information et méthodes»).

Même si le sujet de cette section est le temps de travail, quelques observations concernant les parts du temps partiel peuvent aider à améliorer l'analyse. Les chiffres clés de 2001 concernant les parts d'emploi à temps plein/temps partiel dans les PEC sont présentés dans le Tableau 2, avec une répartition par pays et par statut professionnel (en excluant les non-réponses).

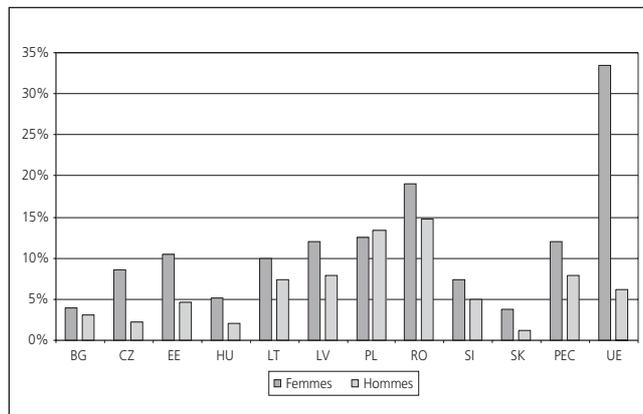
L'emploi à temps partiel n'est pas aussi répandu dans les PEC que dans les pays de l'UE. L'emploi à temps partiel représente 9,8% des personnes ayant un emploi (salariés, travailleurs indépendants et travailleurs familiaux) mais seulement 4,7% des salariés (voir Graphique 7). Ces chiffres contrastent avec les parts de temps partiel de l'UE de 17,8% pour l'ensemble des personnes ayant un emploi et 18,6% des salariés. Malgré cette incidence relativement faible du travail à temps partiel dans les PEC, l'importance de l'emploi à temps partiel varie encore considérablement entre les pays, de 2,4% en Slovaquie à 16,8% en Roumanie pour l'ensemble des personnes ayant un emploi, mais pour les salariés de 1,2% seulement en Roumanie à 7,4% en Lituanie. Ces proportions sont assez différentes de celles observées dans les pays de l'UE et reflètent un fort déséquilibre entre le temps plein et le temps partiel des salariés, d'une part, et des travailleurs familiaux et des travailleurs indépendants, c'est-à-dire des non-salariés, d'autre part. Le cas particulier de la Roumanie sera analysé plus loin avec les durées du temps partiel.

Graphique 7: *Part du temps partiel pour l'ensemble des personnes ayant un emploi et les salariés, 2001*



La répartition selon le sexe montre que le travail à temps partiel est plus fréquent chez les femmes (voir Graphique 8). A l'exception de la Pologne, les pourcentages de travailleurs à temps partiel dans les PEC sont toujours plus importants pour les femmes que pour les hommes. En Roumanie, par exemple, 19% des femmes ayant un emploi travaillent à temps partiel; la valeur correspondante pour les hommes est de 15%. En Estonie, la part de femmes à temps partiel est deux fois celle des hommes (respectivement 10% et 5%). Ce graphique montre une autre caractéristique importante des travailleurs à temps partiel dans les PEC: les différences entre les sexes sont plus faibles qu'en UE où le

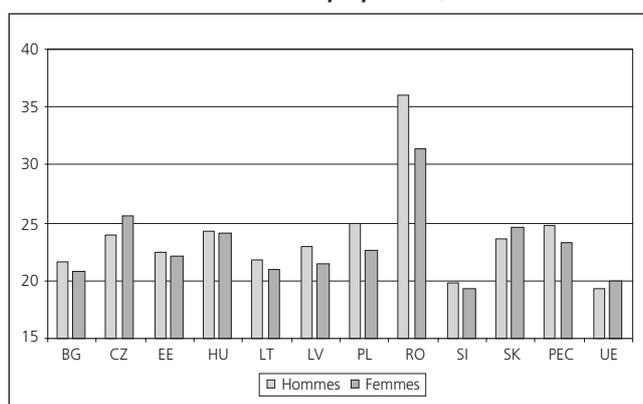
Graphique 8: *Part du temps partiel pour l'ensemble des personnes ayant un emploi selon le sexe, 2001*



temps partiel est typiquement féminin avec des différences qui atteignent presque le coefficient de 15, par exemple en Autriche avec 4,3% et 33,6%, aux Pays-Bas (20,0% et 71,3%), en France (5,0% et 30,4%), au Luxembourg (1,8% et 26,0%) respectivement pour les hommes et pour les femmes.

En ce qui concerne les heures habituelles des salariés à temps partiel, la situation particulière de la Roumanie attire l'œil immédiatement. Les durées agrégées et la première décomposition selon le sexe (voir Tableau 1 et Graphique 9) montrent que la majorité des durées sont entre 20 et 25 heures avec quelques petits écarts en République tchèque à l'extrémité la plus haute et en Slovaquie à l'extrémité la plus basse, et une grande exception, la Roumanie. Les durées du temps partiel des salariés roumains sont élevées et en fort contraste avec les durées de temps partiel des travailleurs non-salariés roumains. Ces dernières sont plus habituelles quand on les compare à toutes les autres informations sur les durées du temps partiel soit dans les PEC, soit en UE. Mais les durées élevées des salariés à temps partiel en Roumanie n'influence pas les moyennes globales ou la décomposition selon le sexe en raison de la part réduite de salariés travaillant avec ce type d'arrangement (1,2%). En fait, le travail à temps partiel en Roumanie est beaucoup plus une pratique des travailleurs familiaux et des travail-

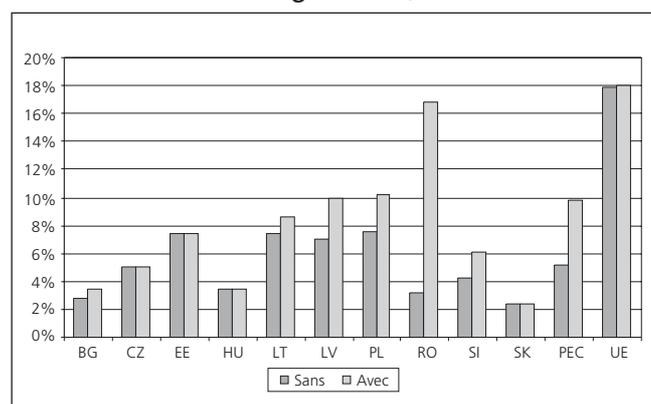
Graphique 9: *Nombre d'heures de travail habituelles, salariés à temps partiel, 2001*



leurs indépendants qui atteignent tous les deux une part de près d'un tiers de temps partiel (voir Tableau 2).

La décomposition des parts du temps partiel selon l'activité économique (en excluant les non-réponses) soulève quelques problèmes de fiabilité. Cependant, les informations disponibles montrent que la part élevée de temps partiel en Roumanie est principalement due à l'agriculture et à la pêche: près de 34% de l'emploi dans ce secteur est à temps partiel. Dans cinq autres pays, la part du temps partiel est aussi principalement due à l'agriculture, malgré des niveaux plus faibles: 27% en Lettonie, 21% en Pologne et en Slovaquie, 15% en Lituanie et 13% en Bulgarie. L'influence de l'agriculture devient également évidente si on calcule les parts totales du temps partiel sans ce secteur, donnant des chiffres plus uniformes et plus faibles dans la plupart des PEC à l'exception de la République tchèque, de l'Estonie, de la Hongrie et de la Slovaquie (voir Graphique 10).

Graphique 10: Part du temps partiel pour l'ensemble des personnes ayant un emploi, avec ou sans agriculture, 2001



A partir d'autres informations fiables concernant le temps partiel selon la NACE, des valeurs relativement élevées de 10 à plus de 16% se retrouvent également dans le commerce et la réparation et les hôtels et restaurants (PL), l'immobilier et les services aux entreprises (EE, PL), l'éducation (CZ, EE, LT, PL) et les autres services (CZ, EE, LT, LV, PL, RO).

Comme attendu d'après les résultats selon la NACE, les pourcentages les plus élevés des travailleurs à temps partiel dans la décomposition par profession sont enregistrés pour les travailleurs qualifiés de l'agriculture et de la pêche: 34,4% en Roumanie, 33,4% en Lettonie, 21,3% en Pologne, 20,3% en Slovaquie, 19,9% en Bulgarie et 14,8% en Lituanie. Les parts du temps partiel avec des chiffres fiables supérieurs à 10% se retrouvent également chez les professions intellectuelles et scientifiques (LV), les techniciens (EE), les employés de type administratif (EE), les personnels des services et vendeurs de magasins et de marché (LT, PL) et les manœuvres et les agents non qualifiés (CZ, EE, LT, LV, PL, RO, SI).

La décomposition de la durée du travail habituelle des salariés à temps partiel selon les activités économiques et les professions contient beaucoup de chiffres douteux. Mais les informations fiables montrent que les valeurs des normes

agrégées sont les références pour les décompositions avec quelques écarts en direction de durées plus faibles en particulier dans l'éducation ainsi que pour les professions intellectuelles et scientifiques, et vers des durées plus élevées pour les transports et les communications ainsi que pour les personnels des services et vendeurs de magasins et de marché, pour les ouvriers de l'artisanat et du commerce et pour les conducteurs d'installations et de machines.

Evolution récente du temps partiel dans les principaux agrégats

La récente évolution du temps de travail de 1999 à 2001 est présentée dans le Tableau 3 pour les quatre groupes étudiés ici (ensemble des personnes ayant un emploi, travailleurs non-salariés, salariés à temps plein et salariés à temps partiel), ventilés par sexe.

L'évolution générale dans les 10 PEC au cours de cette période peut être la mieux décrite comme étant caractérisé par une relative stabilité. Bien qu'il y ait un certain degré de fluctuations, la plupart des évolutions dans les durées moyennes de travail entre 1999 et 2000 ajoutent moins d'une heure voire d'une demi-heure, et seulement dans environ un tiers des cas, les différences sont plus importantes.

En ce qui concerne les heures habituelles de l'ensemble des personnes ayant un emploi, seule la République tchèque montre une nette diminution à la fois pour les hommes et pour les femmes de 2000 à 2001. Une certaine diminution sur toute la période de référence peut également être notée en Lituanie et en Hongrie, bien que ces tendances ne soient pas uniformes sur toutes les années et pour les deux sexes.

Le groupe des travailleurs non-salariés montre la même tendance à la baisse en République tchèque. Des diminutions sont également enregistrées en Roumanie, en Hongrie et en Slovaquie, bien qu'elles ne soient pas toujours uniformes, c'est-à-dire que les valeurs sont différentes pour chaque sexe et que dans certains cas, les heures augmentent et chutent entre 1999 et 2001. Au contraire, la Bulgarie a enregistré une forte augmentation du temps de travail des travailleurs non-salariés de 2000 à 2001.

Le groupe des salariés travaillant à temps plein montre la grande stabilité des heures habituelles moyennes, les seules exceptions étant encore une fois la République tchèque avec sa tendance à la baisse et une augmentation modérée pour les femmes en Lettonie.

Dans le groupe des salariés travaillant à temps partiel, il est une fois encore possible d'observer des tendances opposées dans les PEC, qui ne sont pas toujours uniformes sur toutes les années et pour les deux sexes. La diminution la plus forte se retrouve en Lituanie entre 2000 et 2001, des évolutions dans la même direction également – mais dans une moindre mesure – en Lettonie et en République tchèque. Au contraire, l'augmentation la plus forte se trouve en Slovaquie et une évolution moins prononcée dans la même direction en Hongrie. L'Estonie, la Roumanie et la Slovaquie, enfin, sont caractérisés par des fluctuations d'année en année et des évolutions divergentes pour les hommes et les femmes.

Le temps de travail

Tableau 1: Nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles selon le statut professionnel, le sexe, l'activité économique et la profession, 2001

Ensemble des pers. ayant un emploi	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK	PEC	UE
Ensemble	41,1	41,6	40,6	40,9	38,3	42,6	40,9	40,3	41,8	42,2	41,0	37,7
Hommes	41,7	43,2	42,0	41,9	39,6	44,0	43,1	41,2	42,6	43,0	42,4	41,2
Femmes	40,4	39,6	39,0	39,8	37,1	41,3	38,3	39,3	40,8	41,2	39,2	33,1
<i>selon l'activité économique (ensemble)</i>												
agriculture et pêche (A-B)	43,1	42,9	45,5	42,8	38,1	43,9	41,1	38,0	49,2	42,5	40,2	43,8
industries extractives (C)	40,4	39,3	38,4	41,2	40,0	41,9	40,7	39,7	39,4	41,3	40,2	42,5
industrie manufacturière (D)	40,8	40,8	40,8	40,6	39,7	42,0	42,1	41,0	41,0	41,5	41,3	39,2
électricité, gaz et eau (E)	40,4	39,9	39,5	40,6	39,8	40,3	40,5	40,8	40,2	41,5	40,5	38,8
construction (F)	41,4	44,6	41,3	42,8	40,8	44,6	44,6	43,4	43,2	44,7	43,9	41,2
commerce et réparations (G)	42,6	43,1	41,0	41,3	39,7	45,3	42,7	43,1	41,1	43,6	42,6	37,7
hôtels et restaurants (H)	42,9	43,3	40,4	42,4	38,1	51,1	43,5	43,1	42,2	43,8	43,1	39,2
transport et communication (I)	41,7	42,2	41,9	41,8	39,4	43,1	43,5	41,9	41,6	42,4	42,5	40,2
intermédiation financière (J)	40,3	42,1	42,1	40,8	40,7	41,3	40,2	40,6	40,2	42,0	40,7	37,9
immobilier et services aux entrepr. (K)	41,0	42,9	40,6	41,5	38,5	41,7	40,5	40,7	41,4	43,3	41,3	37,9
administration publique (L)	40,2	40,4	40,4	40,5	39,8	42,1	40,7	40,9	40,6	41,6	40,7	36,9
éducation (M)	38,3	38,0	35,6	38,1	32,4	37,1	29,8	38,8	39,0	40,0	35,0	32,1
santé et travail social (N)	39,6	40,4	38,8	40,3	37,3	39,9	39,0	40,8	41,3	41,6	39,7	34,0
autres services (O)	39,8	40,1	39,1	40,1	36,7	40,2	40,1	41,3	39,3	41,2	40,1	35,4
<i>selon l'activité économique (hommes)</i>												
agriculture et pêche (A-B)	44,1	43,9	46,0	43,4	39,0	45,0	44,3	40,0	50,3	43,0	42,6	46,9
industries extractives (C)	40,4	39,3	37,8	41,3	.	.	40,8	39,5	39,9	41,3	40,3	43,3
industrie manufacturière (D)	40,7	41,5	41,4	41,1	39,9	42,5	42,7	41,0	41,5	41,8	41,7	40,6
électricité, gaz et eau (E)	40,5	40,4	39,4	40,8	39,8	40,9	40,7	41,0	40,2	41,6	40,7	39,6
construction (F)	41,8	45,1	41,0	43,0	41,1	45,0	45,2	43,7	43,5	45,0	44,3	42,1
commerce et réparations (G)	43,2	46,2	42,4	42,2	40,0	45,1	44,5	43,6	41,7	44,9	44,0	44,3
hôtels et restaurants (H)	43,9	46,4	(45,3)	44,1	40,3	54,9	46,8	44,3	42,6	46,1	45,4	44,3
transport et communication (I)	42,4	43,6	43,2	42,7	40,2	44,3	44,8	42,2	42,2	43,2	43,5	42,2
intermédiation financière (J)	41,7	43,5	(43,1)	41,5	41,4	(43,8)	41,4	40,5	42,2	43,7	41,9	41,1
immobilier et services aux entrepr. (K)	41,7	45,1	43,3	42,8	39,0	44,9	41,8	40,9	42,8	44,1	42,6	41,9
administration publique (L)	40,5	41,3	41,1	41,1	40,6	44,0	41,5	41,1	41,2	42,3	41,3	38,9
éducation (M)	38,9	39,1	34,6	39,0	34,1	38,0	32,0	39,7	39,2	41,2	36,4	35,6
santé et travail social (N)	40,2	43,5	40,2	41,6	39,5	42,0	40,4	41,5	42,8	42,4	41,3	39,5
autres services (O)	40,3	42,3	41,1	41,1	37,1	42,1	42,2	42,0	39,3	41,7	41,7	39,6
<i>selon l'activité économique (femmes)</i>												
agriculture et pêche (A-B)	41,5	40,4	43,8	41,0	36,9	42,4	37,3	35,7	47,8	41,3	37,2	37,7
industries extractives (C)	(40,4)	39,2	(40,0)	.	.	.	40,0	40,7	.	41,2	40,1	35,8
industrie manufacturière (D)	40,8	39,6	39,9	40,1	39,6	41,4	41,0	40,9	40,4	40,9	40,5	35,7
électricité, gaz et eau (E)	40,3	38,2	(40,0)	39,9	40,0	(38,1)	39,8	40,4	(40,0)	40,7	39,8	35,3
construction (F)	39,6	40,1	(44,5)	39,8	36,9	40,3	38,5	41,1	40,7	41,6	39,9	32,1
commerce et réparations (G)	42,0	40,5	39,8	40,4	39,3	45,5	41,3	42,7	40,5	42,6	40,9	32,7
hôtels et restaurants (H)	42,2	40,8	39,5	40,9	37,2	49,7	41,9	42,7	42,0	42,2	41,1	34,8
transport et communication (I)	40,0	39,1	39,2	39,9	37,8	40,7	40,0	40,9	39,8	40,4	39,8	34,3
intermédiation financière (J)	39,4	41,1	(40,9)	40,6	40,0	40,0	39,8	40,6	39,1	41,4	40,2	34,6
immobilier et services aux entrepr. (K)	40,4	40,0	37,7	40,0	38,0	38,3	38,6	40,5	39,6	42,1	39,0	32,9
administration publique (L)	39,7	39,4	39,5	39,9	38,9	39,8	39,8	40,4	40,0	40,9	39,9	34,1
éducation (M)	38,1	37,6	35,8	37,9	32,0	36,9	29,1	38,5	38,9	39,6	34,6	34,4
santé et travail social (N)	39,5	39,7	38,5	40,0	37,0	39,5	38,7	40,6	40,8	41,4	39,4	32,3
autres services (O)	39,4	38,4	38,2	39,4	36,6	38,8	37,8	40,4	39,3	40,7	38,6	31,8
<i>selon la profession (ensemble)</i>												
cadres et managers (1)	43,0	48,7	43,3	42,5	40,4	44,4	46,1	44,5	45,5	45,9	45,2	46,2
prof. scientifiques (2)	39,4	41,5	38,0	39,3	34,5	38,4	34,5	40,2	40,1	41,7	37,8	37,8
prof. intermédiaires (3)	40,1	41,1	39,6	40,5	37,8	39,9	40,8	40,6	40,5	41,7	40,7	37,0
employés type administratif (4)	40,3	39,4	38,8	40,0	38,1	41,5	39,9	40,7	39,4	41,2	40,0	34,5
personnels des services (5)	42,1	41,0	41,1	41,6	39,1	47,1	42,3	43,0	40,7	42,7	42,1	34,1
agriculteurs/ouvriers qualif. (6)	43,7	44,6	47,0	44,4	37,9	44,2	40,9	37,8	50,1	45,1	40,0	44,4
artisans et ouvriers des métiers (7)	41,0	42,2	40,9	41,4	40,2	42,6	42,4	40,9	41,7	42,6	41,8	40,7
conducteurs d'installation (8)	41,7	41,4	41,4	41,3	40,1	44,2	43,7	41,6	41,4	42,1	42,2	40,3
manceuvres et agents non qualifiés (9)	40,1	37,4	38,7	39,4	37,7	41,1	39,1	40,8	38,5	40,5	39,5	32,7

Tableau 1: Nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles selon le statut professionnel, le sexe, l'activité économique et la profession, 2001

Salariés, temps plein	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK	PEC	UE
Ensemble	41,0	41,1	41,4	41,0	39,5	43,5	41,4	41,3	41,5	42,0	41,3	40,2
Hommes	41,3	41,7	42,0	41,7	40,5	44,2	42,9	41,5	41,8	42,4	42,1	41,0
Femmes	40,6	40,4	40,7	40,4	38,5	42,9	39,8	41,0	41,1	41,6	40,4	38,8
<i>selon l'activité économique (ensemble)</i>												
agriculture et pêche (A-B)	42,1	41,5	43,4	41,8	41,2	45,3	44,2	41,9	42,6	42,6	42,5	42,0
industries extractives (C)	40,4	39,2	39,0	41,2	.	.	40,9	39,7	40,3	41,3	40,3	42,9
industrie manufacturière (D)	40,9	40,5	40,9	40,8	40,3	42,3	42,4	41,0	41,1	41,4	41,4	40,1
électricité, gaz et eau (E)	40,6	40,2	40,7	40,7	40,1	40,2	41,1	40,8	40,4	41,2	40,8	39,5
construction (F)	41,6	42,3	41,9	42,4	41,3	44,5	44,5	42,8	42,7	43,6	43,2	41,0
commerce et réparations (G)	42,1	41,7	41,4	41,4	40,7	47,1	43,5	43,0	41,4	42,7	42,7	40,9
hôtels et restaurants (H)	43,1	41,7	42,8	42,6	40,2	52,5	43,4	42,7	43,5	43,2	43,0	42,8
transport et communication (I)	41,5	41,5	43,1	41,8	40,4	43,9	43,1	41,7	42,1	42,2	42,2	41,6
intermédiation financière (J)	41,0	41,8	43,3	41,3	40,7	42,8	41,3	40,7	41,4	42,1	41,3	40,1
immobilier et services aux entrepr. (K)	40,9	42,3	41,9	41,7	39,7	43,4	42,7	40,8	42,5	42,8	42,1	41,0
administration publique (L)	40,5	41,1	41,1	40,8	40,5	42,7	41,4	41,0	41,4	42,2	41,2	39,1
éducation (M)	38,8	40,0	38,6	39,0	34,5	38,8	31,1	38,9	40,4	40,9	36,3	36,4
santé et travail social (N)	40,0	41,2	41,1	41,0	38,4	41,5	40,4	41,0	42,0	42,0	40,7	39,2
autres services (O)	40,8	41,4	41,6	40,8	39,5	42,4	42,4	41,3	41,1	41,7	41,6	40,5
<i>selon l'activité économique (hommes)</i>												
agriculture et pêche (A-B)	42,5	42,0	43,8	42,2	41,7	46,3	44,5	42,0	43,3	42,9	42,9	42,6
industries extractives (C)	40,4	39,2	38,6	.	.	42,6	41,0	39,5	40,3	41,3	40,3	43,3
industrie manufacturière (D)	40,7	40,8	41,2	41,0	40,3	42,4	42,8	41,0	41,2	41,6	41,6	40,4
électricité, gaz et eau (E)	40,7	40,4	40,9	40,9	40,2	40,7	41,3	40,9	40,4	41,3	40,9	39,7
construction (F)	41,8	42,6	41,6	42,5	41,4	44,8	44,8	43,0	42,9	43,7	43,5	41,1
commerce et réparations (G)	42,2	43,1	41,6	41,7	41,2	45,3	44,1	43,2	41,8	43,2	43,2	41,8
hôtels et restaurants (H)	43,5	43,1	(45,3)	43,8	40,8	56,5	44,4	42,9	43,8	44,2	43,9	44,4
transport et communication (I)	41,9	42,3	43,8	42,4	40,8	44,8	43,9	42,0	42,4	42,7	42,8	42,3
intermédiation financière (J)	42,1	42,9	(45,3)	42,2	(41,4)	46,9	41,9	40,5	42,9	42,8	42,1	41,1
immobilier et services aux entrepr. (K)	41,5	42,9	42,8	42,4	39,6	45,6	43,8	41,0	43,5	43,5	43,0	42,1
administration publique (L)	40,7	41,5	41,9	41,4	41,0	44,4	42,2	41,2	42,0	42,5	41,7	39,6
éducation (M)	39,4	40,9	38,5	39,5	36,4	39,6	34,0	39,7	40,8	41,5	37,8	37,8
santé et travail social (N)	40,7	43,4	42,3	42,2	39,6	41,7	42,8	41,5	43,2	42,4	42,3	40,3
autres services (O)	41,3	42,4	41,9	41,4	40,1	42,7	43,2	41,5	41,3	41,8	42,2	41,5
<i>selon l'activité économique (femmes)</i>												
agriculture et pêche (A-B)	41,3	40,4	42,3	40,7	40,3	42,5	43,5	41,5	(40,3)	41,8	41,6	40,5
industries extractives (C)	(40,4)	39,4	(40,0)	.	.	.	40,1	40,7	.	41,2	40,2	39,2
industrie manufacturière (D)	41,0	40,0	40,4	40,4	40,2	42,1	41,8	41,0	41,0	41,1	41,0	39,1
électricité, gaz et eau (E)	40,4	39,6	(40,0)	40,2	40,0	(38,1)	40,6	40,4	(40,0)	40,7	40,3	38,6
construction (F)	40,3	40,8	(45,9)	40,5	39,8	(41,5)	40,5	40,9	41,0	41,7	40,8	39,6
commerce et réparations (G)	42,1	40,8	41,3	41,1	40,2	48,3	43,0	42,8	41,1	42,4	42,4	39,6
hôtels et restaurants (H)	42,9	40,7	42,2	41,5	39,9	51,1	43,1	42,6	43,4	42,6	42,6	41,2
transport et communication (I)	40,6	39,9	41,5	40,5	39,7	42,0	41,1	40,9	41,2	41,1	40,8	39,1
intermédiation financière (J)	40,4	41,2	(40,9)	40,9	40,0	40,7	41,0	40,8	40,5	41,8	41,0	38,8
immobilier et services aux entrepr. (K)	40,3	41,3	40,8	40,9	39,8	40,5	40,9	40,4	41,4	41,8	40,9	39,5
administration publique (L)	40,3	40,5	40,1	40,2	39,8	40,5	40,5	40,5	40,7	41,8	40,5	38,3
éducation (M)	38,6	39,8	38,6	38,9	34,1	38,6	30,2	38,6	40,3	40,7	35,8	35,6
santé et travail social (N)	39,8	40,8	40,8	40,6	38,3	41,4	39,9	40,8	41,7	41,9	40,3	38,8
autres services (O)	40,4	40,3	41,4	40,2	39,3	42,2	41,5	41,1	41,0	41,6	40,9	39,3
<i>selon la profession (ensemble)</i>												
cadres et managers (1)	41,2	44,4	42,4	41,8	40,3	42,3	43,1	42,4	44,4	43,3	42,7	44,7
prof. scientifiques (2)	39,7	41,6	39,5	39,8	36,2	40,2	35,2	40,2	41,3	41,7	38,3	39,5
prof. intermédiaires (3)	40,3	41,0	41,3	40,8	39,0	41,2	41,4	40,7	41,0	41,7	41,0	39,4
employés type administratif (4)	40,7	40,4	40,8	40,6	39,8	43,1	41,1	40,9	40,5	41,6	40,9	38,8
personnels des services (5)	42,1	41,0	42,4	41,8	40,8	49,3	43,5	43,1	42,0	42,8	42,8	40,5
agriculteurs/ouvriers qualif. (6)	43,2	40,9	43,1	42,1	40,3	45,9	43,5	42,5	(41,5)	43,3	42,5	41,5
artisans et ouvriers des métiers (7)	41,1	40,8	41,4	41,3	40,6	43,1	42,7	40,9	41,5	42,0	41,7	40,1
conducteurs d'installation (8)	41,5	41,1	41,8	41,3	40,6	44,7	43,5	41,5	41,5	42,0	42,0	40,9
manceuvres et agents non qualifiés (9)	40,8	40,3	41,3	40,7	40,3	42,7	42,4	41,7	41,3	41,9	41,6	40,2

Le temps de travail

Tableau 1: Nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles selon le statut professionnel, le sexe, l'activité économique et la profession, 2001

Salariés, temps partiel	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK	PEC	UE
Ensemble	21,1	25,2	22,2	24,2	21,3	22,0	23,6	33,7	19,5	24,4	23,8	19,8
Hommes	21,6	24,0	22,4	24,3	21,9	23,0	25,0	36,0	19,9	23,6	24,8	19,3
Femmes	20,8	25,6	22,1	24,2	21,0	21,5	22,6	31,4	19,3	24,6	23,3	20,0
<i>selon l'activité économique (ensemble)</i>												
agriculture et pêche (A-B)	.	25,3	.	(24,9)	.	23,2	25,4	.	(25,6)	24,3	24,9	22,1
industries extractives (C)	25,7	.
industrie manufacturière (D)	.	27,6	(22,8)	25,7	23,2	(24,5)	25,0	37,2	20,0	25,1	26,3	20,2
électricité, gaz et eau (E)	.	23,5	(23,0)	.	.	.	23,0	27,1
construction (F)	.	26,9	.	(24,4)	.	.	26,7	.	.	.	25,9	20,4
commerce et réparations (G)	(22,0)	27,8	22,6	24,7	22,0	22,9	23,9	32,5	18,1	23,4	24,4	19,1
hôtels et restaurants (H)	.	24,9	(20,0)	25,5	.	.	24,7	.	(19,0)	.	24,3	17,7
transport et communication (I)	.	25,3	22,9	(22,9)	23,3	(23,1)	26,8	36,3	(18,6)	27,1	25,8	20,7
intermédiation financière (J)	.	22,6	(20,5)	.	(20,2)	.	20,6	21,3
immobilier et services aux entrepr. (K)	.	23,9	24,9	23,2	.	(22,1)	25,1	.	(16,9)	23,4	24,4	19,0
administration publique (L)	.	22,3	.	23,3	.	.	23,6	31,0	21,6	22,3	23,0	22,5
éducation (M)	.	23,4	20,0	22,3	19,6	18,8	17,1	.	19,2	24,2	19,6	19,3
santé et travail social (N)	.	23,4	24,5	25,5	21,4	(20,1)	22,7	24,4	(24,5)	26,4	23,1	21,9
autres services (O)	.	23,8	22,2	23,7	21,3	(20,1)	25,1	.	(16,7)	23,3	24,0	18,3
<i>selon la profession (ensemble)</i>												
cadres et managers (1)	.	24,0	(26,9)	.	.	.	(23,3)	.	.	.	23,5	23,6
prof. scientifiques (2)	(20,4)	19,7	18,0	21,9	19,2	17,7	17,1	30,9	16,7	22,2	18,5	21,1
prof. intermédiaires (3)	.	25,2	22,4	24,6	21,6	21,7	22,0	30,7	22,0	22,3	22,8	21,8
employés type administratif (4)	.	24,6	22,2	23,2	23,4	(23,0)	24,9	25,9	20,4	25,9	24,3	21,0
personnels des services (5)	(21,9)	27,7	23,1	24,2	22,4	24,6	25,3	36,3	17,1	25,0	25,3	19,3
agriculteurs/ouvriers qualif. (6)	.	24,2	(22,6)	.	.	.	23,2	19,9
artisans et ouvriers des métiers (7)	.	28,8	(24,2)	26,1	23,7	(21,4)	26,2	35,9	(20,2)	24,5	27,3	21,7
conducteurs d'installation (8)	.	27,5	(24,5)	26,6	.	.	29,5	36,2	(20,3)	24,4	27,7	20,8
manceuvres et agents non qualifiés (9)	21,6	24,2	21,5	24,6	20,6	23,0	23,8	27,0	21,8	25,0	23,7	17,0
Non-salariés	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK	PEC	UE
Ensemble	44,8	49,1	46,9	44,5	39,5	47,0	45,6	39,9	49,6	48,7	44,6	46,2
Hommes	45,5	51,1	48,4	45,7	40,3	49,4	48,4	41,2	50,0	49,6	46,7	48,8
Femmes	43,4	43,9	42,8	42,2	38,4	43,3	41,0	36,8	48,4	46,3	40,8	39,5
<i>selon l'activité économique (ensemble)</i>												
agriculture et pêche (A-B)	44,8	53,2	49,1	45,7	38,4	48,2	44,2	38,9	55,8	49,8	42,5	48,5
industries extractives (C)	52,4	.
industrie manufacturière (D)	42,7	49,4	48,4	43,5	46,9	47,0	50,1	43,5	48,7	47,4	48,0	46,8
électricité, gaz et eau (E)	.	46,6	44,5	.
construction (F)	(42,9)	50,0	41,6	46,0	.	51,3	49,7	50,2	46,8	49,1	49,2	46,2
commerce et réparations (G)	46,0	50,2	45,3	44,6	40,5	47,5	47,6	44,3	46,0	49,7	47,0	47,7
hôtels et restaurants (H)	46,4	54,7	.	47,4	.	.	54,8	50,0	50,1	52,1	52,0	56,2
transport et communication (I)	46,7	52,3	(45,0)	46,7	.	(45,3)	50,3	46,2	45,8	49,3	49,5	49,5
intermédiation financière (J)	.	45,0	.	(42,8)	.	.	43,1	.	.	.	43,6	44,3
immobilier et services aux entrepr. (K)	44,8	47,4	(63,0)	44,1	.	(43,6)	43,8	42,7	43,5	47,9	45,3	44,0
administration publique (L)	.	45,6	44,3	.
éducation (M)	.	35,5	.	(40,8)	.	.	(38,0)	.	.	.	37,8	30,5
santé et travail social (N)	(40,8)	46,1	.	40,1	.	.	33,2	40,9	(42,5)	42,5	39,4	41,1
autres services (O)	(39,3)	41,6	(41,6)	41,4	34,5	37,7	42,9	41,6	43,5	44,3	41,9	39,9
<i>selon la profession (ensemble)</i>												
cadres et managers (1)	45,5	54,5	51,7	45,5	42,8	48,8	50,3	47,5	47,0	50,7	49,6	50,5
prof. scientifiques (2)	41,9	46,4	.	42,6	.	43,1	41,5	40,8	44,2	46,4	43,6	42,8
prof. intermédiaires (3)	(42,8)	45,7	42,8	41,7	.	.	46,7	36,8	46,3	49,4	45,8	42,7
employés type administratif (4)	(45,1)	42,1	.	41,8	.	.	39,9	38,1	(43,6)	.	41,7	35,5
personnels des services (5)	45,7	47,1	44,8	44,1	38,0	(32,1)	47,2	42,4	46,8	47,5	45,9	44,4
agriculteurs/ouvriers qualif. (6)	44,6	53,5	48,7	48,6	38,4	48,3	44,1	39,0	56,0	54,9	42,5	48,4
artisans et ouvriers des métiers (7)	41,1	49,1	42,4	45,0	45,3	45,4	47,2	44,4	46,2	48,2	47,1	47,0
conducteurs d'installation (8)	45,5	51,6	(44,0)	43,9	.	.	49,5	45,5	46,2	47,7	48,4	48,2
manceuvres et agents non qualifiés (9)	(46,5)	42,1	.	(40,5)	.	45,0	40,5	39,6	41,7	44,7	40,7	38,3

Tableau 2: Personnes ayant un emploi selon le statut professionnel et la part du temps partiel, 2001

PAYS	Personnes ayant un emploi selon le statut professionnel (1000)			Total	Part du temps partiel (%)			Total
	Salariés	Travailleurs familiaux	Indépendants et employeurs		Salariés	Travailleurs familiaux	Indépendants et employeurs	
BG	2249	27	264	2539	2,4	32,5	9,5	3,5
CZ	3915	31	684	4630	5,1	15,7	3,8	5,0
EE	567	5	41	613	7,0	15,5	11,2	7,4
HU	3089	15	359	3463	3,2	22,0	4,9	3,5
LT	1196	50	236	1482	7,4	19,9	12,9	8,7
LV	818	45	99	961	6,4	46,3	21,1	9,8
PL	10268	781	3203	14252	7,3	45,7	10,8	10,2
RO	5825	2203	2779	10807	1,2	37,5	33,0	16,8
SI	758	48	108	914	4,4	33,1	6,1	6,1
SK	1933	3	177	2113	2,5	30,8	1,4	2,4
PEC	30617	3207	7950	41775	4,7	38,9	17,6	9,8

Tableau 3: Evolution récente du temps de travail dans les principaux agrégats, 1999-2001

Ensemble des pers. ayant un emploi	Hommes			Femmes			Ensemble		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Pays									
BG		41,2	41,7		40,1	40,4		40,7	41,1
CZ	45,4	45,4	43,2	41,3	41,3	39,6	43,6	43,6	41,6
EE	42,1	41,8	42,0	39,1	39,2	39,0	40,6	40,5	40,6
HU	42,4	42,5	41,9	39,9	39,8	39,8	41,4	41,2	40,9
LT	40,0	38,0	39,6	38,1	38,2	37,1	39,1	38,8	38,3
LV	43,7	43,3	44,0	40,7	40,9	41,3	42,3	42,1	42,6
PL			43,1			38,3			40,9
RO	41,6	41,6	41,2	39,5	39,6	39,3	40,7	40,7	40,3
SI	42,9	42,5	42,6	40,8	40,6	40,8	41,9	41,6	41,8
SK	43,4	43,5	43,0	41,5	41,5	41,2	42,6	42,6	42,2
Salariés à temps plein	Hommes			Femmes			Ensemble		
Pays	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
BG			41,3			40,6			40,9
CZ	44,1	44,0	41,7	42,4	42,4	40,4	43,3	43,3	41,1
EE	42,2	41,9	42,0	40,4	40,5	40,7	41,3	41,2	41,4
HU	42,1	42,2	41,7	40,5	40,4	40,4	41,3	41,3	41,0
LT		40,4	40,5		39,2	38,5		39,7	39,5
LV	44,1	43,8	44,2	41,8	42,3	42,9	43,0	43,0	43,5
PL			42,9			39,8			41,4
RO	41,3	41,6	41,5	40,9	41,1	41,0	41,1	41,4	41,3
SI	42,0	41,8	41,8	40,9	41,0	41,1	41,5	41,4	41,5
SK	42,7	42,7	42,4	41,7	41,7	41,6	42,2	42,2	42,0
Salariés à temps partiel	Hommes			Femmes			Ensemble		
Pays	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
BG			21,6			20,8			21,1
CZ	24,5	24,4	24,0	26,7	26,2	25,6	26,2	25,8	25,2
EE	23,6	19,8	22,4	21,2	21,5	22,1	22,1	21,0	22,2
HU	23,3	23,2	24,3	23,4	23,7	24,2	23,4	23,5	24,2
LT		23,5	21,9		23,3	21,0		23,4	21,3
LV	25,7	25,0	23,0	22,0	21,2	21,5	23,3	22,7	22,0
PL			25,0			22,6			23,6
RO	37,9	33,5	36,0	29,6	31,7	31,4	34,0	32,4	33,7
SI	17,0	18,4	19,9	18,4	19,9	19,3	17,8	19,3	19,5
SK	25,8	24,2	23,6	24,4	24,0	24,6	24,8	24,1	24,4
Non-salariés	Hommes			Femmes			Ensemble		
Pays	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
BG		43,4	45,5		40,7	43,4		42,5	44,8
CZ	53,7	53,1	51,1	45,2	45,6	43,9	51,4	51,0	49,1
EE	48,2	48,2	48,4	43,1	43,0	42,8	46,5	46,2	46,9
HU	46,6	46,8	45,7	43,2	43,1	42,2	45,5	45,6	44,5
LT	41,0	40,6	40,3	38,3	38,9	38,4	40,0	39,9	39,5
LV	48,6	47,4	49,4	43,9	42,8	43,3	46,7	45,6	47,0
PL			48,4			41,0			45,6
RO	43,1	41,8	41,2	37,2	37,3	36,8	41,3	40,4	39,9
SI	51,1	50,5	50,0	48,6	48,0	48,4	50,4	49,8	49,6
SK	52,0	51,3	49,6	48,0	48,8	46,3	50,9	50,7	48,7

Séries chronologiques par pays

Bulgarie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+4,0			+2,3			+5,4	-4,2	+23,0
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total (2000: 15+)	1000				6832	3266	3566	7933	3848	4085
tranche d'âge 15-64	1000				5502	2687	2815	5366	2630	2736
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%				43,9	43,1	44,7	40,9	40,0	41,7
secondaire 2 ^{ème} cycle	%				42,3	44,6	40,2	42,9	46,0	40,1
3 ^{ème} cycle	%				13,7	12,3	15,1	16,2	14,0	18,2
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux							22,5	23,9	21,1
dépendance de personnes âgées	taux				24,2	21,6	26,7	25,4	22,4	28,2
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux				61,6	67,4	56,1	63,3	67,8	59,1
dépendance effective	taux				137,9	113,2	166,0	144,5	125,0	165,6
Emploi										
total (15+)	1000				2872	1532	1341	2752	1431	1321
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux				20,5	23,0	18,0	21,0	20,9	21,1
25-54	taux				69,7	72,1	67,4	68,0	69,3	66,8
55-64	taux				22,1	34,9	11,2	23,9	34,2	14,8
65+	taux				2,9	4,4	1,7	2,5	3,9	1,4
15-64	taux				51,5	56,1	47,2	50,7	53,6	47,9
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%				22,1	24,8	18,9	18,2	20,3	15,8
secondaire 2 ^{ème} cycle	%				55,2	57,0	53,1	55,4	58,6	52,0
3 ^{ème} cycle	%				22,8	18,2	28,0	26,4	21,2	32,1
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%				13,2	15,4	10,6	9,7	12,1	7,1
industries extractives	%				1,5	2,2	0,6	1,5	2,3	0,7
industrie manufacturière	%				23,5	23,3	23,8	24,1	22,9	25,3
électricité, gaz et eau	%				2,0	2,7	1,2	2,2	3,1	1,2
construction	%				5,9	9,5	1,8	4,9	8,0	1,6
commerce et réparations	%				14,1	13,2	15,2	15,1	14,3	15,9
hôtels et restaurants	%				5,0	3,9	6,2	4,5	3,6	5,4
transport et communication	%				7,5	10,2	4,4	8,0	11,0	4,8
intermédiation financière	%				1,1	0,7	1,6	1,4	1,1	1,8
immobilier et services aux entreprises	%				3,2	3,0	3,5	3,9	3,9	3,8
administration publique	%				6,8	8,1	5,4	7,6	9,0	6,1
éducation	%				7,4	2,7	12,7	7,7	3,2	12,6
santé et travail social	%				5,8	2,5	9,6	5,8	2,5	9,4
autres services	%				3,1	2,7	3,6	3,5	3,1	4,0
non-salariés	% du total				14,6	18,2	10,5	13,6	17,2	9,7
temps partiel	% du total							3,2	2,8	3,7
CDD, intérimaires	% des salariés							6,2	6,4	5,9
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne				} 40,4	} 40,8	} 40,0	40,9	41,3	40,6
salariés à temps partiel	moyenne									21,1
non-salariés	moyenne				42,5	43,4	40,7	44,8	45,5	43,4
Chômage										
total (15+)	1000				556	304	252	684	377	307
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux				33,3	36,1	29,6	39,3	42,8	35,5
25-54	taux				14,6	14,6	14,7	17,6	18,4	16,8
55-64	taux				12,2	12,6	10,8	18,4	18,1	19,0
15-64	taux				16,4	16,8	(15,9)	20,0	21,0	19,0
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux				25,0	23,6	27,0	33,1	33,2	33,0
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux				15,8	16,0	15,6	19,4	19,7	19,0
3 ^{ème} cycle	taux				6,7	7,0	6,5	8,8	8,4	9,2
de longue durée	% du total				58,4	58,5	58,3	62,6	62,5	62,7

République tchèque										
Indicateurs macroéconomiques	unité	1999			2000			2001		
		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	-1,2	-2,4	+44,2	-0,4	-0,9	+2,6	+2,9	+0,5	-8,9
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	10237	4956	5281	10222	4948	5274	10216	4949	5267
tranche d'âge 15-64	1000	7087	3523	3564	7111	3535	3576	7142	3554	3588
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	23,0	16,2	29,3	23,8	16,9	30,2	24,2	17,6	30,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	68,3	73,2	63,8	67,0	72,0	62,5	66,6	71,1	62,4
3 ^{ème} cycle	%	8,7	10,6	6,9	9,1	11,1	7,3	9,3	11,3	7,4
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	24,5	25,2	23,7	23,8	24,5	23,0	23,1	23,8	22,4
dépendance de personnes âgées	taux	20,0	15,4	24,5	20,0	15,4	24,4	19,9	15,4	24,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	71,8	79,7	63,9	71,2	79,0	63,5	70,7	78,5	63,0
dépendance effective	taux	80,3	53,8	114,2	82,5	55,6	116,8	82,2	55,6	116,4
Emploi										
total (15+)	1000	4716	2644	2071	4675	2623	2052	4701	2638	2063
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	38,3	42,7	33,9	36,4	39,3	33,6	34,4	37,4	31,5
25-54	taux	82,0	89,5	74,3	81,5	89,2	73,7	82,0	89,6	74,3
55-64	taux	37,6	53,2	23,6	36,1	51,6	22,1	36,9	52,4	23,0
65+	taux	4,5	6,9	2,9	4,1	6,8	2,3	3,9	6,5	2,2
15-64	taux	65,6	74,0	57,4	64,9	73,1	56,8	65,0	73,2	57,0
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	8,8	6,5	11,6	8,8	6,2	12,0	8,7	6,5	11,6
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	79,3	80,6	77,7	78,7	80,2	76,7	78,2	79,5	76,6
3 ^{ème} cycle	%	12,0	12,9	10,7	12,6	13,6	11,2	13,0	14,0	11,8
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	5,3	6,4	3,9	5,2	6,3	3,8	4,9	6,0	3,4
industries extractives	%	1,7	2,7	0,4	1,6	2,4	0,5	1,4	2,0	0,6
industrie manufacturière	%	27,7	29,8	25,0	27,4	29,9	24,2	28,1	30,9	24,6
électricité, gaz et eau	%	1,7	2,4	0,9	1,6	2,3	0,8	1,8	2,4	1,1
construction	%	9,4	15,5	1,8	9,4	15,3	1,7	9,1	14,6	2,1
commerce et réparations	%	13,7	11,4	16,6	12,9	10,7	15,8	12,7	10,4	15,7
hôtels et restaurants	%	3,4	2,6	4,4	3,4	2,6	4,5	3,4	2,7	4,3
transport et communication	%	7,8	9,6	5,6	7,9	9,6	5,8	7,6	9,4	5,3
intermédiation financière	%	2,1	1,3	3,1	2,0	1,2	3,1	2,1	1,6	2,8
immobilier et services aux entreprises	%	5,4	5,3	5,5	5,7	5,6	5,8	5,5	5,5	5,4
administration publique	%	6,3	5,8	6,9	6,6	6,3	7,0	6,6	6,5	6,8
éducation	%	6,0	2,5	10,5	6,4	2,6	11,2	6,5	2,7	11,3
santé et travail social	%	5,6	1,7	10,7	6,1	2,0	11,3	6,3	2,2	11,7
autres services	%	3,8	3,0	4,8	3,7	3,2	4,4	3,9	3,1	5,0
non-salariés	% du total	13,9	18,0	8,7	14,5	18,7	9,0	14,6	18,9	9,2
temps partiel	% du total	5,7	2,5	9,7	5,3	2,2	9,2	4,9	2,2	8,4
CDD, intérimaires	% des salariés	7,4	6,1	8,9	8,1	7,0	9,4	8,1	7,2	9,2
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	43,3	44,1	42,4	43,3	44,0	42,4	41,1	41,7	40,4
salariés à temps partiel	moyenne	26,2	24,5	26,7	25,8	24,4	26,2	25,2	24,0	25,6
non-salariés	moyenne	51,4	53,7	45,2	51,0	53,1	45,6	49,1	51,1	43,9
Chômage										
total (15+)	1000	437	204	233	449	207	242	409	190	220
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	16,6	16,3	16,9	17,0	17,4	16,4	16,3	16,5	16,2
25-54	taux	7,4	5,8	9,3	7,8	6,0	10,0	7,2	5,6	9,0
55-64	taux	4,9	4,8	4,9	5,3	5,3	5,2	4,4	4,2	4,9
15-64	taux	8,5	7,2	10,2	8,8	7,4	10,6	8,1	6,8	9,6
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	20,7	22,6	19,4	22,6	26,1	20,1	21,5	23,4	20,1
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	7,7	6,4	9,4	7,8	6,3	9,7	7,1	5,8	8,7
3 ^{ème} cycle	taux	3,0	2,6	3,7	3,0	2,3	4,0	2,5	2,0	3,3
de longue durée	% du total	36,5	32,0	40,4	49,1	48,3	49,8	51,5	49,6	53,1

Séries chronologiques par pays

Estonie	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+5,0	-4,3	+19,5	-0,7	-1,7	+13,3	+6,9	+1,5	-5,4
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	1436	667	770	1430	663	767	1429	664	764
tranche d'âge 15-64	1000	966	464	502	972	470	502	973	472	500
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	26,1	27,0	25,4	26,2	26,4	26,1	24,8	26,7	23,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	50,5	54,7	47,0	51,3	56,0	47,2	51,4	54,6	48,6
3 ^{ème} cycle	%	23,3	18,4	27,6	22,5	17,6	26,7	23,8	18,7	28,2
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	27,0	28,8	25,3	25,3	26,5	24,3	24,6	25,6	23,7
dépendance de personnes âgées	taux	21,7	14,8	28,0	21,8	14,8	28,4	22,2	15,0	29,0
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	70,3	76,2	64,8	70,0	75,6	64,8	69,9	74,5	65,6
dépendance effective	taux	91,2	69,1	114,5	95,9	74,3	118,6	93,9	69,7	120,3
Emploi										
total (15+)	1000	615	315	300	604	309	295	613	320	293
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	29,2	34,1	24,4	27,4	31,4	23,2	27,1	32,4	21,3
25-54	taux	77,3	79,4	75,2	76,8	79,5	74,2	75,8	79,5	72,2
55-64	taux	47,9	59,2	39,3	43,0	50,2	37,5	48,6	57,1	41,9
65+	taux	7,6	11,0	5,9	7,3	10,8	5,7	8,6	14,5	5,7
15-64	taux	62,0	66,3	58,0	60,6	64,3	57,1	61,1	65,6	56,9
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	11,6	13,9	9,2	10,7	12,2	9,2	11,5	14,0	8,9
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	56,9	61,0	52,5	57,4	63,7	50,8	57,4	61,8	52,5
3 ^{ème} cycle	%	31,5	25,0	38,3	31,8	24,1	39,9	31,1	24,2	38,6
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	8,8	10,9	6,7	7,0	8,7	5,2	7,1	10,3	3,6
industries extractives	%	1,4	2,4	.	1,7	2,4	(0,9)	1,1	1,6	(0,7)
industrie manufacturière	%	20,9	22,3	19,4	23,0	26,6	19,3	23,9	25,4	22,3
électricité, gaz et eau	%	3,0	4,1	1,8	2,1	2,9	1,3	1,9	2,8	(0,9)
construction	%	6,5	11,4	1,3	7,8	14,5	(0,8)	7,3	13,0	(1,0)
commerce et réparations	%	14,5	11,9	17,1	12,8	9,5	16,2	13,0	11,4	14,7
hôtels et restaurants	%	2,1	(0,6)	3,7	3,0	(0,9)	5,1	3,2	(1,0)	5,7
transport et communication	%	8,9	13,0	4,7	10,4	14,7	5,9	10,4	13,3	7,2
intermédiation financière	%	1,4	(1,1)	1,8	1,5	(1,1)	1,8	1,0	(1,1)	(0,9)
immobilier et services aux entreprises	%	6,6	7,2	6,1	6,8	6,7	6,8	6,1	6,2	6,0
administration publique	%	6,4	6,6	6,3	5,6	5,1	6,2	6,0	6,5	5,5
éducation	%	8,9	3,7	14,4	7,8	2,4	13,5	8,4	2,9	14,4
santé et travail social	%	5,7	1,6	10,0	4,8	1,2	8,6	5,7	1,5	10,2
autres services	%	4,8	3,4	6,3	5,7	3,2	8,4	4,9	3,1	6,9
non-salariés	% du total	8,2	10,6	5,6	8,1	9,7	6,4	6,7	9,3	3,9
temps partiel	% du total	7,1	5,2	9,0	6,7	4,2	9,3	7,4	4,6	10,4
CDD, intérimaires	% des salariés	2,0	2,3	1,7	2,3	3,1	1,4	2,8	3,3	2,3
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	41,3	42,2	40,4	41,2	41,9	40,5	41,4	42,0	40,7
salariés à temps partiel	moyenne	22,1	23,6	21,2	21,0	19,8	21,5	22,2	22,4	22,1
non-salariés	moyenne	46,5	48,2	43,1	46,2	48,2	43,0	46,9	48,4	42,8
Chômage										
total (15+)	1000	81	47	34	92	53	39	87	43	44
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	22,1	22,2	21,9	23,7	24,7	22,4	24,5	17,6	33,8
25-54	taux	11,2	12,4	10,0	12,8	13,9	11,5	11,5	11,9	11,1
55-64	taux	6,1	8,0	.	8,2	11,4	.	8,6	(7,1)	10,1
15-64	taux	11,8	13,1	10,5	13,5	15,0	11,8	12,6	12,0	13,2
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	20,4	21,6	18,3	25,3	26,9	23,1	18,6	18,7	18,5
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	12,6	13,7	11,3	14,7	14,8	14,6	13,3	11,4	15,7
3 ^{ème} cycle	taux	6,0	5,2	6,5	5,0	6,3	4,1	8,0	8,4	7,7
de longue durée	% du total	42,6	43,6	41,3	47,4	48,2	46,4	46,6	51,8	41,6

Séries chronologiques par pays

Hongrie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+4,9	+4,0	-21,0	+4,2	+0,6	-5,1	+5,2	+0,7	-13,7
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	9976	4753	5223	9927	4727	5200	9900	4715	5185
tranche d'âge 15-64	1000	6788	3314	3473	6760	3312	3448	6776	3321	3456
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	34,2	27,7	40,1	38,5	34,0	42,7	38,0	33,5	42,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	54,4	61,0	48,4	50,3	54,7	46,2	50,7	55,2	46,6
3 ^{ème} cycle	%	11,4	11,3	11,5	11,2	11,3	11,1	11,2	11,3	11,2
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	25,5	26,7	24,3	25,2	26,4	24,1	24,8	26,0	23,7
dépendance de personnes âgées	taux	21,5	16,7	26,1	21,6	16,3	26,7	21,3	16,0	26,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	59,6	67,5	52,0	59,9	67,6	52,5	59,7	67,6	52,2
dépendance effective	taux	117,9	85,8	157,2	116,0	84,2	154,7	114,3	82,4	153,5
Emploi										
total (15+)	1000	3785	2081	1703	3807	2092	1715	3835	2113	1722
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	34,9	38,6	31,2	33,1	37,0	29,2	31,4	35,6	27,1
25-54	taux	72,2	78,8	65,8	72,8	79,0	66,7	73,1	79,4	67,0
55-64	taux	19,1	29,3	11,1	21,9	33,0	13,0	23,7	35,0	14,6
65+	taux	1,5	2,5	0,9	1,7	2,7	1,1	1,2	1,9	0,8
15-64	taux	55,4	62,4	48,8	55,9	62,7	49,4	56,3	63,3	49,6
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	15,0	12,8	17,6	17,4	16,1	19,1	17,2	15,7	19,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	67,5	71,5	62,5	65,5	68,4	61,9	65,6	68,8	61,6
3 ^{ème} cycle	%	17,5	15,7	19,9	17,1	15,5	19,0	17,2	15,5	19,2
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	7,0	9,7	3,7	6,5	9,0	3,3	6,1	8,4	3,4
industries extractives	%	0,7	1,0	0,3	0,6	0,9	(0,2)	0,4	0,6	.
industrie manufacturière	%	24,6	26,7	22,2	24,2	25,8	22,3	24,8	26,3	23,1
électricité, gaz et eau	%	2,3	3,0	1,4	2,0	2,7	1,0	2,0	2,8	1,1
construction	%	6,7	11,3	1,1	7,0	11,7	1,2	7,2	12,2	1,2
commerce et réparations	%	13,9	11,9	16,4	14,5	12,9	16,4	14,3	12,9	16,0
hôtels et restaurants	%	3,7	3,1	4,3	3,5	2,9	4,3	3,8	3,5	4,3
transport et communication	%	8,1	10,7	4,9	8,1	10,7	4,9	8,0	10,5	5,0
intermédiation financière	%	2,1	1,3	3,2	2,2	1,4	3,2	2,0	1,1	3,1
immobilier et services aux entreprises	%	4,7	4,9	4,6	5,4	5,3	5,4	5,7	5,7	5,8
administration publique	%	6,8	6,4	7,3	7,0	6,6	7,4	6,9	6,5	7,2
éducation	%	8,3	3,5	14,1	8,2	3,3	14,2	8,1	3,3	14,0
santé et travail social	%	6,4	2,6	11,1	6,5	2,9	10,9	6,2	2,6	10,6
autres services	%	4,6	4,0	5,4	4,4	3,9	5,1	4,4	3,7	5,2
non-salariés	% du total	14,9	18,8	10,2	14,5	18,7	9,5	13,9	17,6	9,3
temps partiel	% du total	3,5	2,1	5,3	3,2	1,8	5,0	3,1	1,8	4,8
CDD, intérimaires	% des salariés	6,1	6,4	5,8	6,9	7,3	6,4	7,5	8,1	6,8
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	41,3	42,1	40,5	41,3	42,2	40,4	41,0	41,7	40,4
salariés à temps partiel	moyenne	23,4	23,3	23,4	23,5	23,2	23,7	24,2	24,3	24,2
non-salariés	moyenne	45,5	46,6	43,2	45,6	46,8	43,1	44,5	45,7	42,2
Chômage										
total (15+)	1000	282	169	113	267	162	105	231	142	88
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	12,3	13,5	10,6	12,3	13,7	10,4	10,5	11,4	9,3
25-54	taux	6,2	6,7	5,7	5,9	6,3	5,3	5,2	5,8	4,5
55-64	taux	2,7	3,3	.	3,1	3,8	.	2,9	3,5	.
15-64	taux	7,0	7,5	6,2	6,6	7,2	5,8	5,7	6,3	4,9
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	13,7	16,2	11,4	11,5	13,3	9,6	11,2	13,8	8,3
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	6,7	7,0	6,3	6,4	6,9	5,9	5,2	5,6	4,8
3 ^{ème} cycle	taux	1,2	1,5	(1,0)	1,4	1,6	(1,3)	1,2	(1,1)	1,4
de longue durée	% du total	47,9	48,6	46,8	47,8	50,6	43,6	44,8	45,6	43,5

Séries chronologiques par pays

Lituanie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+5,1	+3,2	-18,1	-3,9	-5,5	+53,2	+3,8	-2,8	+4,3
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total (15+)	1000	2958	1373	1585	2967	1370	1597	2981	1374	1607
tranche d'âge 15-64	1000	2435	1183	1251	2472	1198	1274	2478	1200	1279
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	36,3	36,1	36,4	31,3	28,7	33,5	32,4	30,9	33,7
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	32,0	34,6	29,8	36,8	42,0	32,3	34,2	38,7	30,2
3 ^{ème} cycle	%	31,7	29,3	33,8	31,9	29,3	34,2	33,4	30,3	36,1
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux									
dépendance de personnes âgées	taux	19,8	14,1	25,2	20,0	14,3	25,4	20,3	14,5	25,7
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	72,6	77,7	67,7	71,5	75,5	67,6	70,4	74,5	66,5
dépendance effective	taux	80,8	62,4	100,3	94,6	80,8	108,2	101,2	87,5	114,5
Emploi										
total (15+)	1000	1613	831	782	1525	757	767	1482	733	749
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	33,8	38,3	29,2	26,7	30,2	23,2	22,9	24,5	21,3
25-54	taux	81,5	82,4	80,7	76,0	75,1	76,8	75,5	74,6	76,4
55-64	taux	42,6	56,7	31,8	42,2	52,2	34,5	39,1	48,6	31,8
65+	taux	6,2	9,7	4,3	7,8	9,7	6,8	6,1	8,5	4,8
15-64	taux	65,0	68,9	61,4	60,1	61,8	58,5	58,6	59,8	57,4
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	17,8	21,7	13,7	11,4	13,3	9,7	11,0	12,8	9,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	37,4	39,7	34,9	42,6	46,8	38,5	39,3	44,5	34,2
3 ^{ème} cycle	%	44,8	38,6	51,4	45,9	39,9	51,8	49,7	42,7	56,5
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	21,4	25,3	17,3	18,4	22,3	14,6	16,5	20,7	12,5
industries extractives	%	.	.	.	0,3
industrie manufacturière	%	17,5	16,6	18,4	18,6	19,3	17,9	18,4	17,9	19,0
électricité, gaz et eau	%	2,3	3,2	1,3	2,6	3,3	1,9	2,5	4,0	1,1
construction	%	6,5	11,5	1,3	5,9	10,8	1,0	5,9	11,0	1,0
commerce et réparations	%	13,8	14,1	13,5	13,7	12,6	14,9	14,8	15,6	14,1
hôtels et restaurants	%	1,7	0,7	2,8	1,8	1,1	2,5	2,1	1,3	3,0
transport et communication	%	6,5	8,5	4,3	6,8	9,2	4,5	6,3	8,9	3,7
intermédiation financière	%	1,0	0,8	1,2	1,0	0,9	1,2	0,8	0,7	0,8
immobilier et services aux entreprises	%	3,1	3,2	2,9	2,8	3,1	2,5	3,1	3,2	3,0
administration publique	%	5,2	6,1	4,2	5,4	6,4	4,4	5,7	6,5	5,0
éducation	%	10,2	4,7	16,0	12,1	5,4	18,6	11,4	4,8	17,8
santé et travail social	%	6,5	2,0	11,2	6,6	1,7	11,5	7,7	1,9	13,3
autres services	%	4,2	3,1	5,3	3,9	3,7	4,0	4,4	3,2	5,6
non-salariés	% du total	17,0	20,3	13,4	15,9	19,2	12,7	15,9	20,1	11,9
temps partiel	% du total				8,6	7,6	9,6	8,7	7,4	9,9
CDD, intérimaires	% des salariés	5,3	7,3	3,4	3,7	4,9	2,7	6,5	9,0	4,3
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	} 39,2	} 40,2	} 38,2	39,7	40,4	39,2	39,5	40,5	38,5
salariés à temps partiel	moyenne				23,4	23,5	23,3	21,3	21,9	21,0
non-salariés	moyenne				40,0	41,0	38,3	39,9	40,6	38,9
Chômage										
total (15+)	1000	183	104	79	281	165	116	293	176	117
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	21,3	22,7	19,3	27,5	27,6	27,4	30,9	35,9	24,0
25-54	taux	9,4	10,0	8,9	15,1	17,5	12,8	15,3	17,5	13,2
55-64	taux	4,0	6,4	0,6	9,2	12,4	5,3	14,3	18,2	9,3
15-64	taux	10,4	11,4	.	15,9	18,2	.	16,8	19,7	13,8
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	15,3	16,9	12,5	22,5	25,5	18,0	23,1	27,0	17,1
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	11,8	12,6	10,9	19,9	21,2	18,1	21,7	22,7	20,3
3 ^{ème} cycle	taux	6,6	6,0	7,0	9,0	10,4	8,0	10,1	12,7	8,1
de longue durée	% du total	38,5	40,7	35,5	52,4	56,0	47,3	56,2	58,9	52,1

Séries chronologiques par pays

Lettonie										
Indicateurs macroéconomiques	unité	1999			2000			2001		
		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+3,9	-0,7	-6,9	+1,1	-2,9	+1,2	+6,8	-0,5	-9,6
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	2439	1128	1312	2424	1123	1301	2365	1089	1277
tranche d'âge 15-64	1000	1627	783	843	1637	788	848	1596	764	832
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	29,7	28,8	30,4	30,6	29,7	31,4	34,2	35,1	33,6
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	56,2	58,1	54,6	55,3	56,6	54,1	51,4	52,1	50,9
3 ^{ème} cycle	%	14,2	13,1	15,1	14,1	13,6	14,5	14,3	12,9	15,5
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	27,7	29,1	26,4	26,4	28,1	24,8	25,6	27,3	24,0
dépendance de personnes âgées	taux	22,3	14,9	29,2	21,7	14,4	28,5	22,6	15,1	29,5
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	69,1	76,0	62,6	67,5	73,6	61,9	68,0	72,7	63,6
dépendance effective	taux	99,5	71,3	131,0	105,7	79,3	134,2	103,0	81,6	124,6
Emploi										
total (15+)	1000	997	525	472	968	503	466	964	484	479
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	33,2	37,6	28,7	30,1	35,2	24,9	29,0	33,3	24,5
25-54	taux	74,7	78,5	71,1	73,6	75,4	71,8	75,9	76,8	75,1
55-64	taux	36,6	50,2	26,4	35,4	48,3	25,9	36,4	44,8	30,1
65+	taux	8,3	12,2	6,4	6,6	10,2	5,0	6,8	10,1	5,2
15-64	taux	59,4	65,2	54,1	57,7	62,3	53,5	58,9	61,9	56,1
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	13,5	16,0	10,6	12,8	14,9	10,4	17,5	20,7	14,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	66,2	67,3	65,0	66,2	66,9	65,6	61,4	62,2	60,7
3 ^{ème} cycle	%	20,3	16,7	24,3	21,0	18,2	24,0	21,1	17,1	25,2
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	17,2	19,1	15,1	14,4	16,0	12,8	15,1	18,4	11,7
industries extractives	%
industrie manufacturière	%	17,4	19,8	14,8	18,5	20,5	16,4	16,3	17,6	15,1
électricité, gaz et eau	%	2,2	3,0	1,3	2,1	2,8	1,3	2,1	3,3	0,9
construction	%	6,1	10,2	1,6	6,0	10,8	0,9	6,7	12,2	1,2
commerce et réparations	%	14,4	12,4	16,5	15,3	12,7	18,1	16,5	13,2	19,9
hôtels et restaurants	%	2,1	0,9	3,4	2,3	1,2	3,5	2,6	1,3	4,0
transport et communication	%	8,5	11,4	5,4	8,5	11,5	5,3	8,2	11,5	4,9
intermédiation financière	%	1,3	(0,8)	1,9	1,2	1,0	1,5	1,3	1,0	1,7
immobilier et services aux entreprises	%	4,0	4,0	3,9	4,9	5,0	4,7	4,1	4,3	3,9
administration publique	%	7,5	8,0	6,9	7,8	8,7	6,7	7,1	8,1	6,1
éducation	%	8,8	3,6	14,5	9,0	4,0	14,4	9,1	3,2	15,0
santé et travail social	%	5,5	2,4	9,0	5,0	1,2	9,1	5,1	1,6	8,7
autres services	%	5,0	4,3	5,8	4,7	4,3	5,1	5,6	4,2	7,1
non-salariés	% du total	11,1	12,9	9,2	10,6	12,5	8,6	10,2	12,7	7,8
temps partiel	% du total	11,8	10,9	12,9	10,8	9,5	12,2	10,0	7,9	12,1
CDD, intérimaires	% des salariés	7,4	10,1	4,5	6,7	8,8	4,6	7,1	9,0	5,4
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	43,0	44,1	41,8	43,0	43,8	42,3	43,5	44,2	42,9
salariés à temps partiel	moyenne	23,5	25,8	22,0	22,7	25,0	21,2	22,0	23,0	21,5
non-salariés	moyenne	46,7	48,6	43,9	45,6	47,4	42,8	47,0	49,4	43,3
Chômage										
total (15+)	1000	159	86	73	161	89	72	145	83	63
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	23,4	26,1	19,5	21,4	21,1	21,8	22,9	24,0	21,4
25-54	taux	13,2	13,0	13,3	14,1	15,0	13,2	12,1	13,3	11,0
55-64	taux	8,2	7,1	9,8	9,4	10,5	(7,9)	11,9	14,4	8,8
15-64	taux	13,9	14,2	13,6	14,5	15,3	13,6	13,4	14,9	11,8
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	17,5	18,9	15,1	21,3	23,7	17,2	21,0	22,9	18,0
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	15,0	14,4	15,7	14,8	14,8	14,8	13,0	13,6	12,4
3 ^{ème} cycle	taux	6,3	7,6	5,3	7,2	7,0	7,3	5,5	6,1	5,1
de longue durée	% du total	53,7	52,6	54,9	56,9	56,9	56,9	59,1	61,2	56,3

Séries chronologiques par pays

Pologne										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+4,8	-2,8	+23,5	+4,1	-2,8	+35,2	+4,0	-1,8	+13,4
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total (15+)	1000	30136	14343	15793	30535	14551	15984	30794	14678	16116
tranche d'âge 15-64	1000	25252	12457	12795	25652	12670	12982	25819	12761	13058
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	35,2	32,0	38,1	33,1	29,7	36,2	32,5	29,2	35,5
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	56,4	59,5	53,5	58,3	62,1	54,9	58,5	62,4	55,0
3 ^{ème} cycle	%	8,4	8,5	8,4	8,6	8,2	8,9	9,0	8,4	9,5
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux									
dépendance de personnes âgées	taux	19,3	15,1	23,4	19,0	14,8	23,1	19,3	15,0	23,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	65,8	72,1	59,6	66,1	71,8	60,5	66,1	71,6	60,8
dépendance effective	taux	101,7	75,7	133,1	110,3	82,5	144,3	116,1	88,6	149,1
Emploi										
total (15+)	1000	14940	8164	6776	14518	7975	6543	14252	7782	6470
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	24,3	27,2	21,5	24,1	26,4	21,9	21,4	23,1	19,8
25-54	taux	73,7	79,8	67,6	71,0	77,5	64,5	69,5	75,5	63,5
55-64	taux	32,5	41,8	24,5	29,0	37,4	21,8	30,5	38,3	23,8
65+	taux	8,5	12,7	6,0	7,6	12,0	4,9	7,5	11,7	4,9
15-64	taux	57,5	63,6	51,6	55,1	61,2	49,3	53,8	59,2	48,4
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	16,5	16,7	16,2	14,8	14,9	14,8	14,6	14,7	14,6
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	70,1	71,4	68,7	71,3	73,5	68,6	70,7	73,0	68,0
3 ^{ème} cycle	%	13,4	11,9	15,1	13,9	11,6	16,6	14,7	12,4	17,4
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%				18,7	18,9	18,4	19,2	19,0	19,4
industries extractives	%				2,1	3,2	0,7	2,0	3,1	0,6
industrie manufacturière	%				19,8	22,9	15,9	20,2	23,6	16,0
électricité, gaz et eau	%				1,8	2,7	0,7	1,9	2,7	0,9
construction	%				7,4	12,3	1,5	6,7	11,4	1,1
commerce et réparations	%				14,0	12,0	16,5	13,9	11,8	16,4
hôtels et restaurants	%				1,7	0,9	2,6	1,8	1,1	2,7
transport et communication	%				6,2	8,4	3,5	6,2	8,4	3,6
intermédiation financière	%				2,5	1,4	3,9	2,3	1,2	3,6
immobilier et services aux entreprises	%				3,5	3,6	3,4	4,3	4,8	3,8
administration publique	%				5,3	5,3	5,4	5,3	5,2	5,4
éducation	%				6,9	3,0	11,6	6,6	2,9	11,1
santé et travail social	%				6,5	2,1	11,8	6,5	1,9	11,9
autres services	%				3,6	3,2	4,1	3,2	2,9	3,5
non-salariés	% du total	22,8	26,1	19,0	22,5	25,9	18,4	22,5	25,6	18,8
temps partiel	% du total	9,6	7,4	12,2	10,6	8,4	13,2	10,2	8,2	12,6
CDD, intérimaires	% des salariés	4,8	5,1	4,5	5,8	6,6	4,8	11,9	12,4	11,4
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne							41,4	42,9	39,8
salariés à temps partiel	moyenne							23,6	25,0	22,6
non-salariés	moyenne							45,6	48,4	41,0
Chômage										
total (15+)	1000	2093	1066	1028	2830	1362	1468	3208	1589	1619
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	29,6	27,9	31,6	35,7	34,3	37,2	41,5	41,0	42,1
25-54	taux	10,6	9,9	11,6	14,2	12,3	16,3	16,0	14,3	18,0
55-64	taux	7,3	8,5	5,6	9,7	9,1	10,6	10,1	11,5	8,1
15-64	taux	12,6	11,8	13,4	16,6	14,8	18,6	18,7	17,3	20,4
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	17,0	17,6	16,4	21,5	20,9	22,1	23,9	23,1	24,8
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	12,7	11,4	14,3	17,0	14,6	20,0	19,4	17,5	21,8
3 ^{ème} cycle	taux	3,2	2,9	3,5	5,5	5,0	5,9	5,6	4,0	6,9
de longue durée	% du total	41,6	36,6	46,9	44,7	40,4	48,7	50,1	46,1	53,9

Séries chronologiques par pays

Roumanie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	-4,8	-0,7	+10,8	-1,2	-1,1	+11,3	+1,8	-0,8	-7,1
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	22358	10870	11487	22338	10863	11475	22345	10878	11467
tranche d'âge 15-64	1000	15190	7477	7713	15213	7499	7714	15278	7551	7727
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	43,6	37,8	49,0	43,2	37,2	48,8	42,4	36,6	47,9
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	49,8	54,4	45,5	49,9	54,8	45,4	50,2	55,1	45,6
3 ^{ème} cycle	%	6,6	7,8	5,5	6,9	8,0	5,8	7,4	8,3	6,6
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	28,1	29,1	27,0	27,3	28,4	26,3	26,5	27,4	25,6
dépendance de personnes âgées	taux	19,1	16,2	21,9	19,5	16,5	22,4	19,8	16,6	22,8
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	69,8	76,1	63,7	69,6	75,7	63,6	68,3	74,3	62,4
dépendance effective	taux	64,2	49,7	80,4	66,8	51,9	83,5	69,3	54,2	86,3
Emploi										
total (15+)	1000	11022	5808	5214	10898	5750	5148	10807	5712	5095
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	35,3	38,8	31,9	34,0	36,9	31,1	32,7	35,3	30,0
25-54	taux	79,6	85,2	74,1	78,6	84,6	72,7	77,6	83,5	71,7
55-64	taux	52,9	59,4	47,3	52,0	57,4	47,3	50,5	56,0	45,8
65+	taux	39,7	45,0	35,8	38,2	43,5	34,4	37,5	42,5	34
15-64	taux	65,0	70,4	59,7	64,2	69,5	59,0	63,3	68,6	58,2
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	37,1	32,2	42,6	36,8	32,0	42,3	35,5	30,6	40,9
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	54,5	58,8	49,7	54,4	58,8	49,6	55,2	59,7	50,1
3 ^{ème} cycle	%	8,4	9,0	7,7	8,7	9,2	8,1	9,4	9,7	9,0
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	44,0	40,8	47,6	45,2	42,8	47,9	44,4	41,7	47,4
industries extractives	%	1,7	2,8	0,5	1,6	2,6	0,5	1,6	2,7	0,4
industrie manufacturière	%	19,6	20,6	18,5	18,6	19,2	18,0	18,4	18,2	18,5
électricité, gaz et eau	%	2,1	3,2	0,8	1,8	2,7	0,9	1,9	2,7	1,0
construction	%	3,6	6,1	0,9	3,7	6,1	1,0	4,0	6,7	1,0
commerce et réparations	%	8,3	6,9	9,8	8,3	6,9	9,9	8,4	7,2	9,8
hôtels et restaurants	%	1,1	0,7	1,5	1,1	0,8	1,4	1,2	0,7	1,7
transport et communication	%	4,4	6,2	2,4	4,5	6,5	2,2	4,7	6,7	2,4
intermédiation financière	%	0,8	0,4	1,2	0,9	0,5	1,3	0,8	0,5	1,1
immobilier et services aux entreprises	%	1,4	1,3	1,5	1,2	1,3	1,1	1,2	1,4	0,9
administration publique	%	3,7	5,0	2,4	3,9	5,1	2,7	4,3	5,9	2,6
éducation	%	4,0	2,3	5,9	4,0	2,1	6,1	4,0	2,1	6,1
santé et travail social	%	3,1	1,3	5,0	2,9	1,1	5,0	3,1	1,2	5,2
autres services	%	2,2	2,3	2,1	2,2	2,3	2,1	2,1	2,3	1,9
non-salariés	% du total	23,8	30,1	16,8	25,4	32,6	17,4	25,7	33,0	17,5
temps partiel	% du total	16,5	14,0	19,2	16,4	14,3	18,6	16,8	14,7	19,1
CDD, intérimaires	% des salariés	3,1	3,0	3,2	2,9	3,0	2,9	3,0	3,1	2,8
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	41,1	41,3	40,9	41,4	41,6	41,1	41,3	41,5	41,0
salariés à temps partiel	moyenne	34,0	37,9	29,6	32,4	33,5	31,7	33,7	36,0	31,4
non-salariés	moyenne	41,3	43,1	37,2	40,4	41,8	37,3	39,9	41,2	36,8
Chômage										
total (15+)	1000	733	428	305	816	466	351	758	433	326
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	17,3	18,8	15,5	17,8	19,3	15,9	17,6	18,1	17,1
25-54	taux	5,8	6,2	5,5	6,9	7,1	6,7	6,3	6,6	5,9
55-64	taux	0,9	1,5	0,3	1,1	1,7	0,4	1,7	2,9	0,4
15-64	taux	6,9	7,5	6,2	7,7	8,2	7,1	7,3	7,7	6,8
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	3,6	4,8	2,5	3,9	4,9	3,1	4,0	5,5	2,6
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	8,5	8,6	8,3	9,4	9,4	9,5	8,6	8,3	8,9
3 ^{ème} cycle	taux	2,7	2,5	3,0	3,6	4,0	3,1	3,9	3,6	4,2
de longue durée	% du total	45,2	41,8	50,0	49,2	50,2	48,0	48,6	47,4	50,3

Séries chronologiques par pays

Slovénie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+3,8	-1,8	-2,7	+5,2	+0,6	-5,4	+4,6	+2,3	-17,1
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	1980	964	1015	1988	971	1018	1991	972	1018
tranche d'âge 15-64	1000	1379	698	681	1393	704	689	1400	708	692
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	35,4	28,8	41,5	33,9	27,8	39,7	33,8	27,4	39,8
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	53,1	59,9	46,6	53,9	60,2	48,1	55,5	62,5	48,9
3 ^{ème} cycle	%	11,6	11,3	11,9	12,1	12,0	12,2	10,7	10,0	11,4
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	23,4	23,8	23,1	22,7	23,0	22,4	22,2	22,5	21,8
dépendance de personnes âgées	taux	20,1	14,3	26,0	20,0	14,9	25,3	20,0	14,8	25,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	67,6	72,2	63,0	67,4	71,7	63,1	67,5	72,5	62,5
dépendance effective	taux	86,4	66,3	110,1	87,1	68,1	109,3	83,9	63,5	108,1
Emploi										
total (15+)	1000	889	480	409	894	481	413	914	497	417
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	32,9	34,7	31,2	31,2	34,7	27,4	30,3	34,1	26,4
25-54	taux	82,2	85,6	78,6	82,6	85,5	79,6	83,8	87,5	80,0
55-64	taux	23,4	32,2	14,9	22,3	31,0	14,3	23,4	33,0	14,4
65+	taux	9,4	13,3	7,3	7,4	10,8	5,4	8,5	11,7	6,5
15-64	taux	62,5	66,8	58,1	62,7	66,7	58,5	63,6	68,5	58,6
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	21,0	18,8	23,5	19,9	18,0	22,2	20,7	18,7	23,1
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	62,5	67,0	57,1	62,8	67,4	57,4	64,1	69,2	58,1
3 ^{ème} cycle	%	16,6	14,2	19,3	17,3	14,6	20,4	15,1	12,1	18,8
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	10,8	10,7	11,0	9,6	9,5	9,7	9,9	10,1	9,7
industries extractives	%	0,7	1,3	.	0,8	1,4	(0,3)	0,6	1,0	.
industrie manufacturière	%	31,1	35,2	26,4	30,3	33,5	26,5	30,7	33,8	27,1
électricité, gaz et eau	%	0,9	1,3	(0,4)	1,1	1,7	(0,5)	1,2	2,0	(0,3)
construction	%	5,1	8,6	1,0	5,4	9,0	1,2	6,1	10,0	1,5
commerce et réparations	%	12,3	11,2	13,6	13,4	11,9	15,1	12,6	11,5	13,8
hôtels et restaurants	%	3,8	3,0	4,7	3,8	3,0	4,8	3,8	2,6	5,2
transport et communication	%	6,0	8,8	2,8	6,7	9,7	3,3	6,3	8,9	3,3
intermédiation financière	%	2,3	1,1	3,7	2,4	1,5	3,6	2,6	1,8	3,7
immobilier et services aux entreprises	%	5,5	5,2	5,9	4,8	5,1	4,5	5,0	5,1	4,8
administration publique	%	5,5	5,3	5,8	6,0	5,5	6,4	5,3	4,7	6,1
éducation	%	6,7	2,9	11,2	6,4	2,6	10,9	6,9	3,0	11,4
santé et travail social	%	5,1	1,9	8,8	5,2	2,0	9,0	5,2	2,1	8,8
autres services	%	4,1	3,5	4,8	3,9	3,6	4,3	3,8	3,5	4,3
non-salariés	% du total	12,6	16,6	8,0	11,2	15,3	6,5	11,8	15,9	7,0
temps partiel	% du total	6,6	5,6	7,8	6,1	4,7	7,7	6,1	5,0	7,4
CDD, intérimaires	% des salariés	10,5	9,7	11,4	12,9	12,4	13,5	13,1	12,9	13,3
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	41,5	42,0	40,9	41,4	41,8	41,0	41,5	41,8	41,1
salariés à temps partiel	moyenne	17,8	17,0	18,4	19,3	18,4	19,9	19,5	19,9	19,3
non-salariés	moyenne	50,4	51,1	48,6	49,8	50,5	48,0	49,6	50,0	48,4
Chômage										
total (15+)	1000	70	37	33	66	35	31	55	28	27
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	18,5	17,2	19,8	16,4	14,8	18,5	15,7	15,0	16,6
25-54	taux	6,1	6,1	6,0	5,8	5,7	6,0	4,6	4,2	5,0
55-64	taux	(3,7)	(4,8)	.	(6,1)	(7,6)	.	(4,8)	(5,0)	.
15-64	taux	7,5	7,4	7,7	7,1	6,9	7,2	5,8	5,5	6,2
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	9,9	10,5	9,3	10,6	11,4	9,8	8,9	9,4	8,4
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	7,5	7,1	8,2	6,9	6,6	7,4	5,5	5,0	6,3
3 ^{ème} cycle	taux	3,0	(3,2)	(2,9)	(2,2)	.	(2,9)	(2,3)	(2,3)	(2,2)
de longue durée	% du total	41,8	45,2	38,0	62,7	64,9	60,3	63,3	63,9	62,6

Séries chronologiques par pays

Slovaquie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+4,0			+1,3	-2,1	+21,5	+2,2	+1,6	+3,7
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	5369	2599	2770	5377	2604	2773	5376	2600	2776
tranche d'âge 15-64	1000	3657	1802	1855	3691	1821	1870	3720	1834	1886
de 15 ans et + selon l'éducation										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	30,1	23,6	36,1	28,8	22,6	34,5	27,6	21,4	33,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	62,5	67,9	57,6	63,5	68,8	58,7	64,5	69,8	59,7
3 ^{ème} cycle	%	7,3	8,5	6,3	7,6	8,6	6,8	7,9	8,7	7,2
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	30,1	31,3	29,0	29,0	30,1	28,0	27,9	28,9	26,8
dépendance de personnes âgées	taux	16,7	13,0	20,3	16,7	12,9	20,3	16,7	12,9	20,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	69,0	76,3	62,0	69,6	76,5	62,8	70,4	77,4	63,6
dépendance effective	taux	100,5	75,6	130,2	106,7	82,8	134,9	105,1	81,9	132,1
Emploi										
total (15+)	1000	2128	1159	969	2083	1125	958	2116	1138	978
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	31,1	33,1	29,1	28,3	28,7	27,9	27,7	28,5	26,9
25-54	taux	75,9	81,3	70,5	74,3	79,1	69,4	74,6	78,7	70,5
55-64	taux	22,2	36,4	10,6	21,4	35,2	10,2	22,5	37,7	10,0
65+	taux	1,2	2,2	.	0,8	1,6	.	0,9	1,8	.
15-64	taux	58,0	64,0	52,1	56,3	61,6	51,1	56,7	61,8	51,8
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	8,2	6,3	10,4	6,9	5,0	9,2	6,4	4,6	8,4
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	80,0	81,8	77,9	80,7	82,8	78,3	80,8	82,9	78,3
3 ^{ème} cycle	%	11,8	11,9	11,6	12,4	12,3	12,5	12,8	12,5	13,3
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	7,2	9,3	4,8	6,9	9,2	4,3	6,3	8,4	3,8
industries extractives	%	1,4	2,3	0,4	1,2	2,0	0,3	1,0	1,6	0,3
industrie manufacturière	%	25,7	28,0	22,9	25,8	28,3	22,9	25,6	28,5	22,2
électricité, gaz et eau	%	2,4	3,6	0,9	2,2	3,5	0,8	2,5	4,0	0,9
construction	%	9,0	14,9	1,9	8,0	13,6	1,5	7,9	13,5	1,4
commerce et réparations	%	12,4	8,8	16,6	12,5	9,5	15,9	12,0	9,5	15,0
hôtels et restaurants	%	3,1	2,1	4,3	3,0	2,1	4,1	3,5	2,6	4,5
transport et communication	%	7,8	10,1	4,9	8,2	10,5	5,6	7,6	9,7	5,1
intermédiation financière	%	1,7	0,9	2,8	1,8	1,1	2,5	1,8	0,9	3,0
immobilier et services aux entreprises	%	3,7	4,1	3,1	4,1	4,6	3,6	5,1	5,7	4,3
administration publique	%	7,1	7,1	7,0	7,7	7,0	8,5	7,6	6,8	8,4
éducation	%	7,8	3,1	13,5	7,8	3,2	13,1	8,1	3,0	14,0
santé et travail social	%	7,3	2,5	13,0	7,0	2,4	12,5	6,9	2,3	12,3
autres services	%	3,5	3,2	3,9	3,7	3,2	4,3	4,2	3,6	4,9
non-salariés	% du total	7,4	10,1	4,2	7,8	10,9	4,1	8,4	11,4	4,8
temps partiel	% du total	1,9	1,0	3,0	1,7	0,9	2,8	2,4	1,2	3,8
CDD, intérimaires	% des salariés	3,7	3,8	3,7	4,0	3,8	4,3	5,0	5,2	4,9
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	42,2	42,7	41,7	42,2	42,7	41,7	42,0	42,4	41,6
salariés à temps partiel	moyenne	24,8	25,8	24,4	24,1	24,2	24,0	24,4	23,6	24,6
non-salariés	moyenne	50,9	52,0	48,0	50,7	51,3	48,8	48,7	49,6	46,3
Chômage										
total (15+)	1000	404	220	183	491	271	219	509	286	223
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	32,0	33,1	30,8	36,9	40,0	33,3	38,9	42,6	34,5
25-54	taux	13,0	12,8	13,1	15,9	15,8	16,0	16,1	16,3	15,9
55-64	taux	10,3	11,7	.	12,6	14,1	.	11,7	12,2	10,0
15-64	taux	16,0	16,0	15,9	19,1	19,5	18,6	19,4	20,1	18,6
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	34,1	39,4	29,7	40,4	48,7	33,6	42,5	50,4	35,8
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	15,1	15,0	15,2	18,4	18,4	18,4	18,7	19,1	18,2
3 ^{ème} cycle	taux	4,1	4,0	4,3	5,3	6,1	4,3	5,2	6,0	4,4
de longue durée	% du total	46,4	43,0	50,6	53,8	53,4	54,4	58,3	57,0	59,9

Séries chronologiques par région

Pays Région	année	Population		Emploi						
		total (1000)	15-64 (1000)	total (1000)	ensemble 15-64 (taux)	hommes 15-64 (taux)	femmes 15-64 (taux)	dans l'agricul- ture (%)	dans l'industrie (%)	dans les services (%)
Bulgarie	2000	6832	5502	2872	51,5	56,1	47,2	13,2	32,8	54,0
	2001	7933	5366	2752	50,7	53,6	47,9	9,7	32,7	57,6
Nord-Ouest	2000	493	367	154	41,6	43,2	40,1	8,7	33,9	57,4
	2001	558	351	152	42,0	44,0	40,1	13,0	32,9	54,1
Nord-Centre	2000	1037	813	417	50,0	54,8	45,4	15,0	37,6	47,4
	2001	1187	788	398	49,6	51,9	47,3	10,6	36,5	52,9
Nord-Est	2000	1107	916	449	48,1	53,7	42,8	19,3	27,7	53,1
	2001	1315	903	451	49,4	54,1	44,7	14,3	28,4	57,3
Sud-Ouest	2000	1807	1468	859	58,1	62,2	54,3	5,2	31,0	63,7
	2001	2095	1457	815	55,5	57,7	53,4	3,1	31,2	65,7
Sud-Centre	2000	1711	1385	736	52,7	57,6	48,0	19,0	36,4	44,6
	2001	1980	1334	686	51,1	53,7	48,6	12,3	35,2	52,5
Sud-Est	2000	677	554	257	45,6	50,7	40,6	12,6	29,3	58,0
	2001	799	534	250	46,0	50,0	42,0	12,3	32,4	55,3
République tchèque	2000	10222	7111	4675	64,9	73,1	56,8	5,2	39,9	54,8
	2001	10216	7142	4701	65,0	73,2	57,0	4,9	40,5	54,6
Prague	2000	1180	823	607	71,4	77,3	65,9	0,7	21,7	77,7
	2001	1174	824	611	72,0	77,4	67,0	0,7	21,6	77,7
Stredni Cechy	2000	1107	767	515	66,5	76,0	57,0	5,6	41,2	53,2
	2001	1112	774	520	66,6	75,8	57,4	5,6	40,0	54,5
Jihozapad	2000	1172	815	560	68,1	77,0	59,1	7,5	42,3	50,2
	2001	1172	818	562	68,2	76,8	59,6	7,6	41,9	50,6
Severozapad	2000	1124	793	484	60,4	68,9	52,0	3,6	41,2	55,2
	2001	1124	796	502	62,6	71,5	53,6	3,8	42,8	53,5
Severovýchod	2000	1481	1022	689	66,4	74,4	58,5	6,2	43,5	50,3
	2001	1481	1028	693	66,4	75,1	57,8	5,5	46,8	47,6
Jihovýchod	2000	1652	1141	757	65,7	74,1	57,4	7,8	41,0	51,2
	2001	1651	1147	751	64,8	72,2	57,3	6,9	41,0	52,1
Stredni Morava	2000	1233	856	538	62,5	72,1	53,1	5,8	45,6	48,6
	2001	1232	860	542	62,5	71,7	53,4	5,6	46,1	48,3
Ostravsko	2000	1275	894	525	58,4	65,5	51,3	3,5	44,2	52,3
	2001	1270	895	520	57,8	66,0	49,6	2,6	44,5	52,9
Estonie	2000	1430	972	604	60,6	64,3	57,1	7,0	34,7	58,3
	2001	1429	973	613	61,1	65,6	56,9	7,1	34,2	58,7
Hongrie	2000	9927	6760	3807	55,9	62,7	49,4	6,5	33,8	59,8
	2001	9900	6776	3835	56,3	63,3	49,6	6,1	34,5	59,4
Közep-Magyarország	2000	2807	1941	1180	60,2	66,8	54,2	1,5	27,0	71,4
	2001	2797	1944	1185	60,6	68,2	53,8	1,8	26,4	71,7
Közep-Dunantul	2000	1097	761	449	58,8	65,8	51,9	6,4	42,7	50,9
	2001	1097	764	460	60,1	67,5	52,7	5,9	45,1	49,0
Nyugat-Dunantul	2000	972	667	423	63,1	70,4	56,0	6,1	41,5	52,4
	2001	970	668	421	62,8	70,5	55,1	5,4	42,2	52,5
Del-Dunantul	2000	964	655	349	53,1	59,6	46,9	10,0	32,4	57,6
	2001	960	657	348	52,7	59,3	46,4	9,8	33,2	56,9
Eszak-Magyarország	2000	1256	841	417	49,2	55,3	43,3	5,3	38,3	56,4
	2001	1253	840	418	49,6	55,6	43,6	5,0	38,6	56,4
Eszak-Alföld	2000	1506	1009	491	48,4	55,1	41,8	8,6	34,9	56,5
	2001	1502	1014	501	49,2	55,6	42,9	8,0	34,9	57,1
Del-Alföld	2000	1326	886	497	55,7	63,6	48,1	14,9	31,2	53,9
	2001	1321	890	501	56,0	63,0	49,3	13,7	34,4	51,9
Lituanie	2000	2967	2472	1525	60,1	61,8	58,5	18,4	27,4	54,2
	2001	2981	2478	1482	58,6	59,8	57,4	16,5	27,2	56,3
Lettonie	2000	2424	1637	968	57,7	62,3	53,5	14,4	26,8	58,7
	2001	2365	1596	964	58,9	61,9	56,1	15,1	25,3	59,6

Séries chronologiques par région

Emploi			Chômage						année	Pays Région
non-salariés (% du total)	CDD, intérimaires (% des salariés)	temps partiel (% du total)	total (1000)	ensemble 15-64 (taux)	hommes 15-64 (taux)	femmes 15-64 (taux)	chômage des jeunes (taux)	de longue durée (% du total)		
14,6			556,0	16,4	16,8	15,9	33,3	58,4	2000	Bulgarie
13,6	6,2	3,2	683,9	20,0	21,0	19,0	39,3	62,6	2001	
9,6			59,4	28,0	29,9	25,8	51,7	77,0	2000	Nord-Ouest
15,5		(3,6)	64,3	30,4	31,6	29,0	51,5	76,0	2001	
16,6			83,6	17,1	17,5	16,5	32,3	61,5	2000	Nord-Centre
12,8	6,6	3,0	97,3	19,9	21,3	18,2	36,0	64,9	2001	
18,6			125,7	22,2	22,1	22,3	42,2	55,9	2000	Nord-Est
16,6	10,3	4,1	131,2	22,7	22,8	22,5	43,6	59,9	2001	
10,9			107,5	11,1	11,7	10,5	23,3	51,5	2000	Sud-Ouest
9,7	4,4	3,1	149,5	15,5	16,4	14,6	31,7	58,5	2001	
16,7			109,7	13,1	13,3	12,8	28,2	54,5	2000	Sud-Centre
16,0	5,6	2,9	156,8	18,6	20,3	16,8	38,1	59,9	2001	
13,6			70,1	21,7	21,2	22,3	43,3	60,1	2000	Sud-Est
14,0	7,8	(2,9)	84,8	25,7	25,2	26,2	52,8	66,1	2001	
14,5	8,1	5,3	449,0	8,8	7,4	10,6	17,0	49,1	2000	République tchèque
14,6	8,1	4,9	409,1	8,1	6,8	9,6	16,3	51,5	2001	
20,0	6,5	6,1	25,2	4,1	3,7	4,5	11,3	29,4	2000	Prague
19,1	6,4	5,9	24,0	3,7	3,1	4,4	9,2	34,6	2001	
15,5	6,0	5,1	42,0	7,6	5,5	10,3	11,6	51,3	2000	Stredni Cechy
15,9	5,8	3,9	37,4	6,8	5,0	9,0	12,7	47,5	2001	
14,3	7,5	5,6	35,8	6,1	4,8	7,7	10,8	41,4	2000	Jihozapad
14,3	6,9	4,8	30,5	5,2	4,6	6,0	7,5	48,2	2001	
12,5	9,1	3,8	85,2	15,1	13,8	16,6	25,6	56,8	2000	Severozapad
13,0	7,5	3,6	67,1	11,8	10,5	13,5	22,1	56,7	2001	
14,7	10,3	6,1	50,6	6,9	5,5	8,6	14,3	41,6	2000	Severovýchod
14,3	10,4	5,4	42,3	5,8	4,0	8,0	13,2	40,2	2001	
13,8	7,9	5,2	58,2	7,2	5,8	8,9	12,7	46,9	2000	Jihovýchod
14,6	7,9	5,1	59,1	7,4	6,7	8,2	15,2	54,6	2001	
13,2	8,7	5,6	65,6	10,9	8,7	13,6	20,0	47,6	2000	Stredni Morava
13,8	9,2	5,4	55,3	9,3	7,9	11,1	17,9	51,1	2001	
10,8	8,8	4,4	86,4	14,2	12,4	16,4	30,5	56,5	2000	Ostravsko
11,3	10,5	4,9	93,3	15,3	12,7	18,4	31,4	58,3	2001	
8,1	2,3	6,7	92,0	13,5	15,0	11,8	23,7	47,4	2000	Estonie
6,7	2,8	7,4	87,0	12,6	12,0	13,2	24,5	46,6	2001	
14,5	6,9	3,2	267,4	6,6	7,2	5,8	12,3	47,8	2000	Hongrie
13,9	7,5	3,1	230,7	5,7	6,3	4,9	10,5	44,8	2001	
15,0	4,9	3,4	68,1	5,5	5,9	5,1	11,6	49,4	2000	Közep-Magyarország
15,0	5,5	3,2	55,2	4,5	4,8	4,0	8,6	50,3	2001	
13,3	5,7	2,9	24,5	5,2	5,3	5,1	8,0	42,0	2000	Közep-Dunantul
12,2	6,3	2,6	18,3	3,8	3,6	4,1	(5,1)	31,9	2001	
12,8	5,7	2,5	19,3	4,4	4,1	4,8	8,4	44,8	2000	Nyugat-Dunantul
13,3	6,0	2,5	16,9	3,9	4,0	3,8	9,6	50,8	2001	
16,0	9,5	3,9	30,1	7,9	9,2	6,2	12,4	46,1	2000	Del-Dunantul
13,6	10,1	3,7	28,5	7,6	8,9	5,9	14,9	47,1	2001	
12,6	10,1	3,6	46,1	10,0	11,8	7,8	20,2	53,3	2000	Eszak-Magyarország
11,2	9,6	3,2	36,9	8,1	9,6	6,2	13,5	48,3	2001	
12,3	8,1	3,4	52,9	9,8	10,6	8,6	16,7	48,7	2000	Eszak-Alföld
12,4	9,5	3,7	45,8	8,4	9,6	6,9	13,1	41,7	2001	
18,8	8,2	3,0	26,4	5,1	5,6	4,4	8,0	41,9	2000	Del-Alföld
17,4	9,0	2,9	29,1	5,5	6,1	4,8	11,8	37,1	2001	
15,9	3,7	8,6	281,0	15,9	18,2	13,5	27,5	52,4	2000	Lituanie
15,9	6,5	8,7	293,1	16,8	19,7	13,8	30,9	56,2	2001	
10,6	6,7	10,7	160,6	14,5	15,3	13,6	21,4	56,9	2000	Lettonie
10,2	7,1	10,0	145,3	13,4	14,9	11,8	22,9	59,1	2001	

Séries chronologiques par région

Pays Région	année	Population		Emploi						
		total (1000)	15-64 (1000)	total (1000)	ensemble 15-64 (taux)	hommes 15-64 (taux)	femmes 15-64 (taux)	dans l'agricul- ture (%)	dans l'industrie (%)	dans les services (%)
Pologne	2000	30535	25652	14518	55,1	61,2	49,3	18,7	31,1	50,3
	2001	30794	25819	14252	53,8	59,2	48,4	19,2	30,7	50,1
Dolnoslaskie	2000	2268	1903	972	50,7	56,0	45,4	10,1	33,0	56,9
	2001	2243	1866	914	48,3	53,8	43,2	10,8	31,5	57,7
Kujawsko-Pomorskie	2000	1723	1481	785	52,5	59,2	46,1	17,6	31,8	50,6
	2001	1778	1492	789	52,0	57,2	47,1	19,6	31,1	49,3
Lubelskie	2000	1936	1570	997	60,2	64,0	56,5	40,2	20,0	39,8
	2001	1908	1567	950	57,7	61,4	53,9	38,0	20,1	41,9
Lubuskie	2000	832	716	359	49,6	55,4	43,8	9,9	35,8	54,3
	2001	856	729	371	50,0	57,6	42,5	10,3	33,8	56,0
Lodzkie	2000	2498	2092	1202	56,0	61,1	51,4	14,7	30,6	54,6
	2001	2493	2087	1145	53,7	59,0	48,6	17,2	33,0	49,8
Malopolskie	2000	2664	2221	1350	59,0	64,4	53,7	21,2	30,4	48,4
	2001	2584	2163	1346	60,1	65,8	54,5	24,8	29,5	45,7
Mazowieckie	2000	4093	3315	2109	61,2	67,0	55,5	19,4	25,2	55,5
	2001	4127	3364	2052	59,2	62,8	55,5	20,4	24,2	55,4
Opolskie	2000	867	729	418	55,9	65,1	46,9	21,8	35,2	43,0
	2001	857	719	394	53,2	58,6	47,6	20,1	36,1	43,8
Podkarpackie	2000	1618	1356	808	56,3	59,9	52,7	29,1	28,2	42,7
	2001	1565	1323	778	55,3	59,4	51,1	30,4	28,5	41,1
Podlaskie	2000	903	743	452	58,4	65,4	51,3	33,4	23,2	43,4
	2001	982	797	494	58,3	64,7	51,9	36,4	21,6	42,0
Pomorskie	2000	1475	1262	672	53,0	61,6	44,9	10,3	30,7	59,0
	2001	1529	1281	694	53,4	61,1	46,3	8,6	30,7	60,7
Slaskie	2000	3139	2682	1324	48,7	55,6	41,8	4,3	47,7	48,0
	2001	3535	3045	1497	48,5	55,2	41,8	5,4	43,2	51,4
Swietokrzyskie	2000	1127	941	527	53,4	58,8	47,9	30,3	26,8	42,9
	2001	1134	921	472	50,0	54,2	45,8	30,3	29,2	40,5
Warminsko-Mazurskie	2000	1208	1041	529	50,5	56,3	44,8	12,5	30,7	56,8
	2001	1159	996	495	49,2	55,5	43,0	14,3	31,4	54,3
Wielkopolskie	2000	2884	2493	1434	56,7	63,8	49,8	20,6	34,6	44,8
	2001	2737	2347	1288	54,0	59,8	48,3	19,3	35,2	45,6
Zachodniopomorskie	2000	1301	1107	578	51,7	58,6	45,0	7,0	31,8	61,2
	2001	1307	1120	573	50,7	57,3	44,3	6,2	31,8	62,0
Roumanie	2000	22338	15213	10898	64,2	69,5	59,0	45,2	25,8	29,0
	2001	22345	15278	10807	63,3	68,6	58,2	44,4	25,8	29,7
Nord-Est	2000	3817	2524	1975	67,2	70,5	63,8	58,5	19,2	22,2
	2001	3833	2540	1999	66,9	69,7	64,1	57,8	20,1	22,1
Sud-Est	2000	2929	2005	1377	61,9	68,0	56,0	48,2	21,3	30,5
	2001	2931	2022	1297	58,9	67,2	50,7	44,1	23,2	32,7
Sud	2000	3462	2319	1781	66,9	73,8	60,1	51,0	25,1	23,9
	2001	3462	2319	1751	65,5	71,9	59,1	52,5	23,4	24,2
Sud-Ouest	2000	2403	1610	1324	70,0	73,2	66,9	61,3	20,0	18,7
	2001	2403	1615	1342	70,4	74,5	66,2	59,8	20,3	19,9
Ouest	2000	2022	1398	936	61,6	67,1	56,4	40,1	26,8	33,1
	2001	2016	1401	937	61,9	67,7	56,4	36,0	30,1	33,9
Nord-Ouest	2000	2834	1939	1343	63,2	68,2	58,3	42,1	27,4	30,5
	2001	2826	1941	1354	63,4	67,5	59,4	42,3	26,3	31,4
Centre	2000	2633	1821	1188	61,1	66,3	55,9	32,5	37,4	30,1
	2001	2628	1825	1217	62,2	66,8	57,6	32,4	36,2	31,3
Bucarest	2000	2238	1599	973	59,5	67,1	52,8	6,1	37,3	56,5
	2001	2244	1617	911	55,5	61,7	49,9	5,5	36,1	58,4
Slovénie	2000	1988	1393	894	62,7	66,7	58,5	9,6	37,7	52,7
	2001	1991	1400	914	63,6	68,5	58,6	9,9	38,6	51,4
Slovaquie	2000	5377	3691	2083	56,3	61,6	51,1	6,9	37,3	55,8
	2001	5376	3720	2116	56,7	61,8	51,8	6,3	37,1	56,7
Bratislavsky kraj	2000	615	439	311	70,2	75,3	65,5	2,5	22,4	75,1
	2001	614	443	311	69,5	74,6	64,8	1,9	26,3	71,8
Zapadne Slovensko	2000	1869	1297	731	56,3	62,1	50,7	8,9	40,4	50,6
	2001	1867	1305	747	57,2	62,3	52,1	6,9	40,3	52,8
Stredne Slovensko	2000	1350	921	505	54,7	61,8	47,8	6,5	41,1	52,4
	2001	1347	926	513	55,2	61,3	49,3	6,7	41,1	52,2
Vychodne Slovensko	2000	1544	1034	536	51,7	55,1	48,4	7,2	37,9	55,0
	2001	1548	1046	545	52,1	56,5	47,8	7,4	35,0	57,5

Séries chronologiques par région

Emploi			Chômage						année	Pays Région
non-salariés (% du total)	CDD, intérimaires (% des salariés)	temps partiel (% du total)	total (1000)	ensemble 15-64 (taux)	hommes 15-64 (taux)	femmes 15-64 (taux)	chômage des jeunes (taux)	de longue durée (% du total)		
22,5	5,8	10,6	2829,9	16,6	14,8	18,6	35,7	44,7	2000	Pologne
22,5	11,9	10,2	3208,0	18,7	17,3	20,4	41,5	50,1	2001	
19,7	5,8	9,6	284,6	22,8	21,1	24,7	42,1	45,7	2000	Dolnoslaskie
19,0	11,2	9,2	289,8	24,3	22,4	26,5	46,7	55,0	2001	
21,5	4,8	7,9	174,7	18,2	16,3	20,5	38,1	54,4	2000	Kujawsko-Pomorskie
21,5	13,8	8,3	220,0	22,1	21,8	22,4	43,8	49,3	2001	
32,8	7,4	18,2	156,7	14,1	13,5	14,8	34,9	41,5	2000	Lubelskie
32,2	14,2	15,2	163,9	15,3	14,0	16,7	38,3	38,0	2001	
15,8	6,0	9,4	97,1	21,4	18,7	24,5	(35,4)	30,6	2000	Lubuskie
19,3	9,7	8,1	112,9	23,6	19,9	28,0	49,6	43,8	2001	
23,1	4,4	10,9	231,7	16,5	15,9	17,1	41,2	50,1	2000	Lodzkie
24,3	14,4	9,9	278,9	19,9	16,8	23,0	45,1	55,2	2001	
25,6	5,3	13,7	177,8	12,0	11,0	13,1	27,6	42,1	2000	Malopolskie
25,7	11,2	14,0	198,9	13,3	11,8	14,9	35,0	52,7	2001	
23,6	4,6	9,3	323,9	13,6	13,1	14,1	32,0	41,9	2000	Mazowieckie
23,7	11,8	10,4	341,6	14,6	14,7	14,6	32,4	53,1	2001	
17,9	8,9	10,0	71,3	14,9	10,0	20,7	(31,4)	(25,3)	2000	Opolskie
18,6	13,7	9,5	93,5	19,6	18,1	21,4	43,8	39,5	2001	
24,9	5,6	13,6	137,2	15,2	15,7	14,7	41,6	51,9	2000	Podkarpackie
27,4	10,7	11,9	163,6	18,2	17,2	19,4	46,1	60,1	2001	
33,6	7,5	12,6	84,3	16,3	14,1	18,9	(30,9)	53,5	2000	Podlaskie
34,1	10,6	11,6	92,7	16,6	14,9	18,7	40,3	57,8	2001	
16,1	4,5	7,9	139,1	17,2	14,0	21,0	33,6	43,7	2000	Pomorskie
15,1	15,1	8,6	151,2	18,1	16,8	19,6	33,3	39,8	2001	
12,7	5,7	9,1	307,7	19,0	15,5	23,1	34,1	38,1	2000	Slaskie
12,9	10,6	10,5	383,0	20,6	18,4	23,2	44,8	59,9	2001	
35,1	6,6	10,3	107,1	17,5	16,3	19,0	40,3	46,9	2000	Swietokrzyskie
33,0	8,8	6,1	118,1	20,4	21,3	19,3	51,6	44,9	2001	
16,0	9,8	6,8	152,8	22,5	20,7	24,6	41,2	49,1	2000	Warminsko-Mazurskie
17,2	12,3	5,9	142,4	22,5	20,3	25,2	50,1	54,2	2001	
23,9	6,0	10,0	235,5	14,3	10,8	18,1	32,9	43,7	2000	Wielkopolskie
22,9	10,8	9,2	300,2	19,1	17,2	21,3	40,7	38,1	2001	
15,4	6,0	6,5	148,4	20,2	17,5	23,4	46,2	52,8	2000	Zachodniopomorskie
14,6	11,7	5,6	157,3	21,6	20,6	22,8	47,3	39,9	2001	
25,4	2,9	16,4	816,1	7,7	8,2	7,1	17,8	49,2	2000	Roumanie
25,7	3,0	16,8	758,5	7,3	7,7	6,8	17,6	48,6	2001	
32,9	3,4	25,4	145,2	7,9	8,1	7,7	15,3	53,0	2000	Nord-Est
32,8	3,1	25,8	118,1	6,5	7,2	5,8	15,0	52,0	2001	
26,1	3,8	18,2	134,7	9,8	10,1	9,4	20,1	40,0	2000	Sud-Est
24,1	4,9	18,8	122,7	9,3	9,6	8,9	23,1	50,8	2001	
29,2	2,7	17,4	125,1	7,5	8,0	6,8	21,4	45,5	2000	Sud
30,7	2,5	19,6	122,3	7,5	7,5	7,4	22,9	41,3	2001	
30,5	2,1	6,2	69,5	5,8	6,0	5,6	14,0	49,0	2000	Sud-West
30,9	2,8	6,3	71,0	5,9	6,0	5,8	16,8	41,9	2001	
21,0	2,8	16,3	76,9	8,2	9,2	7,0	20,9	45,0	2000	Ouest
23,9	2,0	13,2	49,6	5,4	6,2	4,5	10,9	46,8	2001	
24,5	2,6	12,6	100,8	7,6	8,0	7,1	15,4	48,0	2000	Nord-Ouest
22,5	1,8	13,8	101,1	7,6	8,8	6,2	13,0	53,2	2001	
20,2	3,1	20,4	94,8	7,9	8,6	7,0	16,6	63,3	2000	Centre
21,8	3,3	20,5	77,8	6,4	6,0	6,8	17,2	51,5	2001	
7,0	2,7	7,4	69,0	6,8	7,5	6,0	22,4	53,5	2000	Bucarest
7,3	3,2	7,3	95,8	9,6	10,5	8,7	23,9	49,7	2001	
11,2	12,9	6,1	66,4	7,1	6,9	7,2	16,4	62,7	2000	Slovénie
11,8	13,1	6,1	55,1	5,8	5,5	6,2	15,7	63,3	2001	
7,8	4,0	1,7	490,6	19,1	19,5	18,6	36,9	53,8	2000	Slovaquie
8,4	5,0	2,4	508,7	19,4	20,1	18,6	38,9	58,3	2001	
10,2	3,4	2,0	25,2	7,4	7,2	7,6	18,9	29,7	2000	Bratislavsky kraj
11,0	5,6	3,2	25,8	7,6	7,3	7,9	19,9	39,9	2001	
8,2	2,7	1,6	155,8	17,6	17,7	17,5	32,8	53,3	2000	Zapadne Slovensko
8,2	2,9	2,3	170,2	18,6	18,8	18,3	35,6	66,5	2001	
7,1	3,6	2,2	134,4	21,0	19,9	22,4	37,5	54,4	2000	Stredne Slovensko
8,6	4,2	2,7	136,9	21,1	21,5	20,7	41,2	53,5	2001	
6,4	6,7	1,4	175,1	24,6	26,8	22,1	47,4	57,3	2000	Vychodne Slovensko
6,8	8,3	1,9	175,8	24,4	26,0	22,4	48,3	56,7	2001	

Abréviations et notes méthodologiques

Abréviations

Pays

PC, PEC Pays Candidats, Pays de l'Europe Centrale:
BG, CZ, EE, HU, LT, LV, PL, RO, SI, SK

BG	Bulgarie
CZ	République tchèque
EE	Estonie
HU	Hongrie
LT	Lituanie
LV	Lettonie
PL	Pologne
RO	Roumanie
SI	Slovénie
SK	Slovaquie

Institutions et Programmes

CE	Communauté Européenne
UE	Union Européenne
Eurostat	Bureau de statistiques des communautés européennes
IAB	Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung, Nuremberg
BIT	Bureau Internationale du Travail
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
ICON	Icon-Institute, Cologne
INS	Institut National des Statistiques
PHARE	Pologne et Hongrie: Actions pour la Restructuration de l'Economie
TACIS	Assistance Technique à la Communauté d'Etats Indépendants (CEI)
NU	Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNL	Universidade Nova de Lisboa

Concepts et Classifications

PIB	Produit Intérieur Brut
CISE	Classification Internationale du Statut de l'Emploi
CITI	Classification Internationale Type de l'Industrie
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CITP	Classification Internationale Type des Professions
EFT	Enquête sur les Forces de Travail
NACE	Nomenclature des Activités économiques dans la Communauté Européenne
NUTS	Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques

Notes méthodologiques

Les principaux concepts sont décrits dans «Sources d'information et méthodes» ou dans le texte des sections respectives. Les notes suivantes sont consacrées aux conditions et circonstances spécifiques qui doivent être prises en compte lors de l'interprétation des informations présentées ici ou lors de la comparaison avec d'autres sources.

Période de référence

Les données des EFT incluses ici font généralement référence au deuxième trimestre 1999, 2000 ou 2001. Par conséquent, elles peuvent ne pas être directement comparables aux données représentant les moyennes annuelles ou se référant à d'autres périodes, par exemple des données de milieu ou de fin d'année.

Les données des EFT de la Pologne pour 1999 font référence au premier trimestre.

Pour les comparaisons avec les Etats membres de l'UE dans les sections analytiques, les résultats des EFT n'étaient pas encore disponibles pour 2001 pour tous les pays au moment où les informations ont été traitées pour les analyses respectives. Pour les sections «Tendances récentes du marché du travail» et «Temps de travail», cela s'applique à l'Allemagne, au Luxembourg et à la Suède, pour la section «Marché régionaux du travail» à la Suède seulement. Les moyennes de l'UE pour 2001 ont donc été calculées en utilisant les résultats des EFT pour l'année 2000 pour les pays manquants.

Répondants

Les EFT incluent généralement la population habitant dans des ménages privés. Les personnes habitant dans des ménages collectifs et les conscrits au service militaire ou de communauté soit ne sont pas couverts par l'étude, soit s'ils sont couverts, le sont par l'intermédiaire de leur ménage privé d'origine et par conséquent exclus du traitement des données. Cependant, dans certains pays, certaines de ces personnes peuvent rester dans l'étude en raison du manque d'information sur leur identification rétroactive.

En Bulgarie (2000), en Lituanie (1999–2001) et en Pologne (1999–2001), l'EFT ne couvre pas la population en dessous de 15 ans.

En Estonie, la limite d'âge de 15 ans est fixée par rapport au 1er janvier au lieu du dernier jour de la semaine de référence.

Disponibilité des informations, incohérences et fiabilité

Généralement, dans ses trois numéros pour 2002, cette publication présente les résultats des EFT pour chaque pays à partir des données disponibles à Eurostat. Contrairement aux numéros de l'année 2001, les informations collectées

directement auprès des INS ne sont plus utilisées en raison de problèmes de comparabilité. Cependant, les sections analytiques peuvent toujours contenir quelques chiffres dérivés de données fournies séparément par le INS respectif.

Les EFT nationales des PEC ne mettent pas encore complètement en application toutes les normes européennes relatives aux EFT. Par conséquent, certaines rubriques peuvent être complètement absentes, dans d'autres cas les catégories individuelles de réponse peuvent avoir été combinées ou omises. Dans le cas d'une information manquante, les tableaux et les graphiques montrent des blancs ou omettent le pays dans son ensemble.

En dehors de différences dans les périodes de référence et la couverture des enquêtes, notées-ci-dessus, des incohérences sur le même sujet dans le numéro ou en comparaison avec la publication de 2001 peuvent résulter d'erreurs d'arrondis ou, en particulier dans le cas de proportions au fait que les personnes qui ne donnent pas de réponse, sont, ou non, prises en compte. Dans d'autres cas, les incohérences apparentes sont dues à l'application de limites d'âge différentes pour les personnes incluses. Enfin, les données des EFT nationales sont également révisées occasionnellement pour des raisons méthodologiques ou parce que leur pondération est ajustée sur la base des nouveaux chiffres du recensement.

Certains pays ont également révisé les chiffres du PIB qui ont été corrigés dans les «Séries chronologiques par pays», mais n'ont pas pu être prises en compte dans le texte, les graphiques ou les tableaux des sections analytiques.

Les chiffres sans fiabilité en raison de la petite taille de l'échantillon sont inscrits entre parenthèses (). Dans le cas d'une information absolument peu fiable, les chiffres sont remplacés par un «.».

Divers

Les chiffres concernant les PEC considérés comme un tout sont calculés comme une moyenne pondérée. Il faut noter que cette moyenne sera dominée par les résultats des pays les plus importants (PL et RO). Ainsi, les PEC comme un tout sont seulement un calcul statistique et ne représentent aucune sorte d'unité politique.

L'ordre des pays dans les tableaux et les graphiques suit l'ordre alphabétique des codes anglais des pays.

L'ordre des régions des pays suit la numérotation d'Eurostat. En Bulgarie, les régions ont été de nouveau numérotées, échangeant les codes BG01 (maintenant: Nord-Ouest) contre BG03 (maintenant: Nord-Est) et BG04 (maintenant: Sud-Ouest) contre BG06 (maintenant: Sud-Est) bien que les frontières régionales restent identiques.

Pour la Bulgarie, il faut noter également que des changements significatifs ont été introduits dans l'organisation des EFT (échantillonnage et méthodes de pondération), qui rendent difficile la comparabilité des résultats de 2001 avec les années précédentes, en particulier pour les estimations de chômage (nouveau questionnaire).

Commission Européenne

Emploi et marché du travail dans les pays d'Europe centrale

No. 1, Juin 2002

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002

2002 – 64 pages – 21 x 29,7 cm

ISSN 1563-2113